



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} août 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Points 129 et 130 de l'ordre du jour provisoire*

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009

Budget de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et mesure spéciale recommandée pour donner suite à la résolution A/61/240 de l'Assemblée générale

Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu du fonctionnement de la Caisse.	1–8	5
II. Budget de l'exercice biennal 2006-2007 : rapport sur l'exécution du budget	9–48	10
A. Frais de gestion administrative	13–32	13
B. Frais de gestion financière	33–45	17
C. Frais d'audit.	46–47	20
D. Dépenses extrabudgétaires	48	21
III. Cadres de budgétisation axés sur les résultats et analyse des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2008-2009.	49–128	21
A. Introduction	49–73	21
1. Généralités	49–61	21
2. Méthode d'établissement du budget	62–68	25
3. Récapitulation des ressources nécessaires	69–73	26

* A/62/150.



B.	Frais de gestion administrative	74-94	33
1.	Vue d'ensemble.....	74-76	33
2.	Direction exécutive et administration.....	77-81	35
3.	Programme de travail	82-86	38
4.	Appui au programme	87-94	43
C.	Frais de gestion financière	95-122	51
1.	Vue d'ensemble.....	95-99	51
2.	Direction exécutive et administration, Service de la gestion des investissements.....	100-104	54
3.	Programme de travail	105-116	57
4.	Appui au programme	117-122	65
D.	Frais d'audit.....	123-126	68
1.	Audit externe.....	125	68
2.	Audit interne	126	68
E.	Dépenses afférentes au Comité mixte	127-128	69
IV.	Fonds de secours	129-130	69
V.	Recommandation concernant une mesure spéciale qui permette d'atténuer les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'est produite en Équateur ..	131-149	69
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	150	73
VII.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité mixte et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....		74

Annexes

I.	Budget de l'exercice 2008-2009 : renseignements complémentaires sur les dépenses de la Caisse		80
II.	Budget de l'exercice 2008-2009 : renseignements complémentaires sur les frais de gestion administrative		82
III.	Budget de l'exercice biennal 2008-2009 : renseignements complémentaires sur les frais de gestion financière		125
IV.	Budget de l'exercice 2008-2009 : renseignements complémentaires		150
V.	Examen par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies du budget révisé de l'exercice biennal 2006-2007 et du projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009.....		155
VI.	Organigramme de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice biennal 2006-2007.....		165
VII.	Organigramme de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice biennal 2008-2009.....		166
VIII.	Organisations affiliées au 31 décembre 2006		167
IX.	Statistiques de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies au 31 décembre 1995-2006		169

Résumé

Le présent rapport contient le budget révisé de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice biennal 2006-2007, qui fait apparaître une diminution de crédits de 6 127 800 dollars, soit 1 549 200 dollars au titre des frais de gestion administrative et 4 578 600 dollars au titre des frais de gestion financière. Le montant révisé des crédits pour l'exercice biennal 2006-2007 s'établirait donc à 104 537 700 dollars pour les frais de gestion administrative (56 032 000 dollars), les frais de gestion financière (46 566 800 dollars) et les frais d'audit (1 938 900 dollars). Sur ce total, le montant dû par l'Organisation des Nations Unies en vertu de l'accord de partage des coûts est de 16 240 100 dollars.

Le présent rapport contient également les prévisions de dépenses pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009, qui se montent à 142 271 300 dollars (avant actualisation des coûts) pour les frais de gestion administrative (71 769 300 dollars), les frais de gestion financière (68 054 500 dollars), les frais d'audit (2 388 600 dollars) et les dépenses afférentes au Comité mixte (58 900 dollars). S'agissant du tableau d'effectifs, il est prévu un total de 189 postes existants, 25 postes nouvellement créés et 2 reclassements de postes.

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Frais de gestion administrative ^a	57 581,2	77 651,3	148	165
Frais de gestion financière	51 145,4	68 989,4	41	49
Frais d'audit	1 938,9	2 388,6	–	–
Dépenses du Comité mixte	–	58,9	–	–
Total	110 665,5	149 088,2	189	214

^a Un poste extrabudgétaire d'agent des services généraux (G-1/G-6) financé par des organisations affiliées.

Le rapport contient aussi la réponse à la résolution 61/240 de l'Assemblée générale, qui « invite le Comité mixte à présenter en 2007, après avoir procédé à des consultations avec le Comité d'actuares, une mesure spéciale pratiquement envisageable qui permette d'atténuer comme il convient les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'est produite en Équateur ».

La mesure spéciale recommandée par le Comité mixte dans la section V nécessiterait un versement unique d'un montant total de 500 000 dollars environ par prélèvement sur les avoirs de la Caisse. Pour mettre en œuvre sa recommandation, le Comité mixte demande des ressources d'un montant de 46 900 dollars qui est compris dans le montant total des crédits demandés pour l'exercice biennal 2008-2009.

I. Aperçu du fonctionnement de la Caisse

1. La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies a été créée par l'Assemblée générale en 1949 pour assurer au personnel de l'ONU et des autres organisations qui pourraient s'affilier à la Caisse des prestations de retraite, de décès et d'invalidité et d'autres prestations connexes. Elle compte actuellement 22 organisations affiliées et le nombre total de participants actifs et de bénéficiaires au 31 décembre 2006 était de 155 151.

2. Conformément aux statuts adoptés par l'Assemblée générale, la Caisse est administré par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des organisations affiliées (un par organisation), le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés. Un tiers des membres du Comité mixte est choisi par l'Assemblée générale de l'ONU et les organes directeurs des autres organisations affiliées, un tiers par les chefs de secrétariat des organisations et un tiers par les participants. Le Comité mixte présente à l'Assemblée générale des rapports sur le fonctionnement de la Caisse et sur le placement de ses avoirs. En cas de besoin, il recommande des modifications à apporter aux statuts en ce qui concerne, notamment, le taux de cotisation des participants (actuellement fixé à 7,9 % de la rémunération considérée aux fins de la pension) et celui des organisations (actuellement fixé à 15,8 %), les critères d'admission et les prestations auxquelles les participants ou leurs ayants droit peuvent prétendre.

Activités opérationnelles

3. Au cours de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2005, le nombre des participants à la Caisse est passé de 85 245 à 93 683, soit une augmentation de 9,9 %; le nombre des prestations périodiques servies est passé de 52 496 à 55 140, soit une augmentation de 5 %. Au 31 décembre 2006, le nombre des participants actifs avait atteint 98 433 (soit une augmentation supplémentaire de 5,1 % sur un an) et le nombre des prestations périodiques servies était de 56 718 (soit une augmentation supplémentaire de 2,3 %). Au 31 décembre 2006, les prestations servies se répartissaient comme suit : 18 732 pensions de retraite, 12 772 pensions de retraite anticipée, 6 687 pensions de retraite différée, 9 265 pensions de réversion au conjoint survivant, 8 158 pensions d'enfant, 1 057 pensions d'invalidité et 47 pensions de personne indirectement à charge. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Caisse a en outre effectué 6 072 versements correspondant notamment à des conversions de prestations périodiques en somme en capital.

Figure I
Évolution du nombre des participants actifs à la Caisse depuis 1995

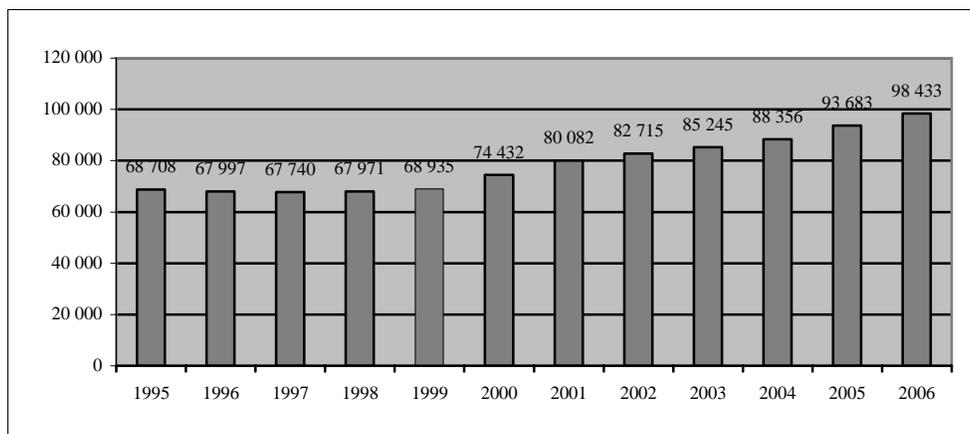
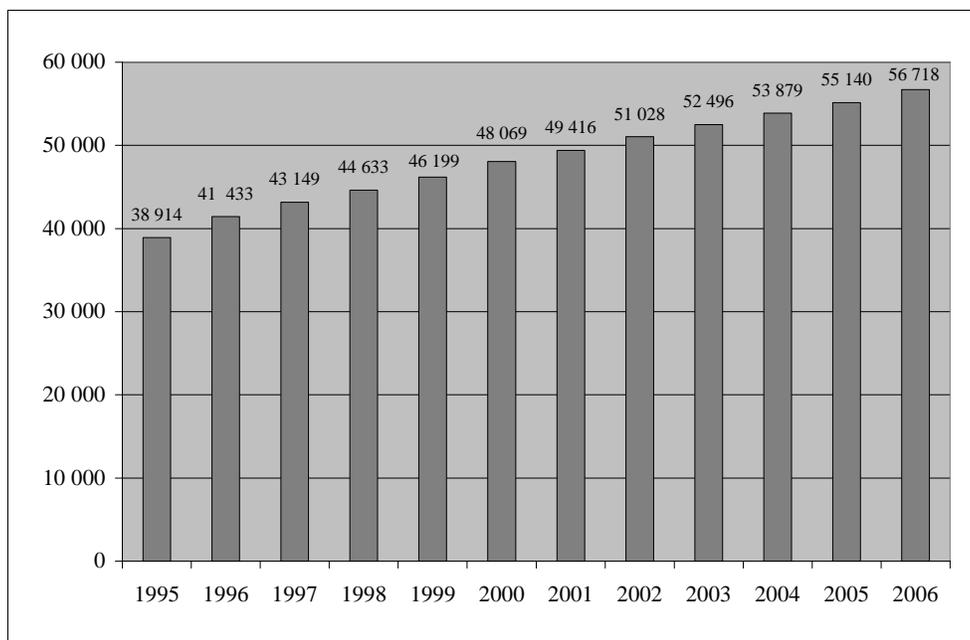


Figure II
Évolution du nombre des prestations périodiques servies par la Caisse depuis 1995



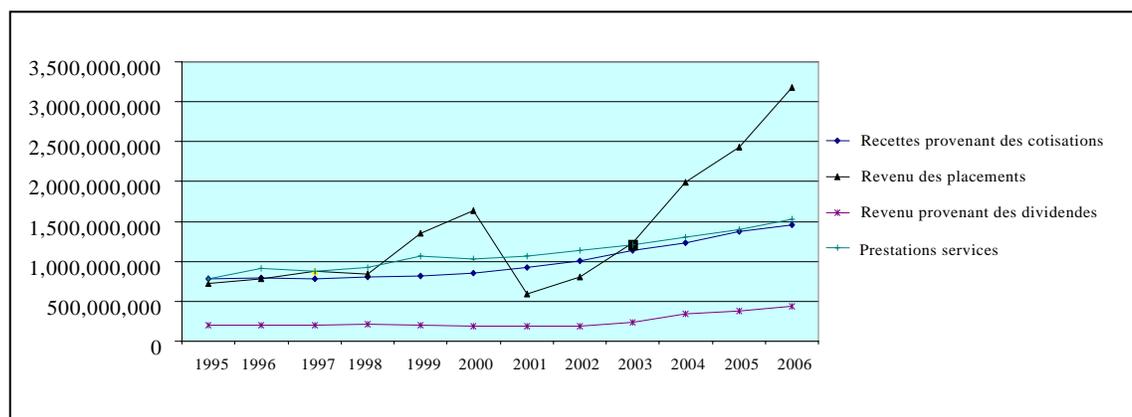
Recettes et prestations servies

4. Les recettes de la Caisse proviennent de trois sources : a) les cotisations des employeurs; b) les cotisations des employés; et c) les revenus des placements. L'importance relative de chacune de ces sources a évolué au fil des ans. En 2006, le total des cotisations se montait à 1 463 600 000 dollars et le montant total des prestations servies à 1 532 800 000 dollars. En 1994, pour la première fois depuis la création de la Caisse, le montant des prestations servies a dépassé celui des

cotisations (729,8 millions de dollars contre 711,7 millions) et il a donc fallu utiliser le revenu des placements pour combler cette différence. En 2006, le montant total des cotisations correspondait à 95,5 % du montant total des prestations servies, soit une différence de 69,3 millions de dollars. À mesure que la Caisse s'approche d'une situation de maturité, elle dépendra plus lourdement des revenus des placements pour le paiement des prestations de retraite et des prestations connexes.

Figure III
Évolution du montant des recettes de la Caisse et des prestations servies depuis 1995

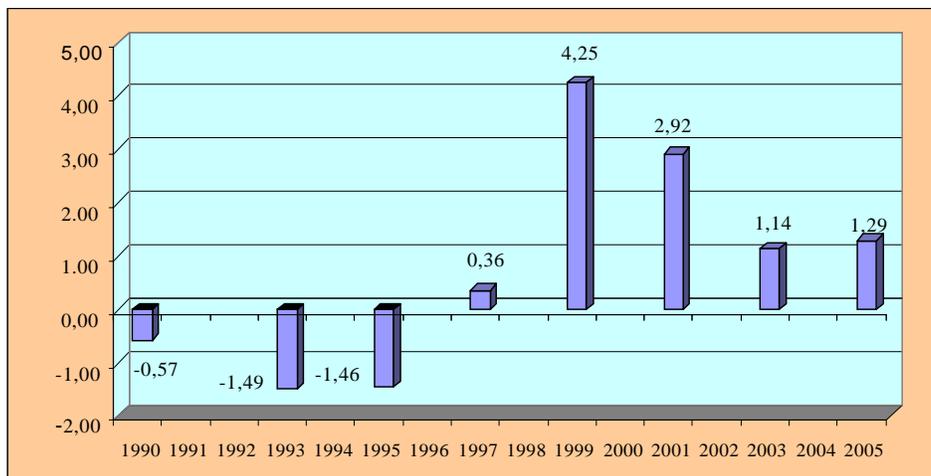
(En dollars des États-Unis)



5. Une évaluation actuarielle de la Caisse est effectuée tous les deux ans pour déterminer si les avoirs actuels et le montant estimatif des avoirs futurs de la Caisse seront suffisants au regard de ses obligations actuelles et futures, à l'aide de diverses séries d'hypothèses économiques et démographiques.

6. L'évaluation ordinaire arrêtée au 31 décembre 2005 a, pour la cinquième fois consécutive, fait apparaître un excédent équivalent à 1,29 % de la rémunération considérée aux fins de la pension. Les quatre évaluations précédentes, arrêtées au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2001, au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 1997 avaient fait apparaître des excédents de 1,14, 2,92, 4,25 et 0,36 % de la rémunération considérée aux fins de la pension, respectivement. Compte tenu des résultats de l'évaluation actuarielle la plus récente, le Comité d'actuaire et l'Actuaire-conseil de la Caisse ont été d'avis que le taux de cotisation actuel de 23,70 % suffisait pour permettre à la Caisse de faire face à ses obligations dans le cadre du régime en vigueur. Le Comité mixte a approuvé leur opinion concernant la situation actuarielle de la Caisse.

Figure IV
**Évolution, en pourcentage, de la situation actuarielle
 de la Caisse depuis 1990**

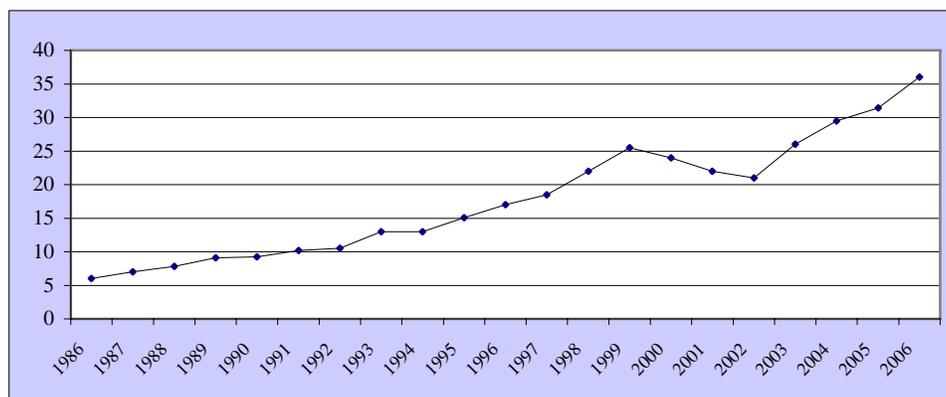


Investissements

7. Au 31 décembre 2006, la valeur de réalisation des avoirs de la Caisse avait atteint 36 milliards 308 millions de dollars, contre 31 milliards 428 millions de dollars à la fin de décembre 2005, soit une augmentation de 15,5 % sur un an. Au 31 mars 2007 (le 31 mars est la date généralement retenue dans les rapports présentés au Comité mixte), la valeur de réalisation des avoirs de la Caisse s'établissait à 37 milliards 349 millions de dollars, contre 33 milliards 118 millions de dollars une année auparavant, soit une augmentation de 13 %. Le taux global de rendement des placements, qui tient compte de l'échelonnement des flux de trésorerie au cours de la même période, s'établissait à 13,4 %, soit un rendement « réel », ou corrigé de l'inflation, de 10,3 %.

Figure V
**Valeur de réalisation des avoirs de la Caisse pour la période
 allant du 31 décembre 1986 au 31 décembre 2006**

(En milliards de dollars des États-Unis)



8. L'objectif à long terme de la Caisse est d'obtenir sur le long terme un rendement optimal de ses placements tout en évitant des risques injustifiés. Le taux équivalent annuel de rendement pour la période de 47 ans s'achevant le 31 mars 2007 était de 8,8 %, ce qui correspond à un taux réel de rendement annuel de 4,4 % pour la même période après ajustement par l'indice des prix à la consommation des États-Unis, taux qui soutient avantageusement la comparaison avec le taux de rendement réel à long terme retenu dans le calcul actuariel (soit 3,5 %).

II. Budget de l'exercice biennal 2006-2007 : rapport sur l'exécution du budget

Tableau 1
Prévisions révisées pour l'exercice biennal 2006-2007, par objet de dépense

(En milliers de dollars)

Catégorie	Crédits approuvés			Dépenses de la période de 15 mois 1 ^{er} janvier 2006- 31 mars 2007			Prévisions de dépenses pour la période de 9 mois 1 ^{er} avril 2007- 31 décembre 2007			Augmentation (diminution) pour l'exercice biennal 2006-2007			Montant définitif proposé des crédits pour 2006-2007		
	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total
	(a)			(b)			(c)			(d)=[a-(b+c)]			(e)=(a+d)		
Frais de gestion administrative															
Postes	19 610,2	9 805,0	29 415,2	11 732,7	5 866,3	17 599,0	7 324,9	3 662,4	10 987,3	(552,6)	(276,3)	(828,9)	19 057,6	9 528,7	28 586,3
Autres dépenses de personnel	1 024,6	405,9	1 430,5	381,0	152,9	533,9	585,5	248,3	833,8	(58,1)	(4,7)	(62,8)	966,5	401,2	1 367,7
Voyages	429,4	-	429,4	316,7	-	316,7	214,8	-	214,8	102,1	-	102,1	531,5	-	531,5
Services contractuels	10 095,3	2 708,9	12 804,2	4 566,8	1 672,1	6 238,9	4 581,8	1 036,8	5 618,3	(946,7)	-	(946,7)	9 148,6	2 708,9	11 857,5
Dépenses de représentation	5,2	-	5,2	0,7	-	0,7	0,4	-	0,4	(4,1)	-	(4,1)	1,1	-	1,1
Frais généraux de fonctionnement	6 447,1	2 462,2	8 909,3	4 244,0	1 408,8	5 652,8	3 058,6	1 049,1	4 107,7	855,5	(4,3)	851,2	7 302,6	2 457,9	9 760,5
Fournitures et accessoires	268,6	129,0	397,6	43,2	14,8	58,0	68,1	16,1	84,2	(157,3)	(98,1)	(255,4)	111,3	30,9	142,2
Mobilier et matériel	3 372,6	817,2	4 189,8	824,2	218,6	1 042,8	2 171,6	570,8	2 712,4	(376,8)	(27,8)	(404,6)	2 995,8	789,4	3 785,2
Total, gestion administrative	41 253,0	16 328,2	57 581,2	22 109,3	9 333,5	31 442,8	18 005,7	6 583,5	24 589,2	(1 138,0)	(441,2)	(1 549,2)	40 115,0	15 917,0	56 032,0
Frais de gestion financière															
Postes	8 390,0		8 390,0	4 399,9		4 399,9	3 299,8		3 299,8	(690,3)		(690,3)	7 699,7		7 699,7
Autres dépenses de personnel	365,8		365,8	58,2		58,2	124,3		124,3	(183,3)		(183,3)	182,5		182,5
Consultants	1 434,0		1 434,0	352,7		352,7	1 081,3		1 081,3	-		-	1 434,0		1 434,0
Voyages	1 170,1		1 170,1	373,3		373,3	455,5		455,5	(341,3)		(341,3)	828,8		828,8
Services contractuels	34 859,4		34 859,4	17 934,6		17 934,6	16 419,7		16 419,7	(505,1)		(505,1)	34 354,3		34 354,3
Dépenses de représentation	17,4		17,4	2,0		2,0	12,8		12,8	(2,6)		(2,6)	14,8		14,8
Frais généraux de fonctionnement	1 731,0		1 731,0	1 226,3		1 226,3	508,7		508,7	4,0		4,0	1 735,0		1 735,0
Fournitures et accessoires	64,3		64,3	31,3		31,3	17,3		17,3	(15,7)		(15,7)	48,6		48,6
Mobilier et matériel	3 113,4		3 113,4	138,4		138,4	130,7		130,7	(2 844,3)		(2 844,3)	269,1		269,1
Total, gestion financière	51 145,4		51 145,4	24 516,7		24 516,7	22 050,1		22 050,1	(4 578,6)		(4 578,6)	46 566,8		46 566,8

Catégorie	Crédits approuvés			Dépenses de la période de 15 mois 1 ^{er} janvier 2006- 31 mars 2007			Prévisions de dépenses pour la période de 9 mois 1 ^{er} avril 2007- 31 décembre 2007			Augmentation (diminution) pour l'exercice biennal 2006-2007			Montant définitif proposé des crédits pour 2006-2007		
	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total	Caisse	ONU	Total
	(a)			(b)			(c)			(d)=[a-(b+c)]			(e)=(a+d)		
Frais d'audit															
Audit externe	471,5	94,3	565,8	235,8	47,1	282,9	235,7	47,2	282,9	-	-	-	471,5	94,3	565,8
Audit interne	1 144,3	228,8	1 373,1	464,7	92,9	557,6	679,6	135,9	815,5	-	-	-	1 144,3	228,8	1 373,1
Total, audit	1 615,8	323,1	1 938,9	700,5	140,0	840,5	915,3	183,1	1 098,4	-	-	-	1 615,8	323,1	1 938,9
Total général	94 014,2	16 651,3	110 665,5	47 326,5	9 473,5	56 800,0	40 971,1	6 766,6	47 737,7	(5 716,6)	(411,2)	(6 127,8)	88 297,6	16 240,1	104 537,7
Dépenses extrabudgétaires (régime d'assurance maladie après la cessation de service)															
Activités opérationnelles	131,0	-	131,0	90,1	-	90,1	54,0	-	54,0	13,1	-	13,1	144,1	-	144,1

9. Afin que le rapport sur les résultats de la Caisse soit plus utile, sa présentation a été modifiée par rapport aux versions précédentes. Dans un souci de plus grande exactitude, les dépenses de l'exercice biennal 2006-2007 sont composées de deux éléments distincts : les dépenses effectives pour la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 mars 2007; et les prévisions de dépenses pour la période de neuf mois allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2007. Les dépenses effectives et les prévisions de l'exercice biennal 2006-2007 ont été calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à savoir que « les opérations et autres événements sont inscrits dans les états financiers au moment où ils se produisent et non lors de la rentrée ou de la sortie des fonds correspondants ou de l'équivalent ». En outre, l'accent est davantage mis sur l'explication des causes des écarts, en plus ou en moins, par rapport aux montants prévus des dépenses.

10. Dans la section III de sa résolution 60/248, l'Assemblée générale a approuvé pour l'exercice biennal 2006-2007 des crédits d'un montant total de 108 262 500 dollars au titre des frais de gestion administrative (57 305 700 dollars), des frais de gestion financière (49 236 200 dollars) et des frais d'audit (1 720 600 dollars). Sur ce montant, 91 722 700 dollars sont directement imputables à la Caisse et 16 539 800 dollars représentent la part de l'ONU dans le total des dépenses. Par ailleurs, des ressources se montant à 131 000 dollars ont été autorisées pour des dépenses extrabudgétaires prises en charge par un certain nombre d'organisations affiliées. Dans la section IV de sa résolution 61/240, l'Assemblée générale a augmenté ces crédits de 2 403 000 dollars, portant ainsi le total à 110 665 500 dollars, au titre des frais de gestion administrative (57 581 200 dollars), des frais de gestion financière (51 145 400 dollars) et des frais d'audit (1 938 900 dollars). Sur ce montant, 94 014 200 dollars sont directement imputables à la Caisse et 16 651 300 dollars représentent la part de dépenses prise en charge par l'ONU.

11. Cette rallonge budgétaire a été approuvée pour :

a) Frais de gestion administrative (275 500 dollars) : reclassement de P-4 à P-5 de deux postes, un surcroît de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour réduire d'un demi-point de pourcentage le coefficient de minoration de l'ajustement initial des pensions pour les bénéficiaires actuels et futurs et éliminer les restrictions apportées au droit à la restitution d'une période d'affiliation antérieure, ainsi qu'au titre des frais de voyage des membres du Comité d'audit;

b) Frais de gestion financière (1 909 200 dollars) : création de cinq nouveaux postes et fonds supplémentaires pour des services consultatifs liés à la fonction de dépositaire et des services contractuels pour l'indexation;

c) Frais d'audit (218 300 dollars) : semaine supplémentaire d'audit pour l'audit externe et surcroît de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour l'audit interne.

12. Le montant estimatif total des dépenses de l'exercice biennal 2006-2007 est de 104 537 700 dollars pour les frais de gestion administrative (56 032 000 dollars), les frais de gestion financière (46 566 800 dollars) et les frais d'audit (1 938 900 dollars) ce qui représenterait une économie de 6 127 800 dollars (5,5 % du montant total des crédits ouverts). Par ailleurs, le montant de 144 100 dollars prévu pour les dépenses extrabudgétaires se traduira par un dépassement de 13 100 dollars, soit 10 % du crédit correspondant.

A. Frais de gestion administrative

13. Le montant estimatif des frais de gestion administrative, soit 56 032 000 dollars, est inférieur de 1 549 200 dollars au crédit correspondant, soit une diminution de 2,7 %. Les principales variations dont ce montant est le solde net sont les suivantes :

1. Postes – diminution de 828 900 dollars

14. Cette diminution s'explique essentiellement par le fait qu'un certain nombre de postes vacants ont été pourvus en interne, par promotion, si bien que les postes vacants représentent toujours 4 ou 5 % de l'effectif total.

2. Autres dépenses de personnel – diminution de 62 800 dollars

15. Ce montant est le résultat net d'une diminution des dépenses au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) de 202 100 dollars et d'un surcroît de 188 000 dollars au titre des heures supplémentaires. Comme il n'est pas toujours possible de trouver du personnel qualifié parmi le personnel temporaire, les heures supplémentaires servent à combler ce manque. Par ailleurs, en raison d'autres engagements dans le Service des systèmes d'information, il n'a pas été possible d'utiliser tous les fonds destinés à la formation, d'où une diminution des dépenses de 48 700 dollars.

3. Frais de voyage – dépassement de 102 100 dollars

16. Ce surcroît porte sur les frais de voyage de représentants et de membres du personnel. À sa cinquante-troisième session, le Comité mixte avait recommandé la création d'un comité d'audit, et doté celui-ci d'un budget de 50 000 dollars pour les frais de voyage de ses membres à l'occasion d'une réunion qui devait se tenir en 2007. Par la suite, le Comité d'audit a décidé qu'il tiendrait trois réunions en 2007, d'où un surcoût estimé à 69 200 dollars au titre des frais de voyage de représentants. Par ailleurs, en raison du surcroît de déplacements au bureau de Genève de la Caisse par des membres du personnel du Service des systèmes d'information, essentiellement pour gérer le transfert du bureau de Genève et les essais de reprise après sinistre, un surcoût de 32 900 dollars est prévu au titre des frais de voyage du personnel.

4. Services contractuels – diminution de 946 700 dollars

17. La diminution des dépenses par rapport au montant prévu à cette rubrique s'explique essentiellement par une économie nette sur l'exécution des projets relatifs aux systèmes de correspondance, pour lesquels un produit unique disponible dans le commerce a été utilisé pour remplacer le système existant. On trouvera le détail des prévisions de dépenses dans le tableau 2 ci-dessous.

5. Frais généraux de fonctionnement – dépassement de 851 200 dollars

18. Ce dépassement est essentiellement imputable au fait que dans le projet de budget pour 2006-2007, on avait par erreur déduit le montant des intérêts bancaires (1 110 600 dollars) de celui des frais bancaires (2 076 000 dollars), réduisant ainsi le crédit de quelque 965 400 dollars. Cette erreur a été corrigée dans le projet de

budget pour 2008-2009, où les intérêts bancaires apparaissent en tant qu'objet de recettes. Cette question est expliquée plus avant au paragraphe 70 de l'annexe II.

6. Mobilier et matériel – diminution de 404 600 dollars

19. La diminution enregistrée à cette rubrique correspond à des économies réalisées sur des projets, essentiellement par réutilisation d'infrastructures existantes au cours du transfert du centre informatique, ce qui a réduit le coût total de cette opération.

Projets entrepris au cours de l'exercice biennal 2006-2007

20. On trouvera ci-dessous des détails sur l'état d'avancement des projets informatiques financés et entrepris au cours de l'exercice biennal 2006-2007.

Tableau 2

État des projets, exercice biennal 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Projet</i>	<i>Date d'achèvement prévue/effective</i>	<i>Crédit</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dépassement/ (diminution) par rapport aux prévisions</i>
a. Réseau de sauvegarde et de stockage (réseau SAN)	Achevé	851 600	750 800	(100 800)
b. Transfert du centre informatique	Achevé	745 400	442 100	(303 300)
c. Collecte de données	Décembre 2007	1 105 500	1 002 800	(103 700)
d. Projets sur le Web	Juillet 2007	207 600	229 400	21 800
e. Stabilisation des systèmes anciens	Décembre 2007	330 300	144 100	(186 200)
f. Systèmes de correspondance	Achevé	589 700	75 700	(514 000)
g. Améliorations à apporter au gestionnaire de contenu	Décembre 2007	435 100	417 100	(18 000)
h. Mise à niveau du système de comptabilité Lawson	Juin 2008	1 006 800	1 115 200	108 400
i. Progiciel de gestion intégré	Novembre 2007	518 900	728 800	209 900
j. Système de gestion des connaissances – phase III	Juin 2007	117 700	117 700	–
Total		5 909 600	5 023 700	(885 900)

Réseau de sauvegarde et de stockage

21. Le projet de réseau de sauvegarde et de stockage de la Caisse a été achevé avec succès en décembre 2006. Plus de 7 millions d'images de documents ont été transférées des plateaux à lecture optique du système d'imagerie optique (OBIS) au réseau, ce qui permettra une récupération extrêmement rapide des documents requis par le système d'ordonnancement des tâches. Cette solution a permis d'améliorer les délais de réponse et de réduire les durées d'indisponibilité. Elle a aussi permis de créer une aire de stockage intégrée à l'infrastructure du système hôte de la Caisse

pour obtenir un ensemble de systèmes gérés centralement et ouverts; la mise en service du réseau de sauvegarde et de stockage a réduit les risques de perte de données tout en fournissant un vecteur d'échange et de distribution des données. Il en est résulté une amélioration de la sécurité et un renforcement de la protection des informations sensibles.

Transfert du centre informatique

22. Les locaux du centre informatique, achevés en 2005, abritent actuellement les opérations informatiques et de communications de la Caisse. Cette installation dispose de liaisons plus nombreuses avec le Siège de l'ONU, l'Office des Nations Unies à Genève et le Centre international de calcul. Ce projet a consisté à mettre en service et à configurer des matériels et services de réseau et de sécurité. Le centre informatique dispose d'un réseau de sauvegarde et de stockage tout à fait opérationnel, d'un jukebox centralisé et d'un système de sauvegarde sur bande magnétique. Le projet prévoyait également des mises à niveau des équipements du centre informatique, dont certains sont dotés de systèmes d'alimentation électrique ininterrompue.

Système de collecte de données

23. Le projet de système de collecte de données a beaucoup progressé en 2006 et continue de progresser en 2007. Les efforts sont axés sur les organisations qui comptent le plus grand nombre de participants, notamment les bureaux extérieurs de l'UNICEF et du PNUD et le HCR, ainsi que sur les organismes d'une certaine importance tels que le PAM et la FAO. Au total, ces organisations représentent près de 30 % de la population « participante » et toutes devraient disposer d'ici à la fin de 2007 d'une interface électronique pour le transfert des données relatives aux ressources humaines, si bien que l'ensemble de la population accessible par cette interface atteindrait 75 % de la population totale. Des efforts non négligeables ont été également consacrés en 2006 à la création d'une nouvelle interface pour le siège de l'UNICEF, qui était à l'origine connecté par l'interface du SIG, mais est ensuite passé au progiciel de gestion intégré.

Projets sur le Web

24. Les initiatives suivantes sur le Web seront menées à bien avant la fin de l'exercice biennal 2006-2007 :

a) *Mise à niveau du serveur Web.* Le serveur Web de la Caisse fonctionnant sur la plate-forme Tomcat a été remplacé par le nouveau serveur d'applications Websphere. Ce nouveau système assure une disponibilité quasi continue et des capacités avancées en matière de performance et de gestion des applications Web qui revêtent une importance critique pour la mission de la Caisse;

b) *Améliorations apportées à des applications.* Le système de signalement des nouvelles entrées a été amélioré par un ajout d'options et une interface plus conviviale. Le système d'estimation des prestations futures a été amélioré de manière à ce que tous les participants puissent y accéder, y compris ceux qui n'ont pas encore reçu leurs états annuels.

Stabilisation des systèmes existants et amélioration de l'infrastructure

25. Le déménagement de la Caisse dans ses nouveaux bureaux au 1 Dag Hammarskjöld Plaza a nécessité une rénovation de l'infrastructure des TIC pour l'adapter au nouvel environnement. Ce projet a abouti aux changements suivants : a) mise en œuvre réussie du détournement du trafic en direction de l'Internet et de l'intranet ONU; b) service Internet partagé entre le Service des systèmes d'information de la Caisse et le SIG; c) mise en service du système Active Directory (AD) en remplacement de Windows domaine NT4; d) amélioration de l'infrastructure d'identification unique (SSO) et du service de gestion des noms de domaine (DNS) pour intégrer Active Directory; e) mise en service d'un système de validation pour une Citrix Farm; et f) instauration d'une connexion réseau directe entre les bureaux de la Caisse au Palais des Nations Unies (Genève) et le Centre de données du CIC, afin de disposer d'un système de communication plus puissant utilisant une gestion centralisée et facilitant l'accès aux ressources par les deux entités.

Systèmes de correspondance

26. Le système de correspondance Data Text Merge a été installé avec succès en remplacement du système Office Vision, qui n'est plus pris en charge par son fournisseur depuis plusieurs années. L'option technique retenue pour ce projet consistait à utiliser un logiciel créé spécialement pour le passage du système Office Vision à ce système plus moderne, ce qui a permis de conserver les mêmes caractéristiques et fonctions que Office Vision, tout en réduisant notablement le coût de la conversion par rapport aux prévisions initiales.

Améliorations apportées au gestionnaire de contenu

27. Plusieurs améliorations, notamment l'activation d'une fonction d'importation des documents et la mise en service du nouveau sous-système Work Type de gestion des comptes débiteurs, ont été incorporées au gestionnaire de contenu utilisé pour l'ordonnancement des tâches à l'échelle de toute la Caisse. Au cours de la même période également, pour aider au transfert du centre informatique et au remplacement d'Office Vision, le gestionnaire de contenu a été mis à niveau, par installation de la version 5.3.

Mise à niveau du système Lawson

28. La mise à niveau du système Lawson devrait commencer en septembre 2007. Des propositions de divers fournisseurs ont été reçues et la Caisse a procédé à leur évaluation avec le concours du Service des achats de l'ONU. Étant donné que ce projet devrait s'étaler sur deux exercices biennaux, la Caisse demande pour 2008-2009 la moitié environ des fonds nécessaires pour mener à bien le projet. La partie non utilisée des fonds affectés à ce projet au cours de l'exercice biennal 2006-2007 sera reversé au capital de la Caisse.

Progiciel de gestion intégré

29. La mise en place d'un progiciel de gestion intégré constituera le projet informatique le plus important de la décennie en cours. En 2006, le Comité mixte a approuvé le financement d'une étude qui déterminerait les ressources nécessaires, en temps et en financement notamment, pour réaliser les objectifs relatifs à la mise

en place du progiciel de gestion intégré, notamment la constitution d'un système intégré de gestion de l'information. La Caisse a retenu pour ce projet la démarche en cinq étapes suivante :

- a) Répertoire et décrire l'intégralité des processus existants de la Caisse;
- b) Réaménager certains processus en fonction des paradigmes d'efficacité, de service et de coût;
- c) Répertoire et décrire l'intégralité des processus réaménagés;
- d) Définir les solutions techniques les plus adaptées à cette reconfiguration;
- e) Acheter, installer, intégrer et mettre en service l'ensemble de la solution retenue.

30. Conformément à cette démarche, la Caisse, par l'entremise du Service des achats de l'ONU, a chargé un cabinet de conseil spécialisé d'étudier ce dont la Caisse aura besoin pour se doter du progiciel de gestion intégré.

31. Cette étude devrait être achevée à la fin de 2007 au plus tard. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, la Caisse répertoriera l'ensemble des processus, procédures et pratiques optimales et leurs caractéristiques en vue du passage au progiciel de gestion intégré retenu. Dans les prévisions budgétaires révisées de 2008, la Caisse demandera des ressources supplémentaires pour la phase suivante du projet. Une estimation du coût global du projet sera également fournie à ce moment-là. Le progiciel de gestion intégré devrait être complètement opérationnel au cours de l'exercice biennal 2010-2011.

Système de gestion des connaissances – phase II – portail et fonctions de recherche et d'établissement d'états

32. La phase II du projet de système de gestion des connaissances a permis d'atteindre les objectifs suivants : a) mise à niveau des différents produits du système de gestion des connaissances par l'installation des dernières versions compatibles, à savoir Sametime (V 7.0), QuickPlace (V 7.0), Pension Library (Domino.Doc V 7.0) et l'infrastructure de services d'annuaire de base (V 7.0); b) remplacement de l'ancienne technologie de recherche (Lotus Discovery Server) par la nouvelle technologie IBM OmniFind Enterprise Edition; et c) mise en service de WorkPlace (serveur de portail WebSphere) et incorporation au nouvel environnement des systèmes de gestion des connaissances, de recherche et d'entreposage de données.

B. Frais de gestion financière

33. Les prévisions de dépenses au titre des frais de gestion financière, soit 46 566 800 dollars, représenteront une économie de 4 578 600 dollars (9 %). Les principales variations qui expliquent cette diminution nette des dépenses sont :

1. Postes – diminution de 690 300 dollars

34. Cette diminution des dépenses résulte du fait qu'un fonctionnaire a été recruté plus tard que prévu.

2. Autres dépenses de personnel – diminution de 183 300 dollars

35. La diminution des dépenses enregistrée à cette rubrique est le résultat net de diminutions au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) (30 300 dollars) et de la formation (164 600 dollars) et d'un dépassement de 11 600 dollars au titre des heures supplémentaires. La diminution de dépenses au titre de la formation s'explique par l'existence d'un certain nombre de postes vacants qui a amené des fonctionnaires à assumer des attributions supplémentaires, ce qui les a empêchés de suivre les programmes de formation prévus. Quant à la diminution de dépenses au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), elle a été légèrement contrebalancée par un surcroît d'heures supplémentaires.

3. Frais de voyage – diminution de 341 300 dollars

36. La diminution des dépenses au titre des frais de voyage du personnel, soit 295 500 dollars, s'explique par les mêmes causes que la diminution au titre des autres dépenses de personnel, à savoir que l'existence de postes vacants réduit l'effectif disponible et, par voie de conséquence, limite les déplacements. Le solde de 45 800 dollars correspond à des frais de voyage de représentants (membres du Comité des placements).

4. Services contractuels – diminution de 505 100 dollars

Tableau 3

Services contractuels : prévisions de dépenses, 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Crédits 2006-2007</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dépassement/ (diminution)</i>
Consultant juridique extérieur	259 400	335 000	75 600
Tiers prestataires de service			
a) Dépositaire mondial et conseillers			
Dépositaire mondial	7 414 100	1 812 500	(5 601 600)
Conseillers	13 491 400	14 994 000	1 502 600
Total partiel	20 905 500	16 806 500	(4 099 000)
b) Gestion du portefeuille			
Valeurs à faible capitalisation boursière	10 577 200	14 800 000	4 222 800
Indexation	945 000	945 000	–
Total partiel	11 522 200	15 745 000	4 222 800
c) Services de données sur les marchés	1 467 500	1 123 800	(343 700)
Total partiel, tiers prestataires de services	33 895 200	33 675 300	(219 900)
Services contractuels de traitement électronique des données	704 800	344 000	(360 800)
Total	34 859 400	34 354 300	(505 100)

37. Comme indiqué dans le précédent rapport du Comité mixte (A/60/183) dans le cadre du nouveau contrat du dépositaire mondial, entré en vigueur en avril 2006, des économies ont été réalisées du fait que les honoraires prévus dans ce contrat sont inférieurs au total des honoraires du comptable centralisateur et des trois dépositaires employés par la Caisse avant avril 2006. La proposition qui a été acceptée pour ce nouveau contrat de dépositaire mondial fixe les honoraires versés par la Caisse à 500 000 dollars par an, contre 3 750 000 dollars pour le total de quatre factures bancaires par an précédemment réglées par la Caisse. De ces économies, il convient toutefois de déduire le montant facturé au tarif antérieur pour le premier trimestre de 2006 et une augmentation imprévue des frais de gestion du portefeuille de valeurs à faible capitalisation. Les honoraires relatifs à ces valeurs sont réglés par la Caisse en pourcentage fixe de la valeur de réalisation en fin de trimestre de chaque portefeuille géré. Le total des honoraires versés aux gestionnaires de valeurs à faible capitalisation pour l'année 2006 se montait à 6,8 millions de dollars. Si la forte croissance du marché se poursuit, le montant à prévoir à ce titre pour le restant de l'exercice biennal serait d'au moins 8 millions de dollars. Le total des honoraires des gestionnaires de valeurs à faible capitalisation serait donc de 14,8 millions de dollars, soit nettement plus que les 10,6 millions de dollars prévus dans le budget, cet écart annulant en partie les économies réalisées sur les honoraires du dépositaire mondial (voir plus haut, tableau 3).

38. Les retards dans l'exécution des projets informatiques se traduiraient par des dépenses ne dépassant pas 344 000 dollars (voir tableau 4).

5. Mobilier et matériel – diminution de 2 844 300 dollars

39. Dans le budget de 2006-2007, un montant de 2 687 800 dollars a été demandé au titre du mobilier et du matériel pour les projets informatiques, mais ce montant n'a pas été utilisé. Par ailleurs, sur le crédit de 410 000 dollars ouvert au titre de l'achat de nouveaux matériels informatiques ou du remplacement de matériels existants, un montant estimatif de 156 500 dollars ne serait pas dépensé.

Projets entrepris au cours de l'exercice biennal 2006-2007

40. On trouvera ci-dessous des détails sur l'état d'avancement des projets informatiques financés et entrepris au cours de l'exercice biennal 2006-2007.

Tableau 4

État des projets, exercice biennal 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Projet</i>	<i>Date d'achèvement prévue/effective</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dépassement/ (diminutions)</i>
a. Système d'analyse des risques et d'attribution de la performance	Juin 2008	908 000	20 000	(888 000)
b. Système électronique de gestion des ordres d'achat et de vente	Décembre 2008	228 300	50 000	(178 300)
c. Système de contrôle de la conformité avant et après transaction	Décembre 2008	207 600	20 000	(187 600)

<i>Projet</i>	<i>Date d'achèvement prévue/effective</i>	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>	<i>Dépassement/ (diminutions)</i>
d. Système de groupement et d'entreposage des données	Décembre 2008	1 240 100	200 000	(1 040 100)
e. Système d'aide à la décision	Décembre 2007	103 800	54 000	(49 800)
Total		2 687 800	344 000	(2 343 800)

Système d'analyse des risques et d'attribution de la performance

41. Un cabinet de consultants en placements a procédé à une demande d'information en vue de déterminer les services qui seraient les plus adaptés à la composition du portefeuille de la Caisse. Sur la base du rapport du consultant, l'achat du service susmentionné débutera au milieu de 2007. L'adaptation initiale du service électronique automatisé acheté pour mesurer les risques et la performance en matière de placements devrait être achevée au milieu de 2008. Une fois cette première adaptation achevée, un service continu sera mis en place.

Système électronique de gestion des ordres d'achat et de vente

42. En juin 2007, le Service de la gestion des investissements avait achevé l'évaluation technique des propositions soumises. Après l'adjudication de ce marché, l'adaptation initiale du service électronique retenu devrait être achevée à la fin de 2008 au plus tard. Une fois l'adaptation initiale menée à bien, un service continu sera mis en place.

Système de contrôle de conformité avant et après transaction

43. Ce projet, qui consiste à compléter le système de gestion électronique des ordres d'achat et de vente susmentionné par un module intégral permettant l'audit et la définition de plus d'un millier de règles de transaction, devrait s'achever en décembre 2008 au plus tard.

Système de regroupement et d'entreposage des données

44. Le processus d'achat a démarré en novembre 2006. En juin 2007, le Service de la gestion des investissements avait mené à bien l'évaluation technique des propositions soumises. Après adjudication de ce marché, l'adaptation initiale du service électronique retenu devrait être achevée à la fin de 2008. Après cette adaptation initiale, un service continu sera mis en place.

Système d'aide à la décision

45. En juin 2007, le fournisseur a été choisi. L'adaptation initiale du service électronique retenu devrait s'achever à la fin de 2007. Après cette adaptation initiale, un service continu sera mis en place.

C. Frais d'audit

46. Les prévisions relatives aux frais d'audit correspondent à l'utilisation intégrale des crédits de 1 938 900 dollars ouverts au titre de l'audit externe (565 800 dollars)

et de l'audit interne (1 373 100 dollars). Toutefois, s'agissant de l'audit interne, une économie de 31 000 dollars serait réalisée au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), parce qu'un poste P-4 et un poste P-3 ont été pourvus plus tard que prévu, économie qui serait annulée par des surcoûts au titre des frais de voyage (15 000 dollars) et de la formation (16 000 dollars).

47. Des ressources supplémentaires sont nécessaires au titre des frais de voyage par suite du changement de la stratégie appliquée par la Division de l'audit interne pour l'audit de la Caisse des pensions, à savoir réaliser davantage d'audits horizontaux pour élargir la portée des vérifications et avoir une vue globale des opérations de la Caisse, ce qui implique un nombre de déplacements à Genève plus important que celui prévu à l'origine pour l'exercice biennal. S'agissant des ressources supplémentaires au titre de la formation, la Division de l'audit interne a prévu davantage d'activités de formation pour son personnel chargé des audits, comme l'exigent les normes de l'Institute of Internal Auditors. Ces activités avaient trait notamment à la conférence sur les superstratégies organisée par ce dernier, à la conférence de l'Association of Public Pension Fund Auditors, aux activités d'audit des investissements et à deux stages de formation aux aspects informatiques des audits.

D. Dépenses extrabudgétaires

48. Le montant de 131 000 dollars prévu initialement pour un poste d'agent des services généraux (Autres classes) financé par des fonds extrabudgétaires a été établi à partir des barèmes standard, dont la base de référence est le point médian de la classe G-5 de la catégorie des services généraux. Or, un agent des services généraux de classe G-6 a été nommé à ce poste, ce qui se traduit par un dépassement de coût estimé à 13 100 dollars pour l'exercice biennal.

III. Cadres de budgétisation axés sur les résultats et analyse des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2008-2009

A. Introduction

1. Généralités

49. L'établissement du présent rapport a donné l'occasion à la Caisse d'apporter un certain nombre de changements portant sur la présentation du budget et aussi sur l'organisation de la Caisse, les principaux éléments nouveaux étant : a) le regroupement des services informatiques du secrétariat de la Caisse et du Service de la gestion des investissements; b) les prévisions de dépenses au titre de locaux supplémentaires; c) l'inscription des dépenses du Comité mixte au budget de la Caisse; d) l'adoption de la méthode de la budgétisation axée sur les résultats pour la présentation du budget.

Regroupement des services informatiques

50. On se souviendra qu'en 2005, le Comité permanent, à sa cent quatre-vingt-huitième réunion, avait vivement recommandé que l'on s'efforce de centraliser les

activités informatiques de la Caisse afin de rationaliser diverses opérations en matière d'administration et de placement. Par la suite, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires s'est fait l'écho du Comité permanent en demandant que l'on envisage très sérieusement de regrouper les deux services informatiques de la Caisse au sein d'une unité administrative qui couvrirait toutes les activités de la Caisse.

51. Comme suite à ces demandes, un groupe de travail, comprenant des représentants du secrétariat et du Service de la gestion des investissements, a été constitué, et ses membres se sont mis d'accord sur le regroupement de l'infrastructure informatique sous la responsabilité du Service des systèmes d'information. Dans le cadre de cet accord, deux postes [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (G-1/G-6)] sont en cours de transfert de la Section des systèmes d'information (Service de la gestion des investissements) au Service des systèmes d'information. La Section des systèmes d'information poursuivra ses activités au sein du Service de la gestion des investissements, mais ses fonctions seront revues à la baisse. Elle assurera la liaison entre les utilisateurs du Service, les services d'information extérieurs (Bloomberg, par exemple) et d'autres organismes fournisseurs de services d'analyse concernant les placements. Elle concentrera son activité sur les applications gérées par des entreprises extérieures et consacrées exclusivement aux différentes opérations liées aux placements : gestion du portefeuille, traitement exclusivement électronique des ordres d'achat et de vente, contrôle de conformité avant et après transaction, analyse des risques et de la performance du portefeuille pour les différentes catégories d'avoirs, regroupement des rapports financiers et concordance des données provenant de sources variées (dépositaire mondial-comptable centralisateur, courtiers et données en temps réel concernant le marché). La Section assurera également la liaison avec les responsables de la gestion des investissements, les fournisseurs et le Service des systèmes d'information pour l'acquisition de tout système ou service qui faciliterait directement les opérations liées aux placements et sera en outre chargée d'améliorer l'accès aux données stockées dans les bases de données des entités qui détiennent des informations relatives aux placements et présentent des rapports à ce sujet.

52. Compte tenu de ce qui précède, il est clair que certaines dépenses dont le financement aurait été normalement demandé pour le Service de la gestion des investissements figureront désormais dans les prévisions de dépenses du secrétariat; il est donc nécessaire de mettre en place un mécanisme qui assurera l'application de l'accord de partage des coûts avec l'Organisation des Nations Unies. Aux termes de cet accord, tous les coûts afférents au Service de la gestion des investissements sont inscrits au budget de la Caisse, mais certains frais de gestion administrative sont répartis entre la Caisse et l'Organisation des Nations Unies. L'estimation des coûts liés au regroupement des services informatiques repose sur les éléments suivants :

a) Les dépenses autres que le coût des postes pouvant aisément et à juste titre être attribuées au Service de la gestion des investissements n'ont pas été réparties entre la Caisse et l'Organisation des Nations Unies et sont imputées uniquement au budget de la Caisse. Dans les autres cas, le taux de répartition décrit à l'alinéa b) ci-après a été appliqué;

b) Lorsqu'il s'agit de dépenses de personnel pour la prestation de services au Service de la gestion des investissements, il est évident qu'il s'agit de la totalité du personnel du Service des systèmes d'information, à des degrés divers, et non

d'un nombre limité de fonctionnaires expressément chargés de la prestation de certains services. Pour assurer le respect par la Caisse du principe sur lequel repose l'arrangement de partage des coûts, il a été établi, pour la répartition des dépenses de personnel à des fins budgétaires, un rapport fondé sur les effectifs actuels approuvés, soit 148 postes pour le secrétariat et 41 postes pour le Service de la gestion des investissements. En conséquence, l'arrangement de partage des coûts s'appliquera pour 78,3 % du coût des postes du Service des systèmes d'information, le solde étant imputé directement au budget de la Caisse. Le rapport serait ajusté sur la base du tableau d'effectifs approuvé au 1^{er} janvier 2008 et serait utilisé pour le partage des coûts pendant la totalité de l'exercice biennal.

Locaux à usage de bureaux

53. Vu l'accroissement global des effectifs proposé, il sera nécessaire de disposer de locaux supplémentaires à usage de bureaux. En avril 2005, la Caisse a quitté les bureaux qu'elle occupait au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour s'installer au 1 Dag Hammarskjöld Plaza. À cette date, le tableau d'effectifs de la Caisse, pour le personnel en poste à New York, comptait au total 146 postes (114 pour le secrétariat et 32 pour le Service de la gestion des investissements), et la superficie totale des locaux loués était de 72 516 pieds carrés répartis entre le secrétariat (58 318 pieds carrés) et le Service de la gestion des investissements (14 198 pieds carrés). Or, le tableau d'effectifs comporte à l'heure actuelle 18 postes de plus (9 pour le secrétariat et 9 pour le Service) et 19 postes nouveaux sont demandés dans le projet de budget (9 pour le secrétariat et 10 pour le Service), tous pour des fonctionnaires en poste à New York. Il est impossible de faire face à cette augmentation globale de 37 postes, soit 23 % des effectifs depuis l'installation dans les nouveaux locaux, sans disposer de locaux supplémentaires.

54. Le secrétariat occupe actuellement la totalité des 37^e, 38^e et 39^e étages et environ 37 % du 4^e étage, dont le Service de la gestion des investissements occupe le reste. Les centres de données pour le secrétariat et pour le Service se trouvent aussi au 4^e étage. Le Service de la gestion des investissements manque d'ores et déjà de bureaux et, compte tenu des nouveaux postes dont la création est demandée, le secrétariat et le Service ont besoin l'un et l'autre de locaux supplémentaires. On estime qu'il faudrait l'équivalent d'un étage supplémentaire au 1 Dag Hammarskjöld Plaza pour faire face aux besoins tout en prévoyant une expansion future minimale. On propose par conséquent que le Service de la gestion des investissements quitte ses bureaux du 4^e étage pour regrouper tout son personnel sur un étage supplémentaire au 1 Dag Hammarskjöld Plaza; le secrétariat, pour sa part, regrouperait au 4^e étage tout le personnel du Service des systèmes d'information, actuellement réparti sur les quatre étages. De cette manière, on disposerait de locaux suffisants pour les fonctionnaires qui occuperaient les nouveaux postes proposés.

55. Il convient de souligner que les prévisions de dépenses pour la location et la rénovation de locaux supplémentaires à usage de bureaux pour le Service de la gestion des investissements qui sont ici présentées ont été calculées en se fondant sur le coût actuel de la location de locaux supplémentaires au 1 Dag Hammarskjöld Plaza (62 dollars le pied carré) et le coût des travaux de rénovation effectués juste avant l'installation de la Caisse, ramenés par interpolation au coût pour un étage. Ces prévisions de dépenses seront ajustées dans les prévisions révisées de la Caisse en 2008 lorsqu'on disposera d'informations plus détaillées.

56. Au Bureau de Genève, la création du Groupe du service clients en 2007, le recrutement de personnel supplémentaire et les plaintes de visiteurs concernant l'accès aux bureaux du Palais des Nations Unies à Genève sont autant de raisons pour lesquelles il s'est avéré nécessaire d'améliorer les bureaux et de chercher d'autres locaux. Le Bureau de Genève occupe actuellement 382,2 mètres carrés, soit un coût de 534 000 dollars pour l'exercice biennal. À la suite de recherches, des locaux de bonne qualité ont été trouvés dans un emplacement approprié, près de l'aéroport, et ils pourraient être loués pour 522 900 dollars, pour l'exercice biennal, montant restant dans les limites du crédit actuellement ouvert. Le stationnement ne pose pas de problèmes et l'accès est facile pour les clients, la réception se trouvant au rez-de-chaussée. Les locaux occupent au total 725 mètres carrés (650 mètres carrés de bureaux et 125 mètres carrés pour la réception au rez-de-chaussée). Le loyer comprend l'eau, le gaz, l'électricité, etc., ainsi que les services d'entretien et le mobilier de bureau. Un bail de cinq ans (renouvelable) prévoyant un loyer ajusté en fonction de l'indice du coût de la vie en Suisse publié par l'Office fédéral de la statistique a été approuvé par le Contrôleur des Nations Unies et signé en juillet 2007.

Dépenses du Comité mixte

57. À sa cinquante-troisième session, le Comité mixte a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier 2008, ses dépenses seraient imputées au budget de la Caisse. En conséquence, des prévisions relatives aux dépenses administratives du Comité pour la cinquante-cinquième session, qui doit avoir lieu à Rome en 2008, ainsi qu'aux frais de voyage du Président pendant l'exercice biennal, sont prises en compte dans le présent projet de budget.

Budgétisation axée sur les résultats

58. La Caisse a modifié le mode de présentation de son budget pour adopter la méthode de la budgétisation axée sur les résultats, à la suite de demandes formulées par le Comité permanent (A/60/183, annexe I, par. 20) et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/7/Add.7, par. 5). Cette modification a permis d'aligner les demandes de ressources sur les programmes de la Caisse et non plus sur des groupes fonctionnels ou géographiques. Le regroupement plus rationnel des programmes pour en réduire le nombre s'est traduit par une réduction du nombre des chapitres du budget. En outre, dans un souci de clarté, la partie principale du document ne contient que des informations globales, toutes les justifications et informations subsidiaires étant présentées dans des annexes.

59. Il est devenu évident, lors de l'établissement du présent projet de budget, que pour se conformer à la méthode de la budgétisation axée sur les résultats et présenter les demandes de ressources par programme, de nombreux changements devaient être apportés à la présentation du budget, en particulier, les ressources au titre des services d'appui devaient désormais être demandées dans le cadre de l'appui au programme. C'est ainsi que la rubrique Bureau de l'Administrateur s'intitule désormais Direction exécutive et administration. En conséquence, pour faire apparaître plus clairement le coût de ce programme, les ressources qui n'y ont pas vraiment leur place et concernent plutôt des services d'appui, par exemple les frais généraux de fonctionnement, ont été transférées à la rubrique Appui au programme. De même, au Bureau du Directeur du Service de la gestion des

investissements, les ressources de cette nature sont maintenant demandées au titre d'une nouvelle section intitulée Appui administratif et, pour le Bureau de Genève, les prévisions de dépenses figurent maintenant aux rubriques Opérations et Appui au programme et ne sont plus présentées sur une base géographique.

60. Ces changements permettront d'établir à l'avenir les projets de budget avec une plus grande exactitude mais, dans une certaine mesure, ils rendront difficile l'évaluation de l'accroissement des ressources par comparaison avec l'exercice biennal 2006-2007. Afin d'indiquer plus clairement les ressources qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer le montant global des crédits demandés pour la Caisse par rapport à l'exercice biennal 2006-2007 (croissance réelle de ressources) et celles qui résultent tout simplement d'un transfert d'un chapitre à un autre (croissance apparente des ressources) et n'ont aucune incidence sur le total des crédits demandés, des tableaux supplémentaires ont été établis. Ceci a pour effet d'accroître quelque peu le volume des annexes, mais ces tableaux, intitulés « croissance réelle des ressources », ne seront plus requis pour les exercices biennaux suivants.

61. Ce premier budget établi selon la méthode de la budgétisation axée sur les résultats s'inspire dans l'ensemble du budget-programme de l'Organisation des Nations Unies. Il convient de souligner toutefois que le projet de budget de la Caisse évoluera avec le temps sur la base de l'expérience acquise et compte tenu des recommandations du Comité mixte, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission.

2. Méthode d'établissement du budget

62. La méthode utilisée pour établir les prévisions financières de la Caisse est semblable à celle qui sert à établir le budget-programme de l'Organisation des Nations Unies, telle que l'Assemblée générale l'a approuvée dans sa résolution 47/212. Elle présente toutefois quelques particularités, comme il est expliqué ci-après.

63. Selon la méthode de la budgétisation par programme, on procède à une nouvelle actualisation à mi-parcours des montants approuvés pour un exercice biennal donné, ce qui a pour effet d'accroître le montant total des crédits ouverts. Les montants ainsi obtenus servent de base aux prévisions de dépenses (avant actualisation des coûts) pour l'exercice biennal suivant. De cette manière, les augmentations de volume (nouveaux postes, etc.) relèvent de la rubrique Accroissement des ressources et les augmentations dues à l'inflation relèvent de la rubrique Actualisation des coûts. De toute évidence, si le tableau d'effectifs restait inchangé, il n'y aurait aucun accroissement des ressources, l'augmentation des coûts étant uniquement imputable à l'inflation, du fait de l'actualisation des coûts.

64. La Caisse n'a jamais procédé à la réactualisation des coûts au milieu de l'exercice biennal et, pour cette raison, la base de calcul a toujours été plus basse qu'elle n'aurait dû l'être.

65. Pour éviter une telle situation à l'avenir, la Caisse procédera à la réactualisation des coûts pour les postes, pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et pour les heures supplémentaires exclusivement, au moment de la présentation des prévisions révisées. La première réactualisation aura lieu en 2008 et, de ce fait, le budget pour l'exercice 2010-2011 et les budgets ultérieurs ne présenteront plus cette anomalie.

66. Les éléments suivants sont intervenus dans le calcul des ressources :

a) Des abattements au titre des délais de recrutement pour New York et pour Genève, pour 2008 et 2009, ont été appliqués aux postes d'administrateur maintenus (95,1 %), aux nouveaux postes d'administrateur (50 %), aux postes d'agent des services généraux maintenus (98,5 %) et aux nouveaux postes d'agent des services généraux (65 %);

b) Les taux d'inflation annuels appliqués pour 2008 et 2009 sont de 3,2 % pour New York et de 1,4 % pour Genève;

c) Le taux de change utilisé pour Genève pour 2008 et 2009 est de 1,162 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis.

Péréquation des impôts

67. Il n'a jamais été prévu de crédits au budget de la Caisse pour le remboursement des impôts prélevés sur la rémunération de certains fonctionnaires par leur propre gouvernement et le coût des postes a toujours été calculé sur la base des barèmes des traitements nets en vigueur (déduction faite des contributions du personnel). Toutefois, le remboursement des montants versés à ce titre par l'Organisation des Nations Unies pour l'année 2006 a été demandé, pour un montant total de un 1 277 355 dollars (874 383 dollars pour le secrétariat et 402 972 dollars pour le Service de la gestion des investissements). Le montant des dépenses à prévoir à ce titre pour l'exercice biennal 2006-2007 est estimé à 2 323 100 dollars (1 517 100 dollars pour le secrétariat et 806 000 dollars pour le Service de la gestion des investissements).

68. Le Groupe de travail du Comité mixte, après examen de la question, a recommandé au Comité de demander à l'Assemblée générale d'approuver, avec effet à compter du budget de l'exercice 2006-2007, l'imputation des remboursements d'impôts au Fonds de péréquation des impôts géré par le Secrétaire général pour ce qui est des activités relevant du Fonds général de l'ONU (voir par. 6 et 9 de l'annexe V).

3. Récapitulation des ressources nécessaires

69. On trouvera ci-après la récapitulation des ressources en personnel et des ressources financières demandées pour la Caisse, ainsi qu'une estimation des ressources extrabudgétaires et des intérêts bancaires à recevoir sur les opérations la Caisse.

Tableau 5
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administration								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	8	9	–	–	–	–	8	9
P-4	12	17	–	–	–	–	12	17
P-3	24	25	–	–	–	–	24	25
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	50	57	–	–	–	–	50	57
Agents des services généraux								
G-7	7	8	–	–	–	–	7	8
G-1/G-6 ^a	87	99	3	–	1	1	91	100
Total partiel	94	107	3	–	1	1	98	108
Total, administration	144	164	3	–	1	1	148	165
Investissements								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	2	–	–	–	–	1	2
P-5	9	10	–	–	–	–	9	10
P-4	8	8	–	–	–	–	8	8
P-3	2	5	–	–	–	–	2	5
Total partiel	21	26	–	–	–	–	21	26
Services généraux								
G-7	5	9	–	–	–	–	5	9
G-1/G-6 ^a	15	14	–	–	–	–	15	14
Total partiel	20	23	–	–	–	–	20	23
Total, investissements	41	49	–	–	–	–	41	49
Total, Caisse des pensions	185	213	3^b	–	1^c	1^c	189	214

^a Y compris un poste P-4 et un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) transférés du Service de la gestion des investissements au Service des systèmes d'information dans le cadre du regroupement des services informatiques.

^b Trois postes temporaires existants à transformer en postes permanents.

^c Un poste extrabudgétaire d'agent des services généraux (G-1/G-6) financé par des organisations affiliées.

70. Comme il ressort du tableau 5, le tableau d'effectifs proposé comporte 25 nouveaux postes permanents et prévoit le reclassement de deux postes ainsi que la transformation de trois postes temporaires en postes permanents, dont détail ci-après :

a) Il est prévu de créer au secrétariat 15 postes permanents supplémentaires [1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 poste d'agent des services généraux, (G-7) et 8 postes d'agent

des services généraux (G-1/G-6)], ainsi que de reclasser un poste de P-3 à P-4 et de transformer trois postes temporaires en postes permanents [postes d'agent des services généraux (G-1/G-6)]. Des crédits sont aussi prévus pour le maintien d'un poste extrabudgétaire financé par des organisations affiliées [poste d'agent des services généraux (G-1/G-6)];

b) Il est prévu de créer au Service de la gestion des investissements 10 postes permanents supplémentaires [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 3 postes d'agent des services généraux (G-7) et un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6)] ainsi que de reclasser un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) à la classe G-7. En outre, un poste P-5 est transféré de la Section du contrôle des risques et de la conformité à la Section des investissements, en échange d'un poste P-4;

c) Enfin, deux postes [1 P-4 et un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6)] sont transférés du Service de la gestion des investissements au secrétariat dans le cadre du regroupement des services informatiques.

Tableau 6
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			ONU	Caisse des pensions	
Frais de gestion administrative									
Postes	24 646,8	29 415,2	3 761,8	12,8	33 177,0	2 075,7	11 231,8	24 020,9	35 252,7
Autres dépenses de personnel	1 576,2	1 430,5	1 907,5	133,3	3 338,0	294,6	364,0	3 268,6	3 632,6
Voyages	436,5	429,4	327,4	76,2	756,8	47,3	–	804,1	804,1
Services contractuels	9 724,4	12 804,2	5 391,3	42,1	18 195,5	1 182,6	3 362,9	16 015,2	19 378,1
Dépenses de représentation	4,0	5,2	(2,2)	(42,3)	3,0	0,2	–	3,2	3,2
Frais généraux de fonctionnement ^a	12 985,2	8 909,3	2 974,9	33,4	11 884,2	338,9	3 076,0	9 147,1	12 223,1
Fournitures et accessoires	160,8	397,6	(172,6)	(43,4)	225,0	14,4	66,4	173,0	239,4
Mobilier et matériel	6 098,6	4 189,8	–	–	4 189,8	271,8	465,9	3 995,7	4 461,6
Total, frais de gestion administrative	55 632	57 581	14 188,1	24,6	71 769,3	4 225,5	18 567,0	57 427,8	75 994,8
Frais de gestion financière									
Postes	6 110,6	8 390,0	2 997,6	35,7	11 387,6	734,9	–	12 122,5	12 122,5
Autres dépenses de personnel	193,5	365,8	242,5	66,3	608,3	48,7	–	657,0	657,0
Consultants	1 013,8	1 434,0	(134,0)	(9,3)	1 300,0	84,5	–	1 384,5	1 384,5
Voyages	563,8	1 170,1	602,7	51,5	1 772,8	115,2	–	1 888,0	1 888,0
Services contractuels	33 702,3	34 859,4	12 351,6	35,4	47 211,0	3 068,7	–	50 279,7	50 279,7
Dépenses de représentation	11,7	17,4	3,3	19,0	20,7	1,3	–	22,0	22,0
Frais généraux de fonctionnement	2 209,4	1 731,0	3 903,1	225,5	5 634,1	232,3	–	5 866,4	5 866,4
Fournitures et accessoires	72,8	64,3	30,7	47,7	95,0	6,2	–	101,2	101,2
Mobilier et matériel	291,2	3 113,4	(3 088,4)	(99,2)	25,0	1,6	–	26,6	26,6
Total, gestion financière	44 169,1	51 145,4	16 909,1	33,1	68 054,5	4 293,4	–	72 347,9	72 347,9

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			ONU	Caisse des pensions	
Frais d'audit									
Audit externe	378,8	565,8	74,7	13,2	640,5	41,6	113,7	568,4	682,1
Audit interne	989,1	1 373,1	375,0	27,3	1 748,1	159,5	317,9	1 589,7	1 907,6
Total, audit	1 367,9	1 938,9	449,7	23,2	2 388,6	201,1	431,6	2 158,1	2 589,7
Dépenses du Comité mixte	–	–	58,9	–	58,9	3,8	–	62,7	62,7
Total des ressources nécessaires	101 169,5	110 665,5	31 605,8	28,6	142 271,3	8 723,8	18 998,6	131 996,5	150 995,1
Dépenses extrabudgétaires (assurance maladie après la cessation de service)									
Activités opérationnelles	642,4	131,0	–	–	131,0	22,6	–	153,6	153,6

^a Y compris les intérêts bancaires pour les exercices biennaux 2004-2005 et 2006-2007.

Recettes au titre des opérations	Recettes (montant effectif)		Recettes (montant estimatif)	
	2004-2005	2006-2007	2008-2009	
Intérêts bancaires	3 897,6	8 417,1	8 417,1	

71. Comme l'indique le tableau 6, l'augmentation globale des crédits demandés s'élève à 31 605 800 dollars (avant actualisation des coûts), soit 28,6 %, par rapport à l'exercice biennal précédent. Elle comprend les éléments suivants : frais de gestion administrative (14 188 100 dollars), frais de gestion financière (16 909 100 dollars), frais d'audit (449 700 dollars) et dépenses du Comité mixte (58 900 dollars). On trouvera ci-après de brèves explications concernant ces augmentations; des explications plus détaillées accompagnées de justifications sont présentées au paragraphe 75 et à l'annexe II pour les frais de gestion administrative, au paragraphe 98 et à l'annexe III pour les frais de gestion financière, au paragraphe 124 et à l'annexe IV pour les frais d'audit et au paragraphe 127 pour les dépenses du Comité mixte :

a) L'augmentation des ressources au titre des frais de gestion administrative, soit 14 188 100 dollars comprend une augmentation de 3 761 800 dollars au titre des postes et une augmentation de 10 426 300 dollars pour les autres dépenses. Cette dernière est principalement imputable à l'exécution de projets dans les domaines de l'informatique et de la gestion (6 177 000 dollars), les autres postes de dépense ayant trait à l'entretien du matériel de bureautique (1 711 600 dollars) et à l'acquisition de matériel (395 000 dollars), à l'augmentation du loyer (1 408 300 dollars), aux frais de voyage du personnel et des représentants (327 400 dollars) et aux communications (539 300 dollars). L'augmentation totale comprend un montant de 2 946 500 dollars directement imputable au regroupement des systèmes

informatiques, qui aurait normalement été demandé au titre des frais de gestion des investissements;

b) L'augmentation des crédits demandés au titre de la gestion du portefeuille (16 909 100 dollars) comprend un montant de 2 997 600 dollars pour les postes et un montant de 13 911 500 dollars pour les autres dépenses, principalement imputable aux frais de voyage du personnel (553 700 dollars), au coût de services de consultants (juristes), de services fournis par les sociétés indépendantes et de services de données concernant les marchés (10 373 400 dollars), ainsi qu'à la location de locaux, y compris les travaux de rénovation (3 934 300 dollars);

c) L'augmentation des ressources au titre des frais d'audit (449 700 dollars) concerne la part des dépenses du Comité des commissaires aux comptes qui est à la charge de la Caisse (74 700 dollars) et, pour l'audit interne, le coût des postes (310 000 dollars) et les frais de voyage du personnel (61 000 dollars).

72. Les estimations concernant la répartition des ressources, en pourcentage, et les ressources demandées, sont récapitulées, par composante, aux tableaux 7 et 8, respectivement.

Tableau 7

**Répartition des ressources par composante, en pourcentage :
Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

<i>Catégorie</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	6,88	
B. Programme de travail		
1. Opérations	18,78	100,0
2. Investissements	37,72	
Total partiel, B	56,50	100,0
C. Appui au programme		
1. Systèmes d'information	23,67	
2. Appui administratif	11,23	
Total partiel, C	34,90	
D. Audit	1,68	
E. Comité mixte	0,04	
Total	100,0	100,0

Tableau 8
**Ressources nécessaires par composante – Caisse commune
des pensions du personnel des Nations Unies**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
1. Budget ordinaire									
A. Direction exécutive et administration	19 541,1	16 358,7	(6 567,2)	(40,1)	9 791,5	699,5	1 204,7	9 286,3	10 491,0
B. Programme de travail									
1. Opérations	20 958,6	22 300,4	4 423,7	19,8	26 724,1	1 688,8	8 002,7	20 410,2	28 412,9
2. Investissements	37 659,5	40 208,1	13 459,9	33,5	53 668,0	3 475,2	–	57 143,2	57 143,2
Total partiel, B	58 618,1	62 508,5	17 883,6	28,6	80 392,1	5 164,0	8 002,7	77 553,4	85 556,1
C. Appui au programme									
1. Systèmes d'information	20 825,8	28 400,0	5 269,7	18,6	33 669,7	2 179,6	5 896,5	29 952,9	35 849,3
2. Appui administratif	816,6	1 459,4	14 511,1	994,3	15 970,5	475,7	3 463,1	12 983,1	16 446,2
Total partiel, C	21 642,4	29 859,4	19 780,8	66,2	49 640,2	2 655,3	9 359,6	42 936,0	52 295,5
D. Audit	1 367,9	1 938,9	449,7	23,2	2 388,6	201,1	431,6	2 158,1	2 589,7
E. Comité mixte	–	–	58,9	–	58,9	3,8	–	62,7	62,7
Total	101 169,5	110,665,5	31 605,8	28,6	142 271,3	8 723,7	18 998,6	131 996,5	150 995,1
2. Ressources budgétaires	642,4	131,0	–	–	131,0	22,6	–	153,6	153,6

73. La récapitulation des nouveaux postes demandés est présentée dans le tableau 9.

Tableau 9
Récapitulation des postes demandés

	Nature de la demande	Poste	Nombre de postes	Catégorie
Administration				
Direction exécutive et administration				
Bureau de l'Administrateur				
Service juridique	Création	Chef du Service juridique	1	P-5
Politiques et analyse	Création	Responsable des politiques et de l'analyse	1	P-4
Programme de travail				
Opérations				
Section des prestations et des services aux clients	Création	Spécialiste des prestations	1	P-3

	<i>Nature de la demande</i>	<i>Poste</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Catégorie</i>
	Création	Spécialiste des services aux clients	1	P-3
	Création	Assistant (services aux clients)	2	G-1/G-6
	Création	Assistant (gestion des dossiers)	1	G-1/G-6
	Transformation de postes temporaires en postes permanents	Assistant (prestations)	3	G-1/G-6
Section des services financiers Bureau de Genève	Création	Analyste en organisation	1	P-4
	Création	Chef du Groupe du service clients et de la gestion des dossiers	1	P-4
	Création	Assistant principal (prestations)	1	G-1/G-6
	Création	Assistant administratif (Groupe de la gestion des dossiers)	1	G-1/G-6
	Création	Assistant (finances)	1	G-1/G-6
	Création	Assistant (prestations)	2	G-1/G-6
Appui au programme				
Service administratif	Reclassement	Spécialiste de la gestion administrative	1	P-3 à P-4
	Création	Assistant (gestion des installations)	1	G-1/G-6
Investissements				
Direction exécutive et administration				
Bureau du Directeur	Création	Gestionnaire de programme (hors classe)	1	P-5
	Reclassement	Assistant administratif principal	1	G-1/G-6 à G-7
Programme de travail				
Section des investissements	Création	Chef de la Section des investissements	1	D-1
	Création	Gérant des actions asiatiques	1	P-3
	Création	Gérant des actions européennes	1	P-3
	Création	Gérant obligataire	1	P-3
	Création	Assistant du Chef de la Section (investissements)	1	Services généraux (G-1/G-6)
Section du contrôle des risques et de la conformité	Création	Juriste	1	P-4
	Création	Assistant principal (contrôle des risques)	1	Services généraux (G-7)
	Création	Assistant principal (contrôle de conformité)	1	Services généraux (G-7)
Section des opérations	Création	Assistant principal (opérations)	1	Services généraux (G-7)

B. Frais de gestion administrative

1. Vue d'ensemble

74. Le secrétariat est chargé de la gestion de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et relève du Comité mixte de la Caisse. Il a pour mission de fournir des services aux participants ainsi que des pensions de retraite et autres prestations aux retraités et bénéficiaires, dans des conditions optimales de sécurité, d'efficacité, de transparence et de responsabilité, tout en se conformant aux normes les plus exigeantes d'efficacité, de compétence et d'intégrité. Pour s'acquitter de sa mission, la Caisse doit appliquer une réglementation de plus en plus complexe, résultant de décisions antérieures prises soit par souci d'économie, soit pour répondre à une forte demande sociale en faveur de nouvelles catégories de bénéficiaires. Elle doit aussi continuer à réformer ses mécanismes et procédures pour s'adapter à un environnement bancaire et réglementaire en évolution constante.

75. Les crédits demandés au titre des frais de gestion administrative représentent un montant total de 71 769 300 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 14 188 100 dollars (24,6 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2006-2007. L'augmentation nette indiquée au tableau 11 est le résultat des augmentations et diminutions indiquées ci-après :

a) *Direction exécutive et administration.* La diminution de 6 061 400 dollars concerne des objets de dépenses autres que les postes, en raison, principalement, de l'adoption par la Caisse de la méthode de budgétisation axée sur les résultats, qui a entraîné le transfert des frais généraux de fonctionnement, essentiellement pour la location de locaux, à la rubrique Appui au programme (6 554 900 dollars). Cette diminution a été contrebalancée par quelques augmentations : 493 000 dollars pour les deux nouveaux postes proposés (1 P-5 et 1 P-4), 72 000 dollars pour les frais de voyage du personnel, et 189 300 dollars pour les frais de voyage de représentants par suite de la création du Comité d'audit;

b) *Programme de travail, opérations.* L'augmentation de 4 423 700 dollars comprend 2 292 800 dollars au titre des 12 nouveaux postes proposés [2 P-4, 2 P-3, 1 poste d'agent des services généraux (G-7) et 7 postes d'agent des services généraux (G-1/G-6)], ainsi que 2 130 900 dollars de ressources supplémentaires autres que celles affectées à des postes, soit : a) le coût du personnel temporaire autre que pour les réunions (1 865 400 dollars) qui fournira une assistance en ce qui concerne les aspects administratifs d'un certain nombre de projets informatiques; et b) le résultat net des augmentations et diminutions au titre des frais généraux de fonctionnement (500 000 dollars) (voir tableau 10);

c) *Appui au programme.* L'augmentation de 15 825 800 dollars concerne le Service des systèmes d'information (6 768 800 dollars) et le Service administratif (9 057 000 dollars). S'agissant du Service des systèmes d'information, l'accroissement des ressources au titre des postes résulte de la réaffectation de deux postes du tableau d'effectifs du Service de la gestion des investissements [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (G-1/G-6)] dans le cadre du regroupement des services informatiques (725 400 dollars). Pour ce qui est des ressources non affectées à des postes, l'accroissement est essentiellement dû à l'augmentation des dépenses au titre des services contractuels (5 391 300 dollars), à l'acquisition de mobilier et de matériel (106 000 dollars), et à l'augmentation des frais généraux de fonctionnement au titre des communications (539 300 dollars). Toutefois, une partie

de l'augmentation totale (2 509 400 dollars) est imputable au Service de la gestion des investissements et représente les coûts additionnels découlant du regroupement des services informatiques. En ce qui concerne le Service administratif, l'accroissement est imputable aux frais généraux de fonctionnement, en particulier pour la location de locaux (8 497 200 dollars), les ressources à ce titre étant précédemment demandées au titre du Bureau de l'Administrateur, ainsi qu'au coût d'un nouveau poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) et du reclassement d'un poste d'administrateur de P-3 à P-4 et au coût additionnel d'un poste P-3 (fonctionnaire du budget), approuvé pour l'exercice biennal 2006-2007 et financé en tant que poste maintenu (250 600 dollars).

76. Les estimations concernant la répartition des ressources, en pourcentage, et les ressources demandées sont récapitulées, par composante, aux tableaux 10 et 11, respectivement.

Tableau 10
Répartition des ressources, par composante

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Direction administrative et administration	6,3	
B. Programme de travail (opérations)	37,2	100,0
C. Appui au programme		
1. Service des systèmes d'information	41,8	
2. Service administratif	14,7	
Total partiel C	56,5	
Total	100,0	100,0

Tableau 11
Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2004-2005 (dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>Croissance budgétaire</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actuali- sation des coûts</i>	<i>Répartition</i>		<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			<i>ONU</i>	<i>Caisse des pensions</i>	
1. Budget ordinaire									
A. Direction exécutive et administration	14 776,5	10 591,5	(6 601,4)	(57,2)	4 530,1	340,1	1 204,7	3 665,8	4 870,5
B. Programme de travail (opérations)	20 958,6	22 300,4	4 423,7	19,8	26 724,1	1 688,1	8 002,7	20 410,2	28 412,9

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actuali- sation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			ONU	Caisse des pensions	
C. Appui au programme									
1. Service des systèmes d'information	19 080,8	23 229,9	6 768,8	29,1	29 998,7	1 941,1	5 896,5	26 043,4	31 939,8
2. Service administratif	816,6	1 459,4	9 057,0	620,6	10 516,4	255,1	3 463,1	7 308,4	10 771,5
Total partiel, appui au programme	19 897,4	24 689,3	15 825,8	64,1	40 515,1	2 196,3	9 359,6	33 351,8	42 711,4
Total	55 632,5	57 581,2	14 188,1	24,6	71 769,3	4 225,5	18 567,0	57 427,8	75 994,8
2. Ressources extrabudgétaires	642,4	131,0	-	-	131,0	22,6	-	153,6	153,6

2. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 530 100 dollars

77. L'Administrateur de la Caisse est responsable de toutes les activités nécessaires à l'administration de la Caisse et supervise le Bureau de l'administrateur, les Opérations, le Service des systèmes d'information et le Service administratif. Il est chargé de déterminer la politique générale de la Caisse et de diriger, superviser et gérer toutes ses activités, y compris celles d'ordre juridique. Il exerce aussi les fonctions de secrétaire du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et de son Comité permanent, du Comité d'actuares, du Comité d'audit et du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies. Il est responsable de l'organisation et du service des réunions de ces organes.

78. L'Administrateur/Secrétaire est secondé par l'Administrateur adjoint, l'Assistant spécial de l'Administrateur et le Chef du Service juridique ainsi que le personnel d'appui des services de conférence et d'appui administratif. Le Service juridique a la responsabilité des services juridiques à fournir pour la gestion et l'ensemble des opérations de la Caisse, ainsi que des arrangements matériels à prendre et des services en matière de procédures et d'administration à fournir pour les réunions du Comité d'audit et du Comité permanent (recours) du Comité mixte ainsi que du Comité des pensions du personnel des Nations Unies (cas d'invalidité). Il est en outre chargé de faire en sorte que les opérations de la Caisse soient conformes aux Statuts et Règlements de la Caisse, que les dispositions des Statuts soient interprétées avec cohérence et que les intérêts juridiques de la Caisse soient dûment protégés en toutes circonstances.

Tableau 12

Objectifs pour l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Assurer l'exécution complète du programme de travail de la Caisse, conformément aux Statuts et Règlements de la Caisse et aux décisions et directives du Comité mixte et de l'Assemblée générale

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Exécution du programme de travail de la Caisse, tel que défini dans la Charte de management de la Caisse	<p>a) Appliquer avec succès les plans d'action détaillés</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 100 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
b) Recrutement et affectation rapides des fonctionnaires	<p>b) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 250 jours 2006-2007 (estimation) : 200 jours 2008-2009 (objectif) : 150 jours</p>
c) Équilibrage des effectifs masculins et féminins	<p>c) Accroissement du pourcentage de femmes dans la catégorie des administrateurs et les catégories supérieures (nominations d'une durée d'un an au moins)</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 32 % 2006-2007 (estimation) : 35 % 2008-2009 (objectif) : 50 %</p>
d) Efficacité des services administratifs et services d'appui à fournir aux comités	<p>d) Degré de satisfaction du Comité mixte, du Comité permanent, du Comité d'actuaire, du Comité d'audit et des groupes de travail</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (nombre de plaintes)</p> <p>2004-2005 : aucune plainte à ce sujet 2006-2007 (estimation) : aucune plainte à ce sujet 2008-2009 (objectif) : aucune plainte</p>

Facteurs externes

79. Les objectifs et les réalisations escomptées à la rubrique Direction exécutive et administration devraient être atteints, à condition que des ressources en personnel et des ressources financières suffisantes soient mises à sa disposition.

Produits

80. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, les produits indiqués ci-après seront exécutés :

- a) Élaboration d'un plan stratégique pour la Caisse;
- b) Services à fournir aux organes intergouvernementaux et groupes d'experts : 2 sessions du Comité mixte, l'une à Rome et l'autre à New York; 2 réunions du Comité permanent du Comité mixte; 2 réunions du Comité d'actuaire; 6 réunions du Comité d'audit et réunions d'environ 4 groupes de travail; une session commune du Comité d'actuaire et du Comité des placements; 8 réunions du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
- c) Rédaction de documents : une centaine de documents à présenter au Comité mixte, au Comité d'actuaire et aux groupes de travail; 15 notes destinées au Comité d'audit, en sus des services fonctionnels techniques et administratifs à fournir pour ses sessions; 8 réunions des Comités des pensions du personnel des Nations Unies;
- d) Services fonctionnels, techniques et administratifs à fournir pour les sessions du Comité permanent : préparer une douzaine de demandes de réexamen ou recours à présenter au Comité permanent; présenter ces affaires au Comité et rédiger ses décisions; faire fonction de défendeur devant le Tribunal administratif des Nations Unies pour les affaires ayant trait aux pensions et préparer les répliques du défendeur (une dizaine); recherches juridiques, analyse des précédents, correspondance avec les requérants;
- e) Services fonctionnels, techniques et administratifs à fournir pour les sessions du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies (8) : préparer les demandes relatives à l'octroi d'une prestation d'invalidité (environ 140 nouvelles demandes concernant des adultes, 40 concernant des enfants et environ 190 demandes de réexamen); 2 recours;
- f) Autres activités de fond :
 - i) Planification efficace des successions compte tenu des départs à la retraite; amélioration de la planification pour éviter les vacances de poste consécutives aux départs à la retraite et pour pourvoir les autres postes vacants par suite de mouvements de personnel dans les cinq mois suivant l'avis de vacance de poste;
 - ii) Administration et contrôle efficaces des projets ci-après :
 - Progiciel de gestion intégrée;
 - Continuité des opérations et plan antisinistre;
 - Regroupement des systèmes informatiques;

- Étude de la gestion actif-passif;
- Gestion des risques pour l'ensemble des opérations de la Caisse;
- Entrepôt de données;
- Comité consultatif en matière d'achat.

iii) Conseils et assistance concernant le maintien des privilèges et immunités de la Caisse; conseils sur des questions ayant trait à l'interprétation et à l'application des Statuts ainsi que des règles et procédures administratives de la Caisse; négociation d'accords et autres instruments juridiques avec des organisations internationales et intergouvernementales; codification de la jurisprudence du Comité permanent et des affaires portées devant le Tribunal administratif.

Tableau 13
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	2 317,4	2 810,4	8	10
Objets de dépense	8 274,2	1 719,7	–	–
Total	10 591,6	4 530,1	8	10

81. Le montant demandé, soit 4 530 100 dollars, correspond au maintien de huit postes existants et à la création de deux nouveaux postes permanents (1 P-5 et 1 P-4). Les ressources autres que celles affectées à des postes concernent l'administration de la Caisse dans son ensemble et comprennent les rubriques suivantes : autres dépenses de personnel, frais de voyage du personnel, frais de voyage du Comité d'actuaire et du Comité d'audit, services actuariels et dépenses de représentation. La réduction importante des ressources autres que celles affectées à des postes est imputable au fait que les frais généraux de fonctionnement figurent désormais à la rubrique Appui au programme.

3. Programme de travail

Opérations

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 26 724 100 dollars

82. Le secteur des opérations comprend la Section des prestations et du service clients et la Section des services financiers ainsi que le Bureau de Genève. Sous la direction du chef des opérations, ces services sont chargés de gérer et de diriger le personnel de la Caisse, dont la plus grande partie travaille dans ce secteur, dans la perspective des objectifs définis dans la charte de management et en se conformant aux politiques établies par la Caisse en matière de gestion de la qualité, de contrôle interne et de communications. La Section des prestations et du service clients est chargée de gérer et de contrôler le traitement des dossiers de prestations et de

fournir en permanence des services de qualité, axés sur la satisfaction des clients, à plus de 155 000 participants et bénéficiaires dans le monde entier. Par ailleurs, la Section des services financiers fournit toute la gamme des services financiers nécessaires aux opérations de la Caisse par le biais de son Groupe des paiements, de son Groupe de la comptabilité et de son Groupe des opérations de caisse, les états de paiement mensuels qu'elle gère dépassant 1,5 milliard de dollars par an.

Tableau 14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Veiller à ce que les services requis soient fournis aux participants, aux bénéficiaires et aux organisations affiliées conformément aux politiques de la Caisse en matière de communications, de contrôle de qualité et de contrôle interne ainsi qu'aux indications données dans la charte de management de la Caisse

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Gérer avec efficacité le traitement des dossiers relatifs aux droits à prestations	<p>a) Ponctualité des versements au titre de la liquidation des droits et des pensions de retraite</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (objectif de référence : 15 jours ouvrables)</p> <p>2004-2005 : 72 % des dossiers traités dans un délai de 15 jours</p> <p>2006-2007 (estimation) : 68 % des dossiers traités dans un délai de 15 jours</p> <p>2008-2009 (objectif) : 82 % des dossiers traités dans un délai de 15 jours</p>
b) Fournir en toutes circonstances des services de qualité axés sur la satisfaction des clients	<p>b) Répondre promptement, par voie postale ou par courrier électronique, au courrier reçu</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (délai de référence : 15 jours ouvrables)</p> <p>2004-2005 : 31 % de réponses à des demandes de renseignements dans les 15 jours ouvrables</p> <p>2006-2007 (estimation) : 47 % de réponses à des demandes de renseignements dans les 15 jours ouvrables</p> <p>2008-2009 (objectif) : 55 % de réponses à des demandes de renseignements dans les 15 jours ouvrables</p>

c) Gestion efficace des versements au titre des prestations de retraite	<p>c) i) Ponctualité des versements correspondant aux prestations prévues dans les états de paiement de la Caisse</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (versement ponctuel des prestations conformément aux états de paiement mensuels)</p> <p>2004-2005 : 100 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p> <p>ii) Paiements divers : ponctualité des versements</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (paiements consécutifs à une demande de rétablissement des droits à pensions : versements effectués dans les 15 jours de la réception des pièces appropriées; dans les autres cas : versements effectués dans les 30 jours de la réception de ces pièces)</p> <p>2004-2005 : 100 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
d) Fournir en toutes circonstances des services de qualité aux clients de la Caisse (organisations affiliées et participants) concernant la comptabilisation des cotisations	<p>d) Traitement ponctuel des états de fin d'année soumis par les organisations affiliées</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (vérification du compte de tous les participants dans les six semaines suivant la réception des états de fin d'année)</p> <p>2004-2005 : 100 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
e) Fournir en toutes circonstances des services de qualité concernant la présentation d'informations et de rapports financiers à l'Administration et aux organes directeurs	<p>e) Soumission ponctuelle des états financiers</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (publication de la version préliminaire des états financiers le 15 avril au plus tard de l'année suivante)</p> <p>2004-2005 : (document publié tardivement) 2006-2007 (estimation) : délai respecté 2008-2009 (objectif) : délai respecté</p>

Facteurs externes

83. Les objectifs pour ce secteur devraient être atteints à condition que des ressources en personnel et des ressources financières suffisantes soient fournies et que les organisations affiliées informent la Caisse à l'avance des variations prévues de leurs tableaux d'effectif pendant l'exercice biennal à venir.

Produits

84. Pendant l'exercice biennal, les produits suivants seront exécutés :

Section des prestations et du service clients

a) Traiter 20 000 dossiers concernant des versements au titre de la liquidation des droits et de prestations de retraite;

b) Répondre à 12 500 demandes de renseignements, par voie postale ou par courriel;

c) Réaliser 11 000 entretiens avec les participants et bénéficiaires qui se présentent aux bureaux de la Caisse;

d) Reconfigurer le certificat de droit à prestation pour en faciliter l'utilisation par les bénéficiaires;

e) Continuer à revoir et mettre à jour le matériel didactique utilisé pour les ateliers et séminaires de formation; organiser des séminaires à l'intention des participants ainsi que des retraités et bénéficiaires et des stages de formation pour le personnel des services de gestion des ressources humaines des organisations affiliées, s'il y a lieu;

f) Autres activités de fond :

i) Mettre en place des procédures pour tous les types d'activité; incorporer au système de gestion des connaissances les procédures, des extraits de jurisprudence et des exemples de cas de sorte que tout le personnel puisse facilement y avoir accès pour se familiariser avec les mécanismes de contrôle interne, notamment leurs aspects ayant trait à l'harmonisation du traitement des données;

ii) Pour améliorer la qualité des services fournis à la clientèle, un système de gestion des relations avec la clientèle sera mis en place. Il comportera l'enrichissement du site Web de la Caisse et un dispositif d'enregistrement des appels téléphoniques qui permettra de disposer de données détaillées sur le temps d'attente et d'analyser le contenu des appels, informations qui serviront ensuite à enrichir les fascicules de questions et réponses et d'information destinés aux participants;

iii) Améliorer la qualité des services fournis à nos participants et, à cette fin, apporter de nouvelles améliorations au site Web pour permettre aux utilisateurs enregistrés auprès de la Caisse d'avoir accès à une zone sécurisée pour y consulter leur dossier personnel;

iv) Dans le cadre des améliorations qui seront apportées au logiciel de gestion de contenu (Content Manager phase 2) ainsi qu'à ses interfaces avec les systèmes de gestion des ressources humaines de l'Organisation des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'UNICEF ainsi que d'autres organisations affiliées, les adresses des participants seront saisies, ce qui permettra d'automatiser la production et l'envoi des lettres en série, travail accompli manuellement à l'heure actuelle;

v) Une autre amélioration sera apportée au logiciel de gestion de contenu pour pouvoir saisir et afficher les signatures figurant sur les formulaires de désignation des bénéficiaires et dans les bases de données contenant des signatures électroniques, ce qui permettra de vérifier les signatures plus facilement et avec davantage de précisions lors du traitement des dossiers concernant les prestations à servir et des certificats de droit à prestation.

Section des services financiers

- g) Examen de 9 100 anomalies constatées dans des dossiers concernant la rémunération considérée aux fins de la pension, afin d'en réduire le nombre;
- h) Exécution de 8 000 paiements périodiques divers, en temps voulu;
- i) Exécution de 1 200 000 versements périodiques en temps voulu;
- j) Établissement de 60 000 chèques, pour 89 destinations;
- k) Établissement de 14 000 listes des encaissements/décaissements pour 10 bureaux différents;
- l) Traitement de 260 000 avis d'ajustement au coût de la vie;
- m) Acheminement, aux dates prescrites, d'environ 230 ordres de paiement hebdomadaires et mensuels aux banques concernées;
- n) Réception des prestations par les bénéficiaires dans les meilleurs délais;
- o) Clôture des états de paiement mensuels aux dates prescrites en vue de l'acheminement des ordres de paiement conformément au calendrier établi;
- p) Établissement de trois états financiers;
- q) Autres activités de fond :
 - i) Actualisation des règles de gestion financière suite à l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public par l'Organisation des Nations Unies;
 - ii) Réduction du nombre d'observations des vérificateurs entre les rapports (ce qui permet la présentation de nouvelles observations dans l'intervalle) dans les domaines en cours d'examen et sur des aspects techniques des opérations comptables;
 - iii) Rapprochement rigoureux des comptes, pour toutes les entités ayant remis des fonds, dans les délais impartis (trois à six mois après la clôture des comptes de l'exercice financier);
 - iv) Rapprochement rigoureux des données figurant dans le dossier central des cessations de service et les dossiers relatifs aux états de paiement pour permettre la clôture annuelle et biennale des comptes;
 - v) Réalisation, à New York, à Genève et pour les principales entités concernées, d'exposés et d'activités de formation sur les questions ayant trait aux anomalies constatées concernant les cotisations des participants lors des rapprochements;

- vi) Production en temps voulu des rapprochements bancaires certifiés;
- vii) Établissement des rapprochements bancaires mensuellement.

Tableau 15
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	19 881,0	22 173,8	109	121
Autres objets de dépense	2 419,4	4 550,3	–	–
Total partiel	22 300,4	26 724,1	109	121
Ressources extrabudgétaires	131,0	131,0	1	1
Total	22 431,4	26,855,1	110	122

85. Le montant de 26 724 100 dollars demandé correspond essentiellement au maintien de 109 postes et à la création de 12 nouveaux postes permanents [2 P-4, 2 P-3, 1 poste d'agent des services généraux (G-7) et 7 postes d'agent des services généraux (G-1/G-6)]. Les ressources non affectées à des postes concernent le personnel temporaire autre que pour les réunions et les frais bancaires. Leur accroissement est principalement dû au fait que les frais bancaires figurent désormais en chiffres bruts, avant déduction des intérêts, et à la nécessité de recruter du personnel temporaire en raison de la participation des services des opérations à des projets informatiques (voir le tableau 19). En outre, les coûts imputables au Bureau de Genève, qui figuraient séparément sous la rubrique Bureau de Genève dans les projets de budget antérieurs, sont désormais inclus dans les chiffres indiqués pour l'ensemble du secrétariat pour les programmes considérés.

86. À sa cent quatre-vingt-sixième réunion, le Comité permanent a examiné une note relative au programme de retenues à la source des primes d'assurance maladie après la cessation du service. À l'issue de la discussion, il a approuvé pour ce programme l'affectation de ressources extrabudgétaires qui seraient financées par des organisations affiliées participant au programme, sans frais pour la Caisse. Le coût d'un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) a ainsi été financé pour l'exercice 2006-2007 et le maintien de ce poste a été demandé pour l'exercice biennal 2008-2009. Un montant de 131 000 dollars (avant actualisation des coûts) est donc prévu pour un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6), dont le coût sera pris en charge par les organisations affiliées participant au programme.

4. Appui au programme

Service des systèmes informatique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 29 998 700 dollars

87. Le Service des systèmes d'information, se fondant sur le modèle de gouvernance de l'activité informatique défini par la Caisse, est responsable des

services relatifs aux systèmes informatiques de la Caisse, de la coordination de la mise en œuvre des décisions stratégiques du Comité exécutif des technologies de l'information, de la planification relative à la formation du personnel aux techniques informatiques, ainsi que de la mise en place des moyens requis pour faciliter l'échange des connaissances et le travail collectif. Il est chargé de fournir des services d'appui pour toutes les activités d'informatique et de bureautique, y compris la conception, le développement et la mise en service des logiciels et systèmes, ainsi que des services à fournir concernant le matériel, les télécommunications, l'infrastructure et les services de conférence. La fonction Systèmes comprend l'analyse, la conception, la programmation et la mise en service d'applications complexes adaptées aux besoins de la Caisse ou prêtes à l'emploi qui permettent à la Caisse de gérer diverses opérations cruciales ainsi que ses interfaces avec diverses organisations affiliées. La fonction Opérations comprend les activités de coordination et de suivi concernant les performances, la sécurité et l'intégrité du réseau complexe de systèmes de la Caisse, ainsi que la gestion de l'infrastructure nécessaire aux applications utilisées à l'échelle de la Caisse, telles que le logiciel de correspondance, le système Pensys, le système Lawson, le système de gestion de contenu, le site Web de la Caisse, l'entrepôt de données et le système de gestion des connaissances; en outre, un service d'aide technique, également chargé du plan antisinistre, fournit des services pour les opérations de la Caisse. Enfin, la fonction Gestion de l'information comprend la gestion des diverses bases de données multiplate-formes de la Caisse, et l'établissement de rapports à l'aide du système intégré de l'entrepôt de données.

88. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, le Service des systèmes d'information continuera à développer les projets décrits dans la Charte de management de la Caisse : gestion des connaissances, fluidité de la circulation de l'information, gestion des risques, gestion de la qualité et communication. Le Service assurera en outre la fourniture de tous les services ayant trait à l'informatique pour l'ensemble de la Caisse, y compris le Service de la gestion des investissements. Les objectifs pour l'exercice biennal 2008-2009 ont pour point de départ les projets de réorganisation informatique exécutés à partir de la période 2004-2007, mais tiennent compte aussi des défis que posera le prochain regroupement des services informatiques. Pour atteindre ces objectifs, le Service des systèmes d'information doit davantage mettre l'accent sur la planification des projets et la gestion de la qualité. Avec l'interexploitabilité des applications et une réduction du nombre d'interfaces, la fluidité de la circulation de l'information entre toutes les unités de la Caisse sera garantie.

89. Pour atteindre ces objectifs pendant l'exercice 2008-2009, six grandes catégories d'activités ont été définies dans les domaines ci-après :

a) Partage des informations entre les organisations affiliées. Développement des applications reliées aux interfaces des organisations affiliées pour le partage par voie électronique d'un plus grand volume d'informations concernant les participants et les bénéficiaires (toutes les opérations administratives relatives au personnel et les transactions financières correspondantes);

b) Service clients. Mise en place d'un système de gestion des relations avec la clientèle, comportant un module de validation optique des signatures pour aider le Groupe du service clients à s'acquitter de sa charge de travail plus efficacement, tout en réduisant le risque de fraude;

c) **Système Web.** Les bénéficiaires et les participants auront accès en ligne à des informations personnalisées par le biais d'applications conçues pour les besoins de la Caisse. Les relevés de prestation et les avis d'ajustement au coût de la vie pourront aussi être produits sur demande. Le projet prévoit en outre des portails conçus de façon à permettre la communication entre le personnel de la Caisse, les organisations affiliées, les participants et les bénéficiaires;

d) **Systèmes d'information de la Caisse.** On fera en sorte que les systèmes d'une importance cruciale pour la Caisse (gestion de contenu et Lawson par exemple) soient tenus à jour à mesure de la parution des versions nouvelles ou améliorées des logiciels offertes par les fournisseurs ainsi que des changements apportés au modèle d'activité de la Caisse;

e) **Opérations de la Caisse.** On fera en sorte que la structure informatique suive l'évolution des besoins des usagers tout en tirant parti des techniques de pointe pour apporter des améliorations dans les domaines de la sécurité, des performances et de la qualité de service;

f) **Regroupement des services informatiques.** On fera en sorte que le regroupement de l'infrastructure informatique, du Service de la gestion des investissements et du secrétariat de la Caisse en un service unique s'effectue en parfaite continuité, dans le cadre d'un accord commun de prestation de services.

Tableau 16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Faire en sorte que les techniques informatiques et télématiques jouent un rôle de catalyseur pour le renforcement et la modernisation des systèmes informatiques de la Caisse

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Efficacité et efficience accrues du service clients

a) i) Temps consacré au service clients, lorsque ceux-ci ont accès à l'infrastructure informatique (pourcentage)

Mesure des résultats

2004-2005 : 99,7 %

2006-2007 (estimation) : 99,9 %

2008-2009 (objectif) : 99,9 %

a) ii) Temps consacré au service clients, lorsque ceux-ci ont accès aux applications relatives aux pensions (pourcentage)

Mesure des résultats

2004-2005 : 99,8 %

2006-2007 (estimation) : 99,9 %

2008-2009 (objectif) : 99,9 %

- a) iii) Temps consacré au service clients, lorsque ceux-ci ont accès à des applications et services financiers externalisés (Service de la gestion des investissements) (pourcentage)
- Mesure des résultats*
- 2004-2005 : sans objet
2006-2007 (estimation) : sans objet
2008-2009 (objectif) : 99,9 %
- b) Efficacité accrue du modèle de gouvernance relatif à l'informatique, des méthodes d'élaboration de logiciels et des processus administratifs
- b) i) Pourcentage de systèmes d'information, sur la base du volume actuel des services
- Mesure des résultats*
- 2004-2005 : 80 %
2006-2007 (estimation) : 85 %
2008-2009 (objectif) : 100 %
- b) ii) Pourcentage de projets prescrits par le Comité mixte dont la mise en œuvre est achevée
- Mesure des résultats*
- 2004-2005 : 87,5 %
2006-2007 (estimation) : 90 %
2008-2009 (objectif) : 100 %
- c) Utilisation accrue des gisements de données pour le partage de l'information
- c) i) Pourcentage de la documentation relative aux pensions (politiques, procédures et réglementation) accessible dans le cadre du système de gestion des connaissances
- Mesure des résultats*
- 2004-2005 : sans objet
2006-2007 (estimation) : 50 %
2008-2009 (objectif) : 65 %
- c) ii) Pourcentage d'occurrences sur le site Web de la Caisse aux fins de partage d'informations et de communication avec les participants dans le monde entier
- Mesure des résultats*
- 2004-2005 : 41 %
2006-2007 (estimation) : 52 %
2008-2009 (objectif) : 62 %

	<p>c) iii) Pourcentage d'occurrences sur le site Web de la Caisse aux fins de partage d'informations et de communication avec les bénéficiaires du monde entier</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 3 % 2006-2007 (estimation) : 7 % 2008-2009 (objectif) : 10 %</p>
d) Sécurité accrue en matière d'information	<p>d) Augmentation du taux de conformité pour les produits ou services définis selon la norme de sécurité ISO 17799 relative à la sécurité, mesuré annuellement</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 59 % 2006-2007 (estimation) : 78 % 2008-2009 (objectif) : 90 %</p>
e) Partage de l'information : accroissement des échanges avec les participants, les bénéficiaires et autres clients	<p>e) i) Pourcentage de participants accédant à des informations concernant les ressources humaines par voie électronique</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 50 % 2006-2007 (estimation) : 75 % 2008-2009 (objectif) : 85 %</p> <p>e) ii) Pourcentage de participants accédant à des informations financières par voie électronique^a</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : sans objet 2006-2007 (estimation) : sans objet 2008-2009 (objectif) : 10 %</p>

^a Le projet relatif à la collecte de données financières commencera pendant l'exercice biennal 2008-2009.

Facteurs externes

90. Les objectifs de ce sous-programme devraient être atteints à condition : a) que l'évolution technologique corresponde aux projections retenues; b) que les ressources requises pour atteindre les cibles d'une importance cruciale soient fournies tant de source interne que par externalisation, conformément aux plans établis pour les projets considérés; et c) que les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et obligations et coopèrent pleinement à la réalisation des objectifs de la stratégie en matière d'informatique et de télématique, plus particulièrement aux stades des réexamens en cours d'exécution et de la reconfiguration du processus.

Produits

91. Pendant l'exercice biennal 2008-2009, les produits ci-après seront exécutés :

Opérations

a) *Ligne d'action* : assurer la conformité aux politiques du Comité exécutif pour les technologies informatiques de la Caisse et aux normes applicables pour ce secteur (ITIL et CoBIT, par exemple) pour tous les services informatiques et télématiques fournis par le Service des systèmes d'information; élaborer et appliquer des normes en matière d'informatique ainsi que des projets informatiques, y compris pour l'acquisition de compétences techniques; prendre les dispositions voulues pour assurer la sécurité du réseau, conformément à la norme internationale de sécurité ISO 17799 (conformité et certification des mesures de sécurité), pour la totalité de l'infrastructure informatique et télématique de la Caisse;

b) *Connectique* : gestion et maintenance de l'infrastructure télématique reliant les bureaux de la Caisse à New York et Genève et d'autres entités telles que les organisations affiliées et le Centre international de calcul; expansion et hébergement du domaine relatif au courriel d'Internet et d'intranet et hébergement du domaine relatif aux pensions au centre informatique de New York;

c) *Investissements* : accroître la bande passante de la dorsale et le débit du réseau de la Caisse à New York en fonction de l'important volume du trafic de données audio et vidéo que requiert l'exploitation des systèmes essentiels;

d) *Installations* : gestion et maintenance des installations du centre informatique de la Caisse à New York, y compris la mise en place et la maintenance des alimentations de sauvegarde; contrôle et gestion des systèmes de chauffage, ventilation, climatisation, lutte contre l'incendie et extinction automatique, etc., ainsi que des dispositifs de contrôle de l'air ambiant; contrôle des applications, du matériel et du trafic à partir du service central pour éviter toute interruption de service;

e) *Sécurité de l'information* : évaluations périodiques des risques de sécurité en ce qui concerne les structures et opérations technologiques des bureaux de la Caisse à New York et à Genève et protection du réseau par des moyens divers : coupe-feu, antispam, antivirus, etc.;

f) *Aide aux usagers* : appui technique et opérationnel et service d'aide aux usagers pour les applications, serveurs, postes de travail et appareils mobiles reliés aux réseaux de la Caisse à New York et à Genève; soutien systémique aux usagers de toutes les applications : logiciels de bureautique, courriel, système de gestion des connaissances et applications spéciales de la Caisse; services à assurer pour le bon fonctionnement des salles de conférence (installations et matériel), y compris pour les téléconférences, visioconférences et projections;

g) *Messagerie* : mise en place et maintenance de services de messagerie électronique : courriel, télécopie, etc.; mise en place et maintenance de services de messagerie et de télécommunications mobiles (Blackberry);

h) *Gestion des investissements* : appui aux fonctions ayant trait à la gestion des investissements à l'aide d'une infrastructure informatique commune et d'un système de télécommunications sécurisé, pour assurer l'accès en temps réel aux données des marchés financiers; analyses approfondies et traitement exclusivement

électroniques de l'ensemble des opérations d'achat et de vente de valeurs; amélioration de la connectique et de l'accès au système de prévision IBES (Institutional Brokers Estimate System), qui rassemble les informations disponibles concernant les prévisions de bénéfices faites par des analystes financiers pour les sociétés cotées en bourse;

Systèmes d'information de la Caisse

i) *Planification* : élaboration et mise en œuvre de stratégies pour la conception de systèmes répondant à l'évolution des besoins opérationnels des organisations;

j) *Développement* : maintenance de systèmes qui permettent d'obtenir des gains de productivité en réduisant le traitement manuel des prestations et en améliorant le traitement des données concernant les participants et les bénéficiaires ainsi que la compatibilité avec les nouvelles interfaces bancaires et comptables;

k) *Maintenance des systèmes de la Caisse* : maintenance et mise à niveau des systèmes de la Caisse pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions essentielles en matière d'opérations et de placement, y compris la comptabilité et la gestion de contenu; améliorer les applications ayant trait au service clients par la mise en place du système de gestion des relations avec la clientèle;

l) *Maintenance des systèmes anciens* : maintenance et amélioration des applications de la Caisse;

Services de gestion de l'information

m) *Gestion des bases de données* : mise en place, maintenance et perfectionnement des bases de données de la Caisse avec accès multiplates-formes; mise à niveau des bases de données pour faire face aux besoins opérationnels;

n) *Programmation* : conception et maintenance de systèmes de bases de données et de programmes permettant l'accès à des données d'importance cruciale, pour diverses applications et interfaces;

o) *Entrepôt de données* : mise en place et maintenance du système d'entreposage de données et améliorations visant à en accroître l'accessibilité; mise en place d'une fonction nettoyage et intégration des données avec accès multiplates-formes;

p) *Rapports de gestion* : mise en place, administration et perfectionnement d'un système d'établissement de rapports de gestion à l'aide d'outils d'aide informatique;

Services de gestion des projets

q) *Gouvernance* : perfectionnement et mise en service de l'infrastructure de gestion des programmes, en mettant fortement l'accent sur la bonne gouvernance, selon le modèle élaboré par les organes directeurs du Service des systèmes d'information;

r) *Solutions de portail* : définir, gérer et mettre en place la solution de portail enrichie pour communiquer en ligne avec les participants et les bénéficiaires;

Services de contrôle de la qualité et de la production

s) *Normes de qualité* : recenser et exposer les besoins concernant l'application de diverses normes de qualité dans les services informatiques et télématiques;

t) *Gestion du changement* : définir et mettre en place une structure complète de gestion du changement;

u) *Exécution et administration des audits informatiques* : gestion et prise en compte des observations d'audit interne et externe concernant les services informatiques;

v) *Accords de prestation de services* : établir des statistiques et administrer les accords de prestation de services conclus par le Service des systèmes d'information;

w) *Gestion de la production* : veiller au contrôle de qualité pour s'assurer que tous les systèmes ne soient mis en place qu'après avoir été soumis à une évaluation détaillée suivie d'une mise à l'essai auprès des usagers;

Service d'administration des contrats

x) Contrôle et administration des diverses composantes du budget du Service des systèmes d'information; appui administratif aux services d'informatique et de télématique, notamment pour le traitement des contrats et des factures correspondantes; gestion des actifs du Service; relations avec les fournisseurs, des serveurs homologues, des entreprises et des collaborateurs extérieurs.

Tableau 17

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	6 021,4	6 746,8	24	26
Autres objets de dépenses	17 208,5	23 251,9	–	–
Total	23 229,9	29 998,7	24	26

92. Le montant de 29 998 700 dollars correspond au maintien de 24 postes et à la réaffectation de deux postes du Service des systèmes d'information dans le cadre du regroupement des services informatiques [1 P-4, 1 poste d'agent des services généraux (G-1/G-6)], ainsi qu'au coût d'autres objets de dépenses : autres dépenses de personnel, frais de voyage du personnel, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, fournitures, mobilier et matériel. L'accroissement des dépenses autres que pour les postes est imputable aux projets informatiques et à l'acquisition de matériel supplémentaire.

Service administratif

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 516 400 dollars

93. Le Service administratif fournit les services d'appui administratif et d'appui au programme requis pour la mise en œuvre des activités de la Caisse. Il aide l'Administrateur et le Directeur du Service des systèmes d'information à établir le projet de budget biennal et fournit les services d'appui requis aux fins de l'utilisation efficace des ressources humaines et financières. Il s'occupe également des questions administratives générales et de la gestion des locaux.

Tableau 18
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	1 195,4	1 446,0	6	7
Autres objets de dépense	264,0	9 070,4	–	–
Total	1 459,4	10 516,4	6	7

94. Le montant de 10 516 400 dollars correspond au maintien de six postes, à la création d'un poste nouveau [agent des services généraux (G-1/G-6)] et au reclassement de P-3 à P-4 d'un poste de fonctionnaire d'administration, ainsi qu'à d'autres postes de dépenses : frais généraux de fonctionnement, principalement pour la location de locaux et l'achat de fournitures et accessoires ainsi que de mobilier et de matériel. L'augmentation importante des ressources autres que celles affectées au coût des postes est imputable aux frais généraux de fonctionnement (location de locaux, location de matériel, frais de fonctionnement, frais d'impression à l'extérieur), ainsi qu'au coût de fournitures et accessoires précédemment demandés au titre du Bureau de l'Administrateur et du Bureau de Genève et relevant désormais de l'appui au programme.

C. Frais de gestion financière

1. Vue d'ensemble

95. Le Service de la gestion des investissements a pour mandat général d'obtenir pour l'ensemble du portefeuille des rendements qui permettent à la Caisse de s'acquitter de ses obligations et de produire des rendements suffisants en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Représentant du Secrétaire général, conformément à l'article 19 des Statuts et Règlements de la Caisse, en prenant le minimum de risques. Pour cela, il doit allouer aux différents mandats et aux différentes catégories d'actifs des budgets de risques adaptés. Le Service de la gestion des investissements doit donc moduler les risques en fonction des rendements attendus, compte tenu des engagements de la Caisse, et il doit s'efforcer d'éliminer les risques opérationnels, les risques de non-conformité aux règles et les risques d'investissement qui ne produiront pas de revenu. Il doit aussi surveiller de

façon coordonnée chaque sous-catégorie du portefeuille pour s'assurer que le budget risque total n'est pas dépassé et atteindre les objectifs attendus pour ce qui est du rendement du portefeuille.

96. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, le Service de la gestion des investissements s'efforcera d'accroître ses capacités de gestion des investissements et de resserrer le contrôle des risques. C'est pourquoi il est proposé de renforcer et d'accroître la capacité de l'équipe des investissements et de l'équipe des opérations en augmentant leurs effectifs. Il est proposé de créer un poste d'administrateur hors classe chargé du programme, qui apportera un appui au Directeur pour la liaison avec les divers intéressés et qui l'aidera à coordonner les procédures d'achat de services. Des postes supplémentaires devraient aussi être créés pour les études juridiques, la gestion des risques et le contrôle de la conformité. Pour renforcer le contrôle des risques en matière d'investissements, il faut déterminer les budgets de risques des portefeuilles en mettant en relation les risques et les rendements attendus compte tenu des engagements de la Caisse et allouer le budget risque voulu à chaque portefeuille. Des ressources sont demandées pour réaliser une étude qui permettra d'arrêter des budgets de risques appropriés pour les placements de la Caisse.

97. Le Service de la gestion des investissements a l'intention de mettre en application les Principes pour l'investissement responsable, que le Secrétaire général a signés en avril 2006. Des ressources sont demandées pour effectuer une étude qui permettra de définir le meilleur plan de mise en application.

98. Le Service de la gestion des investissements dispose de ressources d'un montant total de 68 054 500 dollars (avant actualisation des coûts), qui correspond à une augmentation nette de 16 909 100 dollars (33,1 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour 2006-2007. Cette augmentation, qui apparaît au tableau 20 ci-après, s'explique comme suit :

a) Direction exécutive et administration : la baisse de 505 800 dollars enregistrée à cette rubrique s'explique par la création demandée d'un poste supplémentaire (224 200 dollars) jointe à une réduction nette de 730 000 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes; cette réduction nette résulte essentiellement d'une augmentation des dépenses de formation (242 500 dollars) et des frais de voyage du personnel (553 700 dollars) et d'une réduction des frais généraux de fonctionnement (1 390 600 dollars), pour l'essentiel des frais de location de locaux, qui ont été comptabilisés, ce qui convient mieux, parmi les dépenses d'appui au programme;

b) Programme de travail : l'augmentation enregistrée à cette rubrique (13 459 900 dollars) est due à la création proposée de 10 postes supplémentaires (3 086 500 dollars) et à une augmentation de 10 373 400 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes liée pour sa totalité aux services contractuels relatifs aux investissements;

c) Appui au programme : l'augmentation enregistrée à cette rubrique (3 955 000 dollars) résulte d'une augmentation de 5 454 100 dollars au titre de l'appui administratif moins une diminution de 1 499 100 dollars à la Section des services informatiques. La diminution à la Section des services informatiques résulte du regroupement des services informatiques et de l'augmentation des

dépenses d'appui administratif due aux frais généraux de fonctionnement auparavant enregistrés à la rubrique « Bureau du Directeur ».

99. Les estimations concernant la répartition des ressources, en pourcentage, et les ressources demandées sont récapitulées, par composante, aux tableaux 19 et 20, respectivement.

Tableau 19
Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>
A. Direction exécutive et administration	7,7
B. Programme de travail	
1. Investissements	73,8
2. Risques et conformité	2,3
3. Opérations	2,8
Total partiel, programme de travail	78,9
C. Appui au programme	
1. Section des services informatiques	5,4
2. Appui administratif	8,0
Total partiel, appui au programme	13,4
Total	100,0

Tableau 20
Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Croissance budgétaire</i>				<i>Répartition</i>				
	<i>2004-2005 (Dépenses effectives)</i>	<i>2006-2007 (Crédits ouverts)</i>	<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actuali- sation des coûts</i>	<i>ONU</i>	<i>Caisse des pensions</i>	<i>2008-2009 (Montant estimatif)</i>
A. Direction exécutive et administration	4 764,6	5 767,2	(505,8)	(8,8)	5 261,4	359,1	–	5,620,5	5,620,5
B. Programme de travail									
1. Investissements	36 112,2	37 928,3	12 278,4	32,4	50 206,7	3 240,1	–	53 446,8	53 446,8
2. Risques et conformité	–	478,2	1 060,1	221,7	1 538,3	83,0	–	1 621,3	1 621,3
3. Opérations	1 547,3	1 801,6	121,4	6,7	1 923,0	152,1	–	2 075,1	2 075,1
Total partiel, programme de travail	37 659,5	40 208,1	13 459,9	33,5	53 668,0	3 475,2	–	57 143,2	57 143,2

Composante	Croissance budgétaire				Répartition				
	2004-2005 (Dépenses effectives)	2006-2007 (Crédits ouverts)	Montant	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actuali- sation des coûts	ONU	Caisse des pensions	2008-2009 (Montant estimatif)
C. Appui au programme									
1. Section des services informatiques	1 745,0	5 170,1	(1 499,1)	(29,0)	3 671,0	238,5	–	3 909,5	3 909,5
2. Appui administratif	–	–	5 454,1	–	5 454,1	220,6	–	5 674,7	5 674,7
Total partiel, appui au programme	1 745,0	5 170,1	3 955,0	76,5	9 125,1	459,1	–	9 584,2	9 584,2
Total	44 169,1	51 145,4	16 909,1	33,1	68 054,5	4 293,4	–	72 347,9	72 347,9

2. Direction exécutive et administration, Service de la gestion des investissements

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 261 400 dollars

100. Le Directeur du Service de la gestion des investissements est responsable de l'ensemble des activités de placement de la Caisse et supervise quatre unités administratives : la Section des investissements, la Section du contrôle des risques et de la conformité, la Section des opérations et la Section des services informatiques. Il assure la direction, la supervision et la gestion d'ensemble des investissements de la Caisse, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Représentant du Secrétaire général et sous sa supervision. Il apporte par ailleurs un appui au Représentant du Secrétaire général dans ses relations avec le Comité mixte et le Comité des investissements.

101. Le Bureau du Directeur remplit deux fonctions. D'une part, il assiste le Directeur de manière à assurer une interaction efficace avec les organes de direction de la Caisse, à savoir le Comité des investissements, le Comité mixte, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission. D'autre part, il assure l'appui administratif voulu au Directeur et au personnel pour toutes les questions relevant du mandat et du plan de travail du Service de la gestion des investissements. À cet égard, le Bureau assure au personnel du Service de la gestion des investissements des services administratifs pour toutes les questions ayant trait à l'administration, au recrutement, aux ressources humaines, aux voyages, à certaines questions budgétaires et financières, etc., et il tient les dossiers et les archives. Le Bureau est en rapport avec les différentes unités administratives du secrétariat de la Caisse et les départements du secrétariat, selon les besoins.

Tableau 21

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Assurer l'exécution complète du mandat confié à la Caisse par les organes délibérants, conformément aux politiques et procédures de l'ONU et aux Statuts et Règlements de la Caisse, en ce qui concerne l'administration du programme de travail de la Caisse en matière d'investissements et la gestion du personnel et des ressources financières

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Recrutement et affectation rapides des fonctionnaires	<p>a) Réduction du nombre moyen de jours pendant lesquels un poste d'administrateur reste vacant</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 296 jours 2006-2007 (estimation) : 230 jours 2008-2009 (objectif) : 200 jours</p>
b) Équilibrage des effectifs masculins et féminins	<p>b) Accroissement du pourcentage de femmes dans la catégorie des administrateurs et les catégories supérieures (nominations d'une durée d'un an au moins)</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 50 % 2006-2007 (estimation) : 50 % 2008-2009 (objectif) : 50 %</p>
c) Efficacité des services administratifs et des services d'appui à fournir au Comité des investissements et de la communication de rapports aux organes délibérants	<p>c) Présentation en temps voulu des rapports destinés au Comité des investissements, au Comité mixte, au CCQAB et à la Cinquième Commission</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (nombre de rapports remis en temps voulu)</p> <p>2004-2005 : 100 % 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>

Facteurs externes

102. Les objectifs et les réalisations escomptées à la rubrique Direction exécutive et administration devraient être systématiquement atteints, à condition que : a) toutes les parties prenantes apportent leur soutien aux efforts du Service de la gestion des investissements et coopèrent sans réserve avec lui; et b) l'exécution des mandats définis par l'Assemblée générale et le Comité mixte ne souffre pas d'un manque de financement important.

Produits

103. Les produits de l'exercice 2008-2009 seront les suivants :

- a) Service de 10 réunions du Comité des investissements, dont deux avec le Comité mixte (deux de ces réunions se tiendront en dehors de New York);
- b) Rédaction de documents de synthèse et de rapports à l'intention du Comité des investissements, du Comité mixte, du CCQAB et de la Cinquième Commission;
- c) Autres activités de fond :
 - i) Mise au point efficace du plan de travail devant permettre au Service de la gestion des investissements de réaliser sa mission, et exécution dudit plan;
 - ii) Élaboration de recommandations concernant la politique et la stratégie d'investissement, planification et exécution; fourniture d'indications concernant la fourchette de répartition des différents type de placements, la part des différentes monnaies et des différents marchés dans les placements, la répartition stratégique et tactique des avoirs; possibilités d'investissement; systèmes d'information et infrastructure opérationnelle;
 - iii) Négociation efficace et rapide de divers contrats avec les conseillers régionaux, mandatés et non mandatés, le dépositaire mondial-comptable centralisateur et d'autres prestataires, et évaluation des prestations correspondantes.

Tableau 22

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É. U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	1 335,4	1 559,6	6	7
Autres objets de dépense	4 431,8	3 701,8	–	–
Total	5 767,2	5 261,4	6	7

104. Le montant de 5 261 400 dollars correspond au maintien de six postes, à la création d'un nouveau poste (1 P-5) et au reclassement d'un poste (1 poste d'agent des services généraux reclassé de G-1/G-6 à G-7) et à des objets de dépense autres que les postes intéressant l'ensemble du Service de la gestion des investissements (autres dépenses de personnel, consultants, voyages du personnel et des membres du Comité des investissements, et dépenses de représentation).

3. Programme de travail

Section des investissements

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 50 206 700 dollars

105. La Section des investissements est chargée de placer les avoirs de la Caisse de manière sûre et rentable. Il s'agit en l'occurrence de placements en actions, sur des marchés aussi bien développés qu'émergents, de valeurs mondiales à revenu fixe, de valeurs immobilières et de gestion de trésorerie dans un contexte plurimonnaire. Ses fonctions primordiales consistent à assurer le suivi des portefeuilles en cours, à se tenir au courant des évolutions sur les marchés financiers et à les surveiller; et à prendre et exécuter les décisions de placement. Ces fonctions impliquent l'établissement d'analyses financières, la participation à des réunions et conférences et des déplacements dans différents pays pour rencontrer des analystes et des cadres de sociétés. Une fonction secondaire de la Section consiste à contribuer à l'élaboration des rapports adressés à tous les organes directeurs.

Tableau 23

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Les objectifs à long terme de la Caisse consistent à : a) préserver le capital de la Caisse en valeur réelle; b) obtenir le rendement optimal sur les investissements tout en évitant les risques inutiles; et c) diversifier le portefeuille en ce qui concerne les types d'actifs, les monnaies et la géographie.

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Obtenir sur le long terme un taux de rendement réel annualisé des investissements de la Caisse de 3,5 %, après correction par l'indice des prix à la consommation des États-Unis	<p>a) Rendement supérieur à l'objectif de 3,5 %</p> <p><i>Mesure des résultats (sur une période de 10 ans s'achevant en mars de la seconde année de l'exercice biennal)</i></p> <p>2004-2005 : indice de référence dépassé de 250 points de base</p> <p>2006-2007 : indice de référence dépassé de 280 points de base</p> <p>2008-2009 (objectif) : objectif à long terme d'un taux de rendement réel annualisé de 3,5 %</p>
b) Un rendement constamment supérieur au taux de référence retenu pour les investissements de la Caisse	<p>b) Dépasser les taux de référence (du marché)</p> <p><i>Mesure des résultats (sur une période de cinq ans s'achevant en mars de la seconde année de l'exercice biennal)</i></p> <p>2004-2005 : indice de référence dépassé de 130 points de base</p> <p>2006-2007 : indice de référence dépassé de 120 points de base</p> <p>2008-2009 (objectif) : dépasser l'indice de référence</p>

<p>c) Le niveau de risque de portefeuille est conforme à l'objectif de rendement des investissements</p>	<p>c) Dépasser le taux de référence corrigé du risque</p> <p><i>Mesure des résultats (sur une période de 10 ans s'achevant en mars de la seconde année de l'exercice biennal)</i></p> <p>2004-2005 : le ratio de Sharpe du portefeuille de la Caisse était de 0,50, contre un ratio de Sharpe de 0,45 pour la structure de référence 60/40</p> <p>2006-2007 : le ratio de Sharpe du portefeuille de la Caisse était de 0,58, contre un ratio de Sharpe de 0,48 pour la structure de référence 60/31</p> <p>2008-2009 (objectif) : maintenir le ratio de Sharpe sur 10 ans du portefeuille de la Caisse proche ou au-dessus du ratio de Sharpe de la structure de référence</p>
<p>d) Réduire le risque de monnaie et le risque de pays par une diversification judicieuse, évitant ainsi une prise de risque excessive sur une seule monnaie ou un seul pays</p>	<p>d) Diversification des placements de la Caisse par pays et par monnaie</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : placements dans 25 monnaies et 45 pays</p> <p>2006-2007 (estimation) : placements dans 27 monnaies et 48 pays</p> <p>2008-2009 (objectif) : continuer d'affiner en tant que de besoin la répartition des actifs de la Caisse par monnaie et par pays</p>

Facteurs externes

106. Les objectifs et les réalisations escomptées à la rubrique Direction exécutive et administration devraient être atteints moyennant de la cohérence et si : a) toutes les parties (internes et externes) associées à l'Équipe chargée des investissements soutiennent les efforts de cette équipe et lui apportent toute leur coopération; et b) les rendements sur les marchés financiers ne se détériorent pas de manière significative par rapport au rendement total escompté et/ou les fluctuations effectives des marchés ne s'écartent pas notablement de celles utilisées pour établir la répartition stratégique des actifs.

Produits

107. Le Service de la gestion des investissements produit environ 14 rapports détaillés comprenant des bilans trimestriels des investissements (Livre bleu) à l'intention du Comité des placements et des rapports annuels au Comité mixte de la Caisse, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et à la Cinquième Commission. Les activités prévues pour l'exercice biennal consistent aussi à étudier quotidiennement un ensemble mondial de sociétés dont le nombre

peut aller jusqu'à 1 950, en fonction des conditions du marché et des contextes économiques régionaux.

Tableau 24
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	3 773,7	5 678,7	18	23
Autres objets de dépense	34 154,6	44 528,0	–	–
Total	37 928,3	50 206,7	18	23

108. Le montant de 50 206 700 dollars doit permettre de conserver 18 postes, de créer 5 postes nouveaux [1 D-1, 3 P-3, 1 agent des services généraux (G-1/G-6)] et de couvrir d'autres objets de dépense tels que les services contractuels. L'augmentation des ressources demandée pour ces objets de dépense autres que les postes résulte d'une augmentation du montant nécessaire pour la gestion du portefeuille de valeurs à faible capitalisation et les services de données sur les marchés, compensées en partie par une diminution des coûts afférents au comptable centralisateur.

Section du contrôle des risques et de la conformité

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 538 300 dollars

109. La Section du contrôle des risques et de la conformité est une structure nouvelle créée pour améliorer l'efficacité des procédures de gestion des risques et de vérification de la conformité et pour renforcer le système de contrôle interne des investissements de la Caisse. La Section comprend trois groupes, le Groupe du contrôle des risques, le Groupe du contrôle de conformité et le Groupe juridique.

Tableau 25

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Surveiller et contrôler les risques inhérents aux activités du Service de la gestion des investissements sur les plans financier et juridique et celui de la réputation de la Caisse

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Superviser comme il se doit les risques inhérents aux opérations de placement de la Caisse	<p>a) Nombre de décisions de placement effectivement couvertes par les activités de surveillance</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : non disponible^a 2006-2007 (estimation) : 100 % 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
b) Veiller à ce que les activités soient conformes aux politiques et directives approuvées du Service de la gestion des investissements	<p>b) Pourcentage de transactions conformes aux directives approuvées du Service de la gestion des investissements</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : non disponible 2006-2007 (estimation) : non disponible 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
c) Établir des budgets-risque adaptés aux placements de la Caisse	<p>c) Pourcentage de conformité en ce qui concerne les délais de parution des rapports</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : non disponible 2006-2007 (estimation) : sans objet 2008-2009 (objectif) : 100 %</p>
d) Veiller au respect des conditions inscrites dans les contrats des entreprises qui fournissent des services au Service de la gestion des investissements	<p>d) Nombre de cas de non-respect des conditions inscrites dans les accords avec les prestataires de services</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : non disponible 2006-2007 (estimation) : non disponible 2008-2009 (objectif) : néant</p>

^a La Section du contrôle des risques et de la conformité a été créée avec effet au 1^{er} janvier 2006.

e) Examiner en temps voulu les documents juridiques relatifs aux placements immobiliers

e) Pourcentage de placements immobiliers exécutés dans les 30 jours qui suivent leur approbation

Mesure des résultats

2004-2005 : non disponible

2006-2007 (estimation) : non disponible

2008-2009 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

110. Le sous-programme du contrôle des risques et de la conformité devrait atteindre son objectif et ses réalisations escomptées si toutes les parties externes appuient les efforts faits par la Section et lui accordent toute leur coopération.

Produits

111. Les produits finals prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivants :

Risques

- a) Établir et surveiller mensuellement un budget-risque annuel;
- b) Appliquer un modèle d'analyse des risques et produire huit rapports trimestriels;
- c) Établir des rapports mensuels, trimestriels et annuels d'analyse de la performance (24 rapports au total);
- d) Établir des rapports mensuels, trimestriels et annuels d'analyse des risques (24 rapports);
- e) Inclusion des analyses de la performance et des analyses des risques dans le Livre bleu destiné au Comité des placements;

Conformité

- f) Établir et actualiser un document énonçant la politique en matière de conformité;
- g) Établir et actualiser un document de référence faisant office de code d'éthique;
- h) Assurer la fonction de centralisation des demandes de renseignements du personnel concernant la conformité;
- i) Administrer les déclarations périodiques par lesquelles les fonctionnaires reconnaissent par écrit avoir pris connaissance des codes d'éthique (deux programmes couvrant les 53 fonctionnaires demandés pour la Section de la gestion des investissements);
- j) Superviser la tenue des registres de cadeaux;

k) Coordonner le programme de déclaration de situation financière des agents du Service de la gestion des investissements (deux programmes couvrant les 53 fonctionnaires prévus pour le Service);

l) Organiser, en tant que de besoin, des programmes de formation au code d'éthique;

m) Établir et actualiser un manuel des procédures relatives à la conformité;

n) Organiser huit examens périodiques de la conformité des opérations de placement de la Caisse afin de déterminer, à partir d'échantillons représentatifs, si les règles, règlements, politiques et procédures connexes, en particulier la politique de placement du Service de la gestion des investissements, sont respectés, le but étant d'assurer une gestion efficace des risques de conformité de la Caisse, de déceler et de corriger les prises de risques injustifiées et de vérifier et évaluer l'efficacité des contrôles internes;

o) Coordonner la mise en place d'applications de vérification de la conformité adaptées aux besoins, qui pourraient être fournies par le dépositaire mondial-comptable centralisateur et/ou le fournisseur qui aura été retenu pour le nouveau système de gestion des ordres d'achat et de vente et le système de groupement et d'entreposage des données financières;

p) Établir huit rapports à l'intention des cadres supérieurs sur les questions de conformité, traitant en particulier des résultats des examens des risques de conformité et récapitulant les failles ou carences éventuellement décelées et les mesures correctives éventuellement recommandées pour y remédier;

q) Établir des rapports à l'intention du Comité des placements et du Comité d'audit créé par le Comité mixte, selon ce qu'en décident les cadres supérieurs;

r) Liaison avec les organes externes compétents sur les questions de conformité (courtiers approuvés, organes de réglementation et de normalisation, etc.);

s) Faire fonction de premier point de référence du Service de la gestion des investissements pour des départements de l'ONU tels que le Bureau de la déontologie ou le Bureau des services de contrôle interne;

Questions juridiques

t) Établir des projets de contrats et/ou d'avenants, le cas échéant, pour les prestataires de services (dépositaire mondial, 4 gestionnaires de valeurs à faible capitalisation et 4 conseillers en investissements);

u) Établir la documentation juridique relative aux investissements immobiliers de la Caisse (20 placements prévus pour cette période);

v) Procéder à un examen annuel de vérification de la conformité aux conditions inscrites dans les contrats de neuf prestataires de services du Service de la gestion des investissements (18 examens);

w) Fournir des avis juridiques à la Section des opérations pour le recouvrement des impôts à rembourser à la Caisse (le total des montants réclamés à ce titre s'établit actuellement à 8,8 millions de dollars dans sept pays différents).

Tableau 26
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	478,2	1 538,3	3	6
Total	478,2	1 538,3	3	6

112. Le montant de 1 538 300 dollars doit permettre le maintien de trois postes et la création de trois autres postes [1 P-4, 2 agents des services généraux (G-7)].

Opérations

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 923 000 dollars

113. La Section des opérations est chargée des opérations d'appui et de la comptabilité des opérations de placement. Elle travaille en étroite collaboration avec le dépositaire mondial-comptable centralisateur pour s'assurer que tous les ordres d'achat ou de vente sont réglés en temps voulu et sans erreur et que toutes les activités de placement sont correctement enregistrées en vue de l'établissement des états financiers et des rapports sur l'exécution du budget. Elle est également chargée d'établir des projections quotidiennes de trésorerie afin d'aider les fonctionnaires chargés des placements à bien gérer les liquidités. Par ailleurs, la Section des opérations administre le budget du Service de la gestion des investissements, surveille les dépenses au regard des crédits correspondants et gère les paiements.

Tableau 27

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Assurer la sécurité maximale des avoirs de la Caisse par le règlement, la comptabilisation et le rapprochement précis et rapide de toutes les transactions, y compris la supervision des activités du comptable centralisateur. Établir des rapports exacts sur les transactions et la situation financière des investissements de la Caisse et aider le Directeur à établir le budget du Service de la gestion des investissements et à assurer le suivi et la gestion des dépenses

Réalisations escomptées

a) Bonne gestion des services d'appui pour le règlement des opérations de placement et des opérations de change

Indicateurs de succès

a) Règlement rapide de tous les ordres de placement dûment autorisés, dans les délais du marché

Mesure des résultats

2004-2005 : 100 %
2006-2007 (estimation) : 100 %
2008-2009 (objectif) : 100 %

b) Amélioration des états financiers et des rapports sur la gestion financière

b) Absence de réserves dans l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers

Mesure des résultats

2004-2005 : aucune réserve

2006-2007 (estimation) : aucune réserve

2008-2009 (objectif) : aucune réserve

Facteurs externes

114. Ce sous-programme devrait parvenir à ses objectifs si le dépositaire mondial fournit effectivement les services définis dans le contrat et si les contrôles appropriés sont en place pour assurer la sécurité de tous les avoirs de la Caisse et permettre la production en temps voulu de toute l'information précise requise par le Service de la gestion des investissements.

Produits

115. Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal :

- a) 3 700 ordres d'achat ou de vente de valeurs mobilières;
- b) 560 ordres de change;
- c) 24 000 vérifications de la concordance des données sur les valeurs mobilières, les événements sur capitaux, les dividendes, les échéances et les effets de commerce;
- d) Établir les documents budgétaires, y compris 24 rapports mensuels sur l'état d'exécution du budget, 1 projet de budget biennal, 1 projet de budget révisé et 2 rapports sur l'exécution du budget;
- e) Établir tous les préengagements de dépenses du Service de la gestion des investissements, accompagnés de pièces justificatives, pour l'achat de tous les biens et services nécessaires (80);
- f) Produire trois états financiers.

Tableau 28

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Postes	1 801,6	1 923,0	10	11
Total	1 801,6	1 923,0	10	11

116. Le montant de 1 923 000 dollars doit permettre de conserver 10 postes et d'en créer 1 supplémentaire [1 agent des services généraux (G-7)].

4. Appui au programme

Section des systèmes d'information

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 671 000 dollars

117. La Section des systèmes d'information est chargée des technologies, des applications, des politiques, des procédures et de la gestion des projets spécifiquement consacrés au processus de placement, à savoir : gestion du portefeuille; exécution des ordres d'achat et de vente (traitement exclusivement électronique); contrôle de la conformité avant et après transaction; analyse des risques et de la performance du portefeuille pour différents types d'avoirs; services d'appui : rapports et concordance de différentes sources de données : dépositaire mondial-comptable centralisateur, courtiers et services de données en temps réel sur les marchés. La Section effectue également des analyses fonctionnelles en vue de déterminer les éléments techniques complexes nécessaires compte tenu de la complexité des processus de placement et elle achète les technologies qui servent directement ces processus.

Tableau 29

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'organisation : Apporter des solutions informatiques et un appui technologique aux opérations de placement de la Caisse

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Fournir en continu et en temps réel des données sur les marchés financiers et des outils d'analyse concernant le monde de la finance et la gestion du portefeuille	<p>a) Réduire le nombre et la durée des périodes d'indisponibilité du service</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (pourcentage du temps pendant lequel les utilisateurs ne peuvent pas accéder au service) :</p> <p>2004-2005 : 0,5 % 2006-2007 (estimation) : 0,25 % 2008-2009 (objectif) : 0,13 %</p>
b) Améliorer l'efficacité des processus de placement	<p>b) Nombre d'applications et/ou outils d'aide aux processus de placement de la Caisse</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2004-2005 : 1 application/outil 2006-2007 (estimation) : 3 applications/outils 2008-2009 (objectif) : 3 applications/outils</p>

Facteurs externes

118. Ce sous-programme devrait parvenir à son objectif et ses réalisations escomptées si l'évolution technologique et la situation dans les branches d'activités connexes demeurent favorables et si les parties prenantes s'acquittent de leurs

responsabilités et de leurs engagements et coopèrent pleinement à la réalisation des objectifs de la composante informatique de la stratégie de placement.

Produits

119. Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal 2008-2009 :

a) Appui opérationnel destiné à assurer l'accès en temps réel aux données sur les marchés financiers, aux outils analytiques pour la prise des décisions de placement, aux indices de référence, aux informations mondiales, à la cotation des valeurs mobilières, aux données financières, aux études sur l'économie et les entreprises et aux prévisions des courtiers, pour une moyenne de 2 200 transactions financières d'une valeur totale de 37 milliards de dollars par an. Cet appui comprend le stockage des données, la transmission des données, l'information comptable et l'information sur la performance des avoirs et des transactions par rapport aux indices de référence. Appui à tous les services liés aux placements et faisant appel aux TIC, notamment l'établissement de cahiers des charges pour chaque produit et/ou service technique acheté, et la certification des articles reçus;

b) Mise en service et essai d'un plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations sur site délocalisé;

c) Analyse, mise en service et maintenance de trois nouveaux systèmes :

i) *Système d'analyse des risques de portefeuille et d'attribution de la performance* : ce système permettra de disposer d'une solution automatisée assurant une surveillance efficace de la performance du portefeuille et des risques correspondants;

ii) *Système électronique de gestion des ordres d'achat et de vente* : ce système fournit des liens vers les services de données financières en temps réel, les courtiers, la comptabilité, les dépositaires et les gestionnaires de flux transactionnels pour rationaliser le traitement en aval des ordres d'achat et de vente. Il sera intégré au module de contrôle de la conformité avant et après transaction;

iii) *Système de contrôle de la concordance des données financières et d'établissement de rapports* : cette solution regroupe toutes les sources diverses de données financières en temps réel. Elle sécurise tous les gisements de données administrés centralement pour toute l'information importée des différentes sources de données servant aux investissements. Elle permet la production de rapports complexes, la vérification des données, le contrôle de la concordance, l'analyse approfondie et l'audit interne.

Tableau 30
Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
		Postes		
Autres objets de dépense	4 169,0	2 983,0	–	–
Total	5 170,1	3 671,0	4	2

120. Le montant de 3 671 000 dollars permettrait d'assurer le maintien de deux postes et le transfert de deux autres [1 P-4, 1 agent des services généraux (Autres classes)] au Service des systèmes d'information dans le cadre du regroupement des services informatiques, les objets de dépense autres que les postes étant les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement.

Appui administratif

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 454 100 dollars

121. Dans les précédents documents budgétaires, les dépenses afférentes à l'appui administratif, les frais généraux de fonctionnement par exemple, figuraient à la rubrique Bureau du Directeur. Le présent projet de budget, par contre, est présenté selon les sigles de la budgétisation axée sur les résultats et, pour que les dépenses de la rubrique Direction exécutive et administration soient clairement indiquées, les dépenses afférentes à l'appui administratif figurent désormais à la rubrique Appui au programme.

Tableau 31
Crédits demandés

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
		Objets de dépense autres que les postes		
Total	–	5 454,1	–	–

122. Les objets de dépense autres que les postes sont les frais généraux de fonctionnement (location de locaux, location de matériel, frais de fonctionnement, travaux extérieurs d'imprimerie) et les fournitures et accessoires.

D. Frais d'audit

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 388 600 dollars

123. La répartition des ressources à cette rubrique fait l'objet du tableau 32.

Tableau 32

Crédits demandés

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Audit externe	565,8	640,5	–	–
Audit interne	1 373,1	1 748,1	–	–
Total	1 938,9	2 388,6	–	–

124. Le montant de 2 388 600 dollars correspond aux ressources nécessaires pour l'audit externe (640 500 dollars) demandé par le Comité des commissaires aux comptes et pour l'audit interne (1 748 100 dollars) demandé par le Bureau des services de contrôle interne.

1. Audit externe

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 640 500 dollars

125. Le montant de 640 500 dollars correspond à la part de la Caisse dans les dépenses afférentes au Comité des commissaires aux comptes telle que définie par le secrétariat du Comité.

2. Audit interne

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 748 100 dollars

126. Le montant de 1 748 100 dollars doit permettre de maintenir trois postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (1 P-5, 1 P-4, 1 agent des services généraux (Autres classes), 2 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour 24 mois qui ont été financés pour 12 mois seulement pendant l'exercice biennal 2006-2007 (1 P-4, 1 P-3) et, s'agissant des objets de dépense autre que les postes, les crédits demandés sont destinés à couvrir les frais de voyage du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires et le mobilier et matériel.

E. Dépenses afférentes au Comité mixte

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 58 900 dollars

Tableau 33

Crédits demandés

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Dépenses afférentes au Comité mixte	–	58,9	–	–

127. Les dépenses afférentes au Comité mixte, qui comprennent les dépenses administratives liées aux sessions du Comité, les frais de voyage du Président et ceux des groupes de travail, sont actuellement réparties entre les organisations affiliées sur la base du nombre de participants à la fin de l'année qui précède celle au cours de laquelle les dépenses ont été engagées. À sa cinquante-troisième session, le Comité mixte a recommandé que ces dépenses soient incluses dans le budget de la Caisse (A/61/9). Cette recommandation a été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/240 (sect. IV).

128. Le montant de 58 900 dollars demandé à cette rubrique correspond au montant estimatif des ressources nécessaires pour couvrir les dépenses afférentes au Comité mixte, à savoir les frais de voyage du Président du Comité mixte qui doit participer à la cinquante-cinquième session et aux travaux du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (13 900 dollars), et aux dépenses administratives de la cinquante-cinquième session (45 000 dollars), qui doit se tenir à Rome, au FIDA, en juillet 2008.

IV. Fonds de secours

129. À la section III de sa résolution 60/248, l'Assemblée générale a autorisé le Comité mixte de la Caisse à compléter les contributions volontaires au Fonds de secours pour l'exercice biennal 2006-2007 d'un montant ne dépassant pas 200 000 dollars.

130. Il est proposé que l'Assemblée générale autorise le Comité mixte à verser au Fonds de secours, pour compléter les contributions volontaires, un montant ne dépassant pas 200 000 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009.

V. Recommandation concernant une mesure spéciale qui permette d'atténuer les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'est produite en Équateur

131. Le Comité mixte était saisi d'un rapport de l'Administrateur sur la mission d'enquête récemment menée au sujet de l'adoption d'une politique de dollarisation en Équateur en application de la résolution 61/240 de l'Assemblée générale. Il a été

rappelé qu'en 2002 le Comité permanent avait soutenu la décision prise par l'Administrateur selon laquelle, pour des raisons à la fois techniques et juridiques, le montant des pensions payables en dollars des États-Unis par la Caisse ne pouvait être ajusté en fonction de l'inflation enregistrée ailleurs qu'aux États-Unis. Cette décision faisait suite à un recours présenté par 11 bénéficiaires de la Caisse installés en Équateur, qui avaient demandé un ajustement extraordinaire de leur pension en dollars des États-Unis compte tenu de la situation économique et budgétaire qui régnait en Équateur depuis l'adoption d'une politique de « dollarisation ».

132. Dans sa résolution 59/269 du 23 décembre 2004, l'Assemblée générale a invité le Comité mixte « à présenter des informations sur la situation particulière des retraités vivant dans des pays où s'est produite une dollarisation et sur les mesures qui pourraient être prises pour en atténuer les conséquences ».

133. En réponse à cette résolution, l'Administrateur a présenté trois solutions possibles, pour examen par le Comité mixte en 2006. Le Comité a reconnu que la dollarisation avait une incidence néfaste sur le pouvoir d'achat de certains retraités et bénéficiaires installés en Équateur, sans toutefois s'entendre sur l'opportunité d'adopter des mesures ponctuelles. Au lieu de cela, il a décidé de demander à l'Administrateur de se rendre en Équateur pour continuer à analyser la question, et de lui rendre compte à ce sujet à sa session suivante, en 2007.

134. Cependant, dans sa résolution 61/240, l'Assemblée générale a invité le Comité mixte à présenter en 2007, après avoir procédé à des consultations avec le Comité d'actuaire, une mesure spéciale pratiquement envisageable qui permette d'atténuer comme il convenait les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'était produite en Équateur.

135. L'Administrateur a effectué une mission en Équateur en mars 2007 en ayant à l'esprit les différentes demandes du Comité mixte et de l'Assemblée générale. À l'issue d'une nouvelle analyse des répercussions de la dollarisation pour les retraités installés dans ce pays, d'un nouvel examen des observations faites par le Comité d'actuaire en 2006, et d'entretiens avec les retraités concernés et avec des représentants du Ministère de l'économie et des finances et de la Banque centrale de l'Équateur, il a conclu qu'une nouvelle disposition relative à un paiement exceptionnel pourrait être prévue dans le cadre du système d'ajustement des pensions de la Caisse en vue d'atténuer les conséquences de la dollarisation pour les bénéficiaires des pensions les plus basses qui sont (ou étaient) les plus désavantagés. Il est parvenu à cette conclusion car il lui a semblé qu'il s'agissait du moyen le plus viable de régler le problème du pouvoir d'achat dans des situations telles que celle de l'Équateur, conformément à la demande de l'Assemblée générale.

136. En application de la résolution de l'Assemblée, l'étude de l'Administrateur et ses conclusions ont été soumises pour avis au Comité d'actuaire. Celui-ci a rappelé dans son rapport les observations qu'il avait faites en abordant la question en 2006. À l'époque, il avait recommandé au Comité mixte de tenir compte des éléments ci-après lorsqu'il examinerait les différentes solutions possibles : a) la décision prise par le Comité permanent en 2002 à sa cent quatre-vingt-cinquième réunion, selon laquelle pour des raisons à la fois techniques et juridiques les pensions servies en dollars par la Caisse ne pouvaient être ajustées en fonction de l'inflation enregistrée ailleurs qu'aux États-Unis; b) le fait que la situation des retraités résidant en Équateur était semblable à celle d'autres retraités installés dans des pays qui connaissaient pendant de longues périodes une inflation élevée et des taux de

change stables par rapport au dollar; c) l'extrême complexité qu'il y aurait à gérer les risques et les coûts actuariels associés à l'intégration dans le système d'ajustement des pensions de nouvelles dispositions visant à protéger les retraités se trouvant dans de telles circonstances; et d) les risques actuariels considérables que la création d'un précédent modifiant les caractéristiques originales du régime de la Caisse, telles qu'établies par les Statuts de la Caisse et le système d'ajustement des pensions, pourrait entraîner. Le Comité a également indiqué que l'adoption de mesures ponctuelles pour remédier à des phénomènes économiques localisés et passagers comportait des risques, du point de vue de la structure des prestations et de leur administration.

137. Le Comité d'actuaire a relevé que le Comité mixte ne s'était pas entendu en 2006 sur l'opportunité d'adopter des mesures spéciales pour remédier à la situation. L'Assemblée générale avait cependant invité le Comité mixte à présenter, après avoir procédé à des consultations avec le Comité d'actuaire, une mesure spéciale pratiquement envisageable qui permette d'atténuer comme il convenait les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'était produite en Équateur. Dans ce contexte, le Comité d'actuaire a étudié l'analyse figurant dans le rapport de l'Administrateur et pris note du caractère plus restrictif des dispositions qu'il proposait d'ajouter au système d'ajustement des pensions de la Caisse.

138. Tout en constatant que la mesure proposée serait applicable à d'autres pays si la situation découlant de la dollarisation devait s'y reproduire, le Comité d'actuaire est convenu que les paramètres étaient clairement définis et pourraient être viables. Il a noté que, dans le cas où le Comité mixte s'estimerait tenu de recommander une mesure compte tenu des circonstances, il semblait justifié d'atténuer les répercussions de la dollarisation pour les bénéficiaires des pensions les plus basses qui étaient les plus désavantagés. Il a également noté, en revanche, que du point de vue de la structure générale du régime des pensions et de la viabilité financière, l'adoption d'une telle mesure face à la dollarisation officiellement pratiquée en Équateur et le précédent qu'elle créerait n'étaient pas souhaitables, car le paiement exceptionnel proposé dérogeait au principe de remplacement du revenu consacré dans les Statuts de la Caisse, ainsi qu'à celui sur lequel reposait le système de la double filière.

139. Le Comité mixte a été invité à examiner la proposition formulée par l'Administrateur dans son rapport, qui contribuerait à atténuer les effets de la politique de dollarisation menée en Équateur sur les bénéficiaires « les plus désavantagés ». Il a eu des échanges approfondis sur cette proposition, ainsi que sur d'autres options prévoyant des paiements à tous les bénéficiaires de la Caisse qui subissent les effets de la dollarisation dans ce pays. Ayant examiné toute une série de propositions, dont celle de réaffirmer la décision prise en 2006, le Comité mixte est convenu de la nécessité de donner suite aux différentes résolutions de l'Assemblée générale.

140. L'Assemblée générale s'est particulièrement intéressée à la situation dans sa résolution 61/240, en invitant le Comité mixte « à présenter en 2007, après avoir procédé à des consultations avec le Comité d'actuaire, une mesure spéciale pratiquement envisageable qui permette d'atténuer comme il convient les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'est produite en Équateur ».

141. S'efforçant de donner suite à la résolution 61/240, le Comité mixte a rappelé que le Comité d'actuaire avait souligné les risques actuariels considérables qui

découleraient de l'adoption d'un précédent modifiant les caractéristiques originales du régime de la Caisse, telles qu'établies par les Statuts de la Caisse et le système d'ajustement des pensions. En outre, dans sa résolution 31/196 du 22 décembre 1976, adoptée lorsque le système d'ajustement des pensions a vu le jour, l'Assemblée a décidé que « l'une des bases des délibérations futures du Comité mixte devait être de n'admettre que jusqu'à un certain point, sans assurer l'égalité de pouvoir d'achat, le principe de la compensation, par quelque moyen que ce soit, des différences entre les pays quant au coût de la vie, de manière que le nouveau système n'exige pas d'augmentation, actuellement ni à l'avenir, des charges financières des États Membres ».

142. Le Comité mixte a rappelé que dans sa résolution 59/269, concernant le régime des pensions, l'Assemblée générale a décidé « de ne pas examiner de nouvelles propositions visant à augmenter ou améliorer les pensions de retraite jusqu'à ce qu'une décision soit prise au sujet des questions visées au paragraphe 4 de la section I et aux paragraphes 2 et 3 de la section II de sa résolution 57/286 ». Il a constaté qu'aucune mesure n'avait encore été prise au sujet de toutes les questions visées dans ladite résolution.

143. Compte tenu toutefois des échanges approfondis qu'il a eus sur la question, et après avoir rappelé sa communauté de vue concernant les conséquences néfastes de la dollarisation pour les retraités et autres bénéficiaires installés en Équateur, le Comité mixte a décidé de formuler une proposition prévoyant des paiements à tous les retraités et bénéficiaires concernés. Dans le même temps, il a souscrit à la conclusion à laquelle l'Administrateur était parvenu dans son rapport sur la question, à savoir que la dollarisation désavantageait particulièrement les bénéficiaires des pensions les plus basses. Par ailleurs, après avoir étudié les observations du Comité d'actuaire, le Comité mixte a conclu que la proposition qu'il avancerait ne devait pas modifier la structure actuelle des prestations de la Caisse ni par conséquent figurer dans les Statuts ou être intégrée au système d'ajustement des pensions. Il a estimé en outre que cette approche n'irait pas à l'encontre de la résolution 57/286 puisque le régime des prestations resterait inchangé. Qui plus est, les actuaire étaient convenus que, dans le cas où le Comité mixte proposerait un paiement exceptionnel limité aux bénéficiaires touchés par la dollarisation après le 1^{er} janvier 2000 et avant le 30 juin 2007, les personnes remplissant les conditions requises formeraient un ensemble fini et les paramètres seraient définis de façon suffisamment claire pour être viables. Compte tenu du montant moyen des traitements des 79 bénéficiaires potentiels, un paiement exceptionnel d'un montant total estimé à environ 500 000 dollars devrait être effectué par la Caisse au cas où l'Assemblée générale approuverait des paiements d'un montant représentant entre trois et quatre fois celui des prestations mensuelles.

144. S'appuyant sur ces délibérations, le Comité mixte a décidé de demander à l'Assemblée générale l'autorisation d'effectuer à titre gracieux un versement ponctuel exceptionnel aux :

Bénéficiaires d'une prestation de la Caisse ayant établi leur résidence dans des pays qui appliquaient officiellement une politique de « dollarisation » du 1^{er} janvier 2000, ou après cette date, au 30 juin 2007, ou avant cette date, s'étant traduite pendant la période de deux ans suivant immédiatement la date d'entrée en vigueur de la législation correspondante par une augmentation totale de 35 % ou plus de l'indice des prix à la consommation (confirmée par

les données publiées dans le *Bulletin mensuel de statistique* de l'ONU en ce qui concerne le pays en question); les intéressés bénéficieraient d'un paiement unique non majoré d'intérêt équivalant à trois fois la prestation mensuelle, sauf pour les bénéficiaires percevant une pension dont le montant annuel était inférieur à 10 000 dollars des États-Unis, qui recevraient un paiement unique égal à quatre fois la prestation mensuelle. Le montant annuel retenu à cette fin serait calculé sur la base de la prestation annuelle servie au moment de la dollarisation.

145. Le montant de ce paiement serait calculé au prorata lorsque le bénéficiaire n'aurait résidé dans le pays visé que pendant une partie seulement de la période de deux ans pertinente.

146. Si nécessaire, toute pièce justificative attestant du lieu de résidence demandée au titre de cette disposition devrait être communiquée à la Caisse au plus tard le 31 décembre 2008.

147. Le Comité mixte a fait valoir que le paiement exceptionnel, unique et gracieux susvisé résultait des circonstances exceptionnelles auxquelles étaient confrontés les bénéficiaires et des incidences de la dollarisation décrites plus haut. Il a décidé en conséquence que ce paiement ne constituerait en aucun cas un précédent pour les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir.

148. Si l'Assemblée générale approuvait cette proposition, la Caisse contacterait tous les retraités et bénéficiaires éventuellement concernés ayant une adresse postale en Équateur, en leur demandant de fournir une attestation de résidence pour la période visée, si nécessaire. Les pièces justificatives seraient les mêmes que celles utilisées pour établir le droit à une prestation servie suivant le système de la double filière; cependant, leur présentation n'équivaudrait pas à la décision de bénéficier de ce système.

149. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale, et dès réception de toutes les pièces attestant du lieu de résidence dans le cas de l'Équateur, la Caisse procéderait à la vérification des conditions d'attribution et aux calculs, et effectuerait les paiements, le cas échéant, dès que possible après le 1^{er} janvier 2008.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

150. Le Comité mixte recommande que l'Assemblée générale :

a) **Approuve une réduction de 6 127 800 dollars des crédits révisés, qui porterait le montant des prévisions révisées pour l'exercice biennal 2006-2007 à 104 537 700 dollars dont 56 032 000 dollars au titre des frais de gestion administrative, 46 566 800 dollars au titre des frais de gestion financière et 1 938 900 dollars au titre des frais d'audit. Sur ce montant, 88 297 600 dollars seraient imputés au budget de la Caisse et 16 240 100 dollars seraient directement à la charge de l'ONU au titre de l'arrangement de participation aux coûts;**

b) **Approuve des prévisions révisées de 144 100 dollars au titre des ressources extrabudgétaires pour l'exercice 2006-2007;**

c) **Approuve les prévisions de dépenses de la Caisse des pensions pour l'exercice 2008-2009, d'un montant de 150 995 100 dollars, dont 75 994 800**

dollars au titre des frais de gestion administrative, 72 347 900 dollars au titre des frais de gestion financière, 2 589 700 dollars au titre des dépenses d'audit et 62 700 dollars au titre des dépenses du Comité mixte. Sur ce montant, 131 996 500 dollars seraient imputés au budget de la Caisse et 18 998 600 dollars seraient à la charge de l'Organisation des Nations Unies au titre de l'arrangement de participation aux coûts;

d) Approuve un crédit de 153 600 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009 au titre des dépenses extrabudgétaires, à financer par différentes organisations affiliées;

e) Approuve, à compter du budget pour l'exercice biennal 2006-2007, l'imputation de remboursements d'impôts au Fonds de péréquation des impôts géré par le Secrétaire général aux fins des activités du Fonds général de l'Organisation des Nations Unies;

f) Approuve le versement d'un montant ne dépassant pas 200 000 dollars au Fonds de secours, pour compléter les contributions volontaires;

g) Approuve les mesures spéciales proposées pour atténuer les conséquences préjudiciables de la dollarisation qui s'est produite en Équateur.

VII. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité mixte et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Tableau 34

A. Comité permanent

(A/60/183, annexe I)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
1. « Lors de l'examen du projet de budget, le groupe de travail a indiqué qu'il était difficile d'évaluer les augmentations prévues à certaines lignes budgétaires car rien n'indiquait si les augmentations ou baisses concernaient des dépenses renouvelables ou non renouvelables. » (par. 8)	Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.
2. « [La] plupart des membres ne connaissaient pas la méthode d'actualisation des coûts utilisée par le secrétariat; des explications s'imposaient donc. » (par. 9)	Le projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009 contient des explications plus détaillées.
3. « En ce qui concerne les systèmes informatiques, le groupe de travail a estimé que les documents dont il était saisi ne lui ont pas permis de les examiner comme il se doit quant au fond et par ordre de priorité ... [II] a demandé que des informations détaillées sur le personnel, le matériel et les logiciels pour les projets	Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

prévus ou en cours d'exécution soient fournies au Comité mixte de la Caisse à sa prochaine réunion. » [par. 10 c)]

4. « En ce qui concerne les frais généraux de fonctionnement ... [le groupe de travail] a indiqué qu'une ventilation détaillée des dépenses donnerait une meilleure idée du montant total. » [par. 11 a)]

5. « [Le groupe de travail] a noté que le budget, tel que prévu, introduirait un important changement de politique s'agissant de l'externalisation ainsi que de la restructuration du Service de la gestion des investissements. Toutefois, ce changement n'avait pas été examiné par le Comité mixte ni par le Comité des placements. Le groupe de travail a donc décidé, à titre exceptionnel, que seules les dépenses jugées essentielles, quelle que soit l'issue de l'examen des politiques, seraient recommandées pour approbation. Le Comité mixte devrait procéder à l'examen des politiques à sa prochaine réunion, en 2006. » (par. 14)

6. « En ce qui concerne les dépenses au titre du mobilier et du matériel, dont les ordinateurs et les systèmes connexes, le groupe de travail a indiqué que, selon toute vraisemblance, tous les systèmes ne pourraient pas être mis en place immédiatement ... Il a demandé que des informations détaillées concernant la dotation en personnel, le matériel et le logiciel pour les projets prévus et en cours d'exécution soient fournies au Comité mixte à sa prochaine réunion. » [par. 15 b)]

7. « Les membres du Comité permanent ont déclaré qu'à l'avenir, le budget de la Caisse devrait être établi compte tenu des ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs, dans une présentation semblable à celle des budgets axés sur les résultats. » (par. 20)

8. « On a indiqué que les représentants du Secrétaire général ont appuyé la recommandation tendant à réduire les services contractuels pour la Section de la gestion des investissements à condition que le Comité mixte se penche de nouveau sur la question en 2006, compte tenu des discussions et des décisions concernant l'application des recommandations de Deloitte and Touche pendant l'exercice biennal 2006-2007. » (par. 21)

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

Comme suite à la demande du Comité mixte d'analyser plus en détail les recommandations faites par Deloitte and Touche, les services d'un autre cabinet de conseil, Mercer, ont été retenus. Tout comme Deloitte and Touche, Mercer a recommandé d'adopter une gestion à la fois active et passive du portefeuille de la Caisse, mais s'est prononcé en faveur de l'externalisation totale de la structure de gestion. À la suite d'un long débat au sein de l'organisation, le Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse a proposé que les portefeuilles d'actions nord-américaines fassent l'objet d'une gestion passive par un organisme extérieur.

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

Comme suite à la demande du Comité mixte d'analyser plus en détail les recommandations faites par Deloitte and Touche, les services d'un autre cabinet de conseil, Mercer, ont été retenus. Tout comme Deloitte and Touche, Mercer a recommandé d'adopter une gestion à la fois active et passive du portefeuille de la Caisse, mais s'est prononcé en faveur de l'externalisation totale de la structure de gestion. À la suite d'un long débat au sein de l'organisation, le Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse a proposé que les portefeuilles d'actions nord-américaines fassent l'objet d'une gestion passive par

un organisme extérieur. La proposition a été appuyée par le Comité mixte à la suite d'un vote et le coût de sa mise en œuvre a été approuvé par l'Assemblée générale en 2006.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/60/7/Add.7)

1 a). « Le Comité consultatif estime qu'il faudrait faire de nouveaux efforts pour simplifier et réduire le rapport, le rendre plus lisible et aligner davantage sa présentation sur celle des budgets axés sur les résultats. Par exemple, les figures illustrant diverses statistiques devraient être reportées en annexe au lieu d'être insérées dans le corps du document. » (par. 5)

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

1 b). « La rubrique intitulée "Principaux objectifs et indicateurs de succès" devrait effectivement comporter des indicateurs de succès. Il faudrait aussi envisager d'inclure des données de référence sur les résultats visés et atteints pour que le lecteur puisse comparer la performance de la Caisse à celle d'autres caisses de retraite similaires. » (par. 5)

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

1 c). « Le tableau 2, relatif aux ressources humaines, devrait présenter toutes les modifications du tableau d'effectifs, y compris les transformations de postes, et comporter une ligne pour le total général. Les tableaux 4 et 5, relatifs le premier aux ressources financières et le second aux postes nécessaires pour l'ensemble de la Caisse, devraient être assortis d'explications concises sur les principales modifications envisagées pour l'exercice biennal à venir. » (par. 5)

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice 2008-2009 (voir tableau 36).

Un texte explicatif a été inséré dans le présent document à la suite des tableaux 5 et 6.

2. En ce qui concerne l'exécution des projets, « le Comité voudrait des précisions sur les calendriers d'exécution de ces projets et sur leurs incidences pour le fonctionnement de la Caisse ». (par. 11)

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

3. En ce qui concerne les crédits demandés pour les services de consultants, « [le Comité] compte que la réalisation des études fera l'objet d'un appel d'offres, comme le veut la règle, et que le coût sera fondé sur les offres des soumissionnaires ». (par. 12)

Le Service de la gestion des investissements se plie à l'ensemble des règles régissant la passation de marchés et est pleinement conscient de l'obligation de procéder à un appel d'offres avant l'attribution de contrats. Les demandes de ressources sont fondées sur les meilleures estimations disponibles pour le projet concerné. Le

<p>4. En réponse à la demande de la Caisse de reclasser le poste de chef des opérations, « le Comité recommande que l'on examine de nouveau la question dans le cadre de la présentation du prochain budget, sous réserve que les responsabilités afférentes au poste et la structure de la Caisse soient mieux délimitées ».</p> <p>(par. 16)</p>	<p>coût réel d'un projet donné dépend des offres retenues par le Service des achats.</p> <p>Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.</p>
<p>5. « Le Comité est d'avis que l'on devrait adapter la structure du Service de la gestion des investissements, éventuellement en créant un poste de directeur adjoint à un niveau approprié. » (par. 17)</p>	<p>Le Service de la gestion des investissements envisageait de demander qu'un poste de directeur adjoint soit créé à la classe D-1. Cependant, puisque le Directeur du Service occupe un poste de la classe D-2 et que le Chef de la Section du contrôle des risques et de la conformité ainsi que le Chef de la Section des investissements occupent des postes de la classe D-1, il ne semblait pas opportun de créer un poste intermédiaire. Si cette pratique est admise, le Service de la gestion des investissements réexaminera la proposition du CCQAB.</p>
<p>6. En ce qui concerne la demande de reclassement de deux postes du Service des systèmes d'information, le Comité a fait les observations suivantes : « En outre, étant donné qu'à l'heure actuelle les unités chargées des fonctions administratives et des placements de la Caisse disposent de leurs propres services informatiques, le Comité est d'avis que l'on devrait envisager très sérieusement de regrouper ces services dans une seule unité administrative qui recouvrirait toutes les activités de la Caisse. Il souhaite que la Caisse donne des éléments d'information à ce sujet dans son prochain budget. » (par. 18)</p>	<p>Par sa résolution 61/240, l'Assemblée générale a approuvé les deux reclassements. Des informations détaillées concernant le regroupement des services informatiques sont présentées dans la demande de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.</p>
<p>7. « Le Comité souhaite que la Caisse fasse figurer dans ses futurs budgets des éléments d'information détaillés concernant tous les projets qui seront confiés à des consultants et les calendriers d'exécution prévus. » (par. 20)</p>	<p>Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.</p>

C. Comité mixte

(A/61/9)

*Demande/recommandation**Mesures prises*

1. En ce qui concerne le regroupement des services informatiques, le Comité mixte « a demandé qu'on lui fasse rapport à sa prochaine session sur les progrès qui auront été faits. » (par. 131)

Le Service des systèmes d'information et le Service de la gestion des investissements ont nommé un comité directeur chargé d'examiner la question du regroupement des services informatiques. Après avoir analysé le problème d'un point de vue technique, le comité directeur a dégagé des gains de productivité et des économies potentiels dans les services d'administration des réseaux et d'aide aux utilisateurs, lesquels vont être regroupés. Les autres services non communs continueront de relever du Service de la gestion des investissements. L'Administrateur de la Caisse et le Représentant du Secrétaire général pour les investissements de la Caisse ont décidé que le regroupement des services informatiques se poursuivrait progressivement, en tenant compte systématiquement des éléments suivants : économies escomptées à court et à long terme; améliorations prévues de la qualité et de l'efficacité des services fournis; similitude des besoins futurs; réduction ou élimination des chevauchements de fonctions et de ressources; simplification attendue des procédures d'appui administratif.

2. « Le Comité mixte a décidé que ses dépenses continueraient d'être réparties entre les organisations affiliées à la Caisse conformément à la méthode actuelle jusqu'au 1^{er} janvier 2008, date à partir de laquelle elles seront toutes inscrites au budget de la Caisse et incorporées aux dépenses d'administration. » (par. 137)

Le nécessaire a été fait dans les demandes de ressources pour l'exercice biennal 2008-2009.

D. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/61/545)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>1. « Le Comité est préoccupé par les observations et constatations du Comité des commissaires aux comptes concernant le système de gestion des ordres d'achat et de vente et l'organisation actuelle du postmarché et du contrôle du respect des règles. » (par. 29)</p>	<p>Avec l'appui du Service des achats, le Service de la gestion des investissements a évalué les propositions de divers fournisseurs concernant un système de gestion en ligne des ordres et des transactions pour investisseurs institutionnels avec module de contrôle de la conformité aux règles.</p>
<p>2. « [Le Comité note] avec préoccupation que l'infrastructure du Service de la gestion des investissements est si peu développée que les ordres sont encore transmis par télécopie et qu'il n'existe pas de système de contrôle du respect des règles. Il compte que des mesures seront prises d'urgence pour mettre l'infrastructure du Service à un niveau normal pour le secteur. » (par. 29)</p>	<p>Comme indiqué au paragraphe précédent, le Service de la gestion des investissements a achevé l'évaluation des propositions de divers fournisseurs concernant un système de gestion en ligne des ordres et des transactions pour investisseurs institutionnels avec module de contrôle de la conformité aux règles.</p>
<p>3. « Le Comité consultatif engage la direction du Service des placements à mettre en œuvre promptement la recommandation du Comité des commissaires aux comptes relative au recrutement de spécialistes de la gestion des risques et du contrôle du respect des règles. » (par. 30)</p>	<p>Le spécialiste du contrôle de conformité a été recruté avec effet au 2 février 2007. Le processus de sélection du spécialiste de la gestion des risques est achevé et le recrutement du Chef de la Section du contrôle des risques et de la conformité est en cours.</p>

Annexe I

Budget de l'exercice 2008-2009 : renseignements complémentaires sur les dépenses de la Caisse

Tableau 1

Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisses des pensions	
A. Frais de gestion administrative	55 632,5	57 581,2	14 188,1	24,6	71 769,3	4 225,5	18 567,0	57 427,8	75 994,8
B. Frais de gestion financière	44 169,1	51 145,4	16 909,1	33,1	68 054,5	4 293,4	–	72 347,9	72 347,9
C. Frais d'audit	1 367,9	1 938,9	449,7	23,2	2 388,6	201,1	431,6	2 158,1	2 589,7
D. Dépenses du Comité		–	58,9	–	58,9	3,8	–	62,7	62,7
Total	101 169,5	110 665,5	31 605,8	28,6	142 271,3	8 723,8	18 998,6	131 996,5	150 995,1
Activités opérationnelles extrabudgétaires	642,4	131,0	–	–	131,0	22,6	–	153,6	153,6

Tableau 2

Ressources humaines

	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	SG (G-7)	SG (G-1/G-6)	Total
Administration										
Postes approuvés (2006-2007)	1	1	3	8	12	24	1	7	91	148
Postes redéployés ^a					1				1	2
Postes nouveaux				1	3	2		1	8	15
Postes reclassés					1		(1)			1
Total (2008-2009)^b	1	1	3	9	17	25	1	8	100	165
Placements										
Postes approuvés (2006-2007)	–	1	1	9	8	2	–	5	15	41
Postes redéployés ^a					(1)				(1)	(2)
Postes nouveaux			1	1	1	3		3	1	10
Postes reclassés								1	(1)	1
Total (2008-2009)	–	1	2	10	8	5	–	9	14	49

	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	SG (G-7)	SG (G-1/G-6)	Total
Caisse des pensions										
Postes approuvés (2006-2007)	1	2	4	17	20	26	1	12	106	189
Postes redéployés										
Postes nouveaux			1	2	4 1	5		4	9	25 2
Postes reclassés						(1)		1	(1)	(2)
Total (2008-2009)^b	1	2	5	19	25	30	1	17	114	214

^a Un poste P-4 et un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) transférés du Service de la gestion des investissements au Service des systèmes informatiques dans le cadre du regroupement des services informatiques.

^b Dont un poste extrabudgétaire d'agent des services généraux (G-1/G-6) financé par des organisations affiliées.

Annexe II

Budget de l'exercice 2008-2009 : renseignements complémentaires sur les frais de gestion administrative

A. Direction exécutive et administration

Tableau 1
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes financés par des fonds extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires du rang supérieur								
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	3	–	–	–	–	2	3
P-4	–	1	–	–	–	–	–	1
P-3	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	5	7	–	–	–	–	5	7
Agents des services généraux								
G-7	1	1	–	–	–	–	1	1
G-1/G-6	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	3	3	–	–	–	–	3	3
Total	8	10	–	–	–	–	8	10

Justification des nouveaux postes

Bureau de l'Administrateur

Chef du Service juridique (1 P-5)

1. Les Statuts, les Règlements et le système d'ajustement des pensions de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ont évolué considérablement depuis la création de la Caisse il y a 60 ans. La plupart des modifications au régime des prestations ayant été apportées graduellement et de façon parcellaire, il est devenu de plus en plus difficile de suivre l'évolution historique des Statuts et Règlements de la Caisse – qui constituent le cadre juridique de ses activités –, d'en préserver l'esprit, et d'interpréter de manière uniforme le régime des prestations. L'évolution du régime des prestations, de même que l'introduction d'articles, en particulier les articles 35 *bis* et 45, qui concernent les membres ou anciens membres de la famille d'un participant à la Caisse, a rendu le régime extrêmement complexe; il est devenu compliqué à administrer et se prête à des interprétations diverses. Par conséquent, les demandes d'analyse et d'appui

juridiques préalables au versement, par la Caisse, de prestations de retraite, de décès et d'invalidité prévues par les Statuts et Règlements et par le système d'ajustement n'ont cessé d'augmenter et de se complexifier.

2. Afin de veiller au respect des Statuts de la Caisse et de réduire au minimum les risques juridiques, il est essentiel que les services juridiques de la Caisse soient professionnalisés et modernisés, que la jurisprudence et les décisions de principe soient codifiés et diffusés, grâce aux nouvelles technologies de l'information, et que les procédures soient harmonisées de manière à assurer une uniformité d'interprétation des Statuts.

3. Il est proposé de doter la Caisse d'un Service juridique. Le chef du service exercerait ses fonctions sous la supervision générale de l'Administrateur de la Caisse. Conseiller juridique auprès de l'Administrateur, il se prononcerait sur tous les aspects ayant trait aux activités opérationnelles de la Caisse, notamment l'interprétation des Statuts, des Règlements et du système d'ajustement des pensions, les privilèges et immunités de la Caisse, la structure de gouvernance de la Caisse, ainsi que d'autres questions de droit international public et privé, et de droit administratif. Il donnerait des avis et conseils juridiques indépendants faisant autorité sur diverses questions de fond ou de procédure, et suggérerait à l'Administrateur et aux autres hauts responsables de la Caisse des orientations à suivre.

4. Le Chef du Service juridique formulerait des avis, selon qu'il conviendrait, sur l'examen, la négociation et l'établissement des principaux contrats, des accords avec les organisations affiliées, des modalités institutionnelles et opérationnelles, et des textes et autres documents juridiques portant sur des questions ou problèmes complexes, sensibles ou nouveaux, et il superviserait ces activités. Il assurerait la communication avec les organisations affiliées et leurs comités des pensions, et avec d'autres organisations internationales sur les questions juridiques ayant trait aux régimes des pensions. Le Chef du Service apporterait une assistance technique aux réunions auxquelles la Caisse participe ou qui la concerne; en coordination avec divers services juridiques, il prendrait part aux négociations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales sur le transfert des droits à pension ou sur l'affiliation à la Caisse; et dirigerait le cas échéant certaines phases des négociations. Il représenterait la Caisse aux réunions régionales ou internationales, aux réunions interinstitutions et aux réunions de juristes des organisations affiliées à la Caisse et prêterait son concours à divers comités permanents et autres groupes de travail et groupes d'étude, selon les besoins.

5. Le Chef du Service juridique participerait à l'établissement de documents destinés au Comité mixte et à l'Assemblée générale et ses organes connexes. Il contribuerait à l'élaboration des grandes orientations de la Caisse et à l'examen des procédures, analyserait l'incidence des questions nouvelles et formulerait des recommandations sur les éventuelles stratégies et mesures à adopter en vue de gérer les risques juridiques découlant des activités de la Caisse, et présenterait des propositions de modifications à apporter aux Statuts et Règlements de celle-ci. Il veillerait à la mise en place et à la tenue à jour d'un système clair et transparent qui régirait les activités de la Caisse, notamment un cadre cohérent de politiques et de procédures. Par ailleurs, il serait l'interlocuteur des vérificateurs internes des comptes et du Comité des commissaires aux comptes et assurerait les fonctions de secrétaire du Comité d'audit de la Caisse. Enfin, il serait chargé d'établir les

publications et communications d'ordre juridique à l'intention des participants et des bénéficiaires de la Caisse, des secrétaires des comités des pensions et des administrations des organisations affiliées, et de diffuser les informations pertinentes sur le site Web de la Caisse.

Responsable des politiques et de l'analyse (1 P-4)

6. La Caisse évolue dans un environnement opérationnel qui est de plus en plus complexe et difficile à gérer pour plusieurs raisons : diversité des organisations desservies, augmentation du nombre des participants et bénéficiaires (qui a évolué à un rythme moyen de 3,7 % par an au cours de la dernière décennie), évolution du contexte financier, et existence d'un ensemble complexe de statuts et de règlements comportant des caractéristiques et des options propres à la Caisse. Par ailleurs, la Caisse a une structure de gouvernance complexe qui fait intervenir plusieurs niveaux, ce qui s'explique par son histoire, sa composition, ses membres et son régime de prestations.

7. La Caisse a donc besoin de se doter d'une fonction qui centralise les responsabilités en matière de politiques et d'analyse afin de permettre un examen contrôlé, efficace et efficient, et d'établir un dispositif de hiérarchisation des priorités et de prise de décisions pour faire face aux demandes qui sont multiples et qui ne cessent d'augmenter, ainsi qu'aux difficultés inhérentes à sa gestion (par exemple la multiplicité des monnaies, la dispersion géographique des participants et des bénéficiaires et la diversité des systèmes informatiques).

8. Il est essentiel de centraliser les fonctions d'élaboration des politiques et d'analyse pour que les principales décisions et interventions en matière de gestion, concernant le court et le long termes, soient conformes à la mission, aux valeurs et à la stratégie de la Caisse. Autrement dit, l'objectif central sera de faire en sorte que la Caisse puisse présenter à ses organes directeurs, de manière concise et opportune, des propositions judicieuses et coordonnées en matière de gestion, tâche qui devient de plus en plus lourde.

9. Le responsable des politiques et de l'analyse prêterait également son concours au Bureau de l'Administrateur pour ce qui est des fonctions d'analyse, d'élaboration des politiques et de planification, afin de renforcer ses capacités en matière de planification, de contrôle et de prise de décisions.

10. Il collaborera avec l'Administrateur, l'Administrateur adjoint et l'équipe dirigeante de la Caisse pour élaborer et actualiser le plan stratégique, et définir les objectifs politiques à court et à long terme. Dans ce cadre, il concourra à la révision régulière de la Charte de management et veillera à ce que les objectifs et les indicateurs de résultats correspondent aux plans et aux grands objectifs de la Caisse. Il participera activement à l'établissement de rapports, de notes et d'études sur des questions diverses, à l'intention des organes directeurs de la Caisse (Comité mixte, Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, Cinquième Commission et Assemblée générale) et des comités consultatifs de celle-ci (Comité d'actuaire et Comité d'audit). En outre, il réunira et analysera des données sur les questions actuarielles, économiques, financières et opérationnelles, ainsi que sur les questions de gestion des risques, d'audit, de technologies de l'information, de gestion des connaissances, d'élaboration de plans et autres sujets touchant aux pensions, et il établira des rapports sur ces questions, tout en recensant les meilleures pratiques, les tendances et les questions, en tirant profit de manière

efficace et efficiente des ressources internes et externes, et en coordonnant les mesures à prendre à l'échelle de la Caisse.

11. Le responsable des politiques et de l'analyse devra également trouver des moyens novateurs pour recenser et rassembler les indicateurs de contrôle financier et opérationnel afin de doter le Bureau de l'Administrateur d'outils de suivi et d'évaluation des résultats. Il traitera avec la hiérarchie et les responsables des technologies de l'information afin d'aider à élaborer et à publier des rapports périodiques d'analyse des écarts, comme le prévoit la politique globale de gestion des risques de la Caisse.

12. Par ailleurs, il contribuera à élaborer, à coordonner, à enregistrer et à actualiser les politiques de la Caisse. Cela permettra au Bureau de l'Administrateur de bénéficier de l'appui dont il a besoin en matière de coordination et de contrôle des principales initiatives de la Caisse, à savoir notamment le progiciel de gestion intégré; la gestion globale des risques; la continuité des activités informatiques et la reprise après sinistre; la gestion actif-passif (examen en cours); le regroupement des services informatiques (deuxième phase); et l'entrepôt de données.

13. Les montants demandés figurent au tableau 2, et leur répartition entre croissance réelle des ressources et croissance apparente (ressources transférées d'une section à une autre) au tableau 3.

Tableau 2
Crédits demandés

(En milliers de dollar des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	1 929,6	2 317,4	493,0	21,3	2 810,4	172,5	994,3	1 988,6	2 982,9
Autres dépenses de personnel	485,3	538,5	95,0	17,6	633,4	99,2	210,4	522,2	732,6
Voyages	317,0	341,5	261,3	76,5	602,8	37,3	–	640,1	640,1
Services contractuels	476,6	480,5	–	–	480,5	31,2	–	511,7	511,7
Dépenses de représentation	4,0	5,2	(2,2)	(42,3)	3,0	0,2	–	3,2	3,2
Frais généraux de fonctionnement	9 952,9	6 908,5	(6 908,5)	(100,0)	–	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	39,4	–	–	–	–	–	–	–	–
Mobilier et matériel	1 571,7	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	14 776,5	10 591,6	(6 061,4)	(57,2)	4 530,1	340,4	1 204,7	3 665,8	4 870,5

Tableau 3
Croissance réelle des ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire			2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
		Croissance apparente	Croissance réelle	Croissance totale	
Postes	2 317,4	–	493,0	493,0	2 810,4
Autres dépenses de personnel					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	185,6	–	–	–	185,6
Heures supplémentaires	352,8	20,2 ^a	(20,2)	–	352,8
Formation	–	–	95,0	95,0	95,0
Total partiel, autres dépenses de personnel	538,4	20,2	74,8	95,0	633,4
Frais de voyage					
Frais de voyage des représentants	172,8	–	189,3	189,3	362,1
Frais de voyage du personnel	168,7	31,9 ^a	40,1	72,0	240,7
Total partiel, frais de voyage	341,5	31,9	229,4	261,3	602,8
Services contractuels	480,5	–	–	–	480,5
Dépenses de représentation	5,2	–	(2,2)	(2,2)	3,0
Frais généraux de fonctionnement					
Location de locaux	6 554,9	(6 554,9) ^b	–	(6 554,9)	–
Location de matériel	55,8	(55,8) ^b	–	(55,8)	–
Dépenses de fonctionnement	245,9	(245,9) ^b	–	(245,9)	–
Travaux contractuels d'imprimerie	51,9	(51,9) ^b	–	(51,9)	–
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	6 908,5	(6 908,5)	–	(6 908,5)	–
Total	10 591,5	(6 856,4)	795,0	(6 061,4)	4 530,1

^a Ressources de 2006-2007 demandées auparavant pour le bureau de Genève.

^b Ressources qui, à l'avenir, seront demandées pour l'appui au programme (Service administratif).

Postes	Dépenses prévues	Variation	
	2 810 400 dollars	493 000 dollars	21,3 %

14. Le montant estimé, soit 2 810 400 dollars, doit permettre de couvrir les traitements, les dépenses communes de personnel et les dépenses au titre des contributions du personnel pour huit postes existants et les deux postes qu'il est proposé de créer. L'écart est dû à l'augmentation du nombre des postes.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Autres dépenses de personnel	633 400 dollars	95 000 dollars	17,6 %

15. Il n'est pas demandé d'augmentation des crédits au titre du personnel temporaire autre que pour les réunions pour les périodes de pointe (152 800 dollars, pour 28 mois de personnel), du personnel remplaçant les fonctionnaires en congé de maternité ou de maladie de longue durée (32 800 dollars, pour six mois de personnel) ni des heures supplémentaires (352 800 dollars, pour 7 500 heures). La Caisse étant attachée à la valorisation de ses ressources humaines, un montant de 95 000 dollars est prévu pour la formation technique et la formation à l'encadrement. Des cours spécialisés dans des domaines tels que les fonctions de trésorerie et les systèmes modernes de paiement bancaire sont essentiels pour un organisme qui administre des états de paiement qui concernent plus de 46 000 bénéficiaires. En outre, afin d'améliorer les compétences en matière d'encadrement à tous les niveaux, se tiendront plusieurs séminaires animés par des experts externes.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Frais de voyage	602 800 dollars	261 300 dollars	76,5 %

16. Les dépenses prévues au titre des frais de voyage se répartissent comme suit pour l'exercice biennal 2008-2009 :

Tableau 4

Frais de voyage des représentants et du personnel

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Frais de voyage du personnel		
Gouvernance	66 200	Participation de l'Administrateur et de ses collaborateurs à la cinquante-cinquième session du Comité mixte, qui se tiendra à Rome en 2008, et aux réunions du Comité d'actuares et du Comité des placements
Soutien technique	61 700	Visites aux associations de retraités, aux participants et aux Secrétaires des comités locaux des pensions
Gestion/Administration	93 800	Déplacements aller-retour effectués par l'Administrateur et ses collaborateurs à Genève sur des questions administratives et de gestion
Conférences/divers	19 000	-
Total partiel, frais de voyage du personnel	240 700	

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Produits</i>
Frais de représentation		
Gouvernance (Comité d'actuares)	137 600	Participation à deux réunions du Comité d'actuares, l'une à New York et l'autre à Genève Participation aux sessions du Comité mixte à New York et à Rome
Gouvernance (Comité d'audit)	224 500	Participation à six réunions du Comité d'audit qui doivent se tenir à New York
Total partiel, frais de voyage des représentants	362 100	
Total	602 800	

17. Des crédits sont demandés pour permettre à l'Administrateur et à ses collaborateurs de participer à la cinquante-cinquième session du Comité mixte (prévue à Rome en juillet 2008, au Fonds international pour le développement agricole) pour y présenter divers rapports et assurer le service de la session; de participer aux réunions du Comité d'actuares et du Comité des investissements; de tenir un certain nombre de réunions avec les associations de retraités, les participants et les Comités des pensions du personnel; d'effectuer des déplacements à Genève pour y examiner des questions administratives et des questions de gestion; et d'effectuer des déplacements pour raisons diverses. Ces crédits permettront aussi à des fonctionnaires de Genève de participer aux conférences sur la gestion qui se tiennent à New York.

18. Les dépenses prévues au titre des frais de voyage des représentants doivent couvrir la participation à deux réunions du Comité d'actuares par exercice biennal, l'une à New York et l'autre à Genève, et doivent permettre au Rapporteur de prendre part aux sessions du Comité mixte à New York et à Rome. Par ailleurs, des crédits sont prévus pour six réunions du Comité d'audit, qui se tiendront à New York. Le montant total de variation (261 300 dollars)s'explique comme suit :

Tableau 5

Frais de voyage du personnel et des représentants : variations

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>2008-2009 (estimation)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Frais de voyage du personnel ^a	168 700	240 700	72 000
Comité d'actuares ^b	122 800	137 600	14 800
Comité d'audit ^c	50 000	224 500	174 500
Total	341 500	602 800	261 300

^a L'augmentation au titre des frais de voyage du personnel (72 000 dollars) est due au transfert à ce poste de frais auparavant imputés sur le bureau de Genève (31 900 dollars) et à une variation du volume (40 100 dollars).

(Voir suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau 5)

^b La légère augmentation au titre du Comité d'actuaire est due à un changement intervenu dans la composition du Comité.

^c Les crédits ouverts à l'origine pour le Comité d'audit, soit 50 000 dollars, ne devaient couvrir qu'une réunion alors que les dépenses prévues pour l'exercice biennal 2008-2009 concernent six réunions.

	<u>Dépenses prévues</u>	<u>Variation</u>	
Services contractuels	480 500 dollars	–	–

19. Il n'est pas demandé d'augmentation du montant de 480 500 dollars prévu pour financer un actuaire-conseil qui, conformément à l'article 10 des Statuts de la Caisse, assurera les services suivants :

a) Préparation d'une évaluation actuarielle qui sera réalisée en 2008, sur la base des données disponibles au 31 décembre 2007, y compris la production du rapport officiel et l'établissement, à l'intention du Comité d'actuaire et du Comité mixte de la Caisse, de divers documents concernant les travaux liés aux évaluations actuarielles ordinaires. Le rapport de l'actuaire-conseil portera sur les cotisations dues et les déséquilibres, une analyse des gains et des pertes, les calculs de la valeur actuarielle des obligations au titre des prestations constituées, les résultats des projections sur une période de 30 ans et les résultats du suivi du système à double filière. Tous les résultats seront présentés sous la forme de plusieurs jeux d'hypothèses actuarielles;

b) Préparation des réunions du Comité mixte et du Comité permanent et des réunions annuelles du Comité d'actuaire, et participation à ces réunions;

c) Préparation d'une étude rétrospective approfondie de la Caisse, qui sera réalisée en 2009; établissement des recommandations sur les modifications à apporter aux hypothèses, pour examen par le Comité d'actuaire; les services à assurer comprendront toutes les réunions avec le secrétariat liées à la réalisation de l'étude rétrospective et des travaux d'analyse;

d) Autres services connexes (calculs concernant le transfert des droits à pension, petits projets et réunions et échanges brefs avec le Comité des placements et les auditeurs externes, notamment).

	<u>Dépenses prévues</u>	<u>Variation</u>	
Dépenses de représentation	3 000 dollars	(2 200 dollars)	(42,3 %)

20. Le montant demandé (3 000 dollars) tient compte d'une réduction (2 200 dollars) des dépenses de représentation.

	<u>Dépenses prévues</u>	<u>Variation</u>	
Frais généraux de fonctionnement	–	(6 908 500 dollars)	(100 %)

21. L'écart négatif (6 908 500 dollars) est dû au passage à la budgétisation axée sur les résultats, les frais généraux de fonctionnement étant maintenant inscrits sous

Appui au programme alors qu'ils étaient auparavant inscrits sous Bureau de l'Administrateur.

B. Programme de travail

Opérations

Tableau 6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes financés par des fonds extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2
P-5	3	3	–	–	–	–	3	3
P-4	7	9	–	–	–	–	7	9
P-3	11	13	–	–	–	–	11	13
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	24	28	–	–	–	–	24	28
Agents des services généraux								
G-7	5	6	–	–	–	–	5	6
G-1/G-6 ^a	77	87	3	–	1	1	81	88
Total partiel	82	93	3	–	1	1	86	94
Total	106	121	3^b	–	1	1	110	122

^a Dont un poste extrabudgétaire financé par les organisations affiliées.

^b Les trois postes temporaires seront transformés en postes permanents.

Justification des nouveaux postes

Section des prestations et du service clients

22. À l'heure actuelle, la Section des prestations et du service clients comprend un poste P-5 (chef de la section), deux postes P-4 (1 chef adjoint/analyste en organisation et 1 responsable du Groupe du service clients et de la gestion et de la distribution des dossiers) et deux postes P-3 (spécialiste des prestations). Cette section est à l'heure actuelle la plus importante de la Caisse (45 fonctionnaires); dans le présent budget, il est proposé de la renforcer considérablement car elle ne peut s'acquitter efficacement de sa tâche avec seulement deux spécialistes des prestations et un seul responsable du Groupe du service clients et de la gestion et de la distribution des dossiers.

23. Depuis 1998, le nombre des participants à la Caisse n'a cessé de croître année après année. En 2007, la Caisse devrait franchir la barre des 100 000 participants actifs, ce qui signifie qu'elle a enregistré une progression de plus de 45 % en neuf

ans seulement. La Caisse a enregistré non seulement un accroissement net moyen de 4,25 % par an mais aussi une augmentation constante du nombre de personnes desservies (nombre de versements de départ et de nouvelles prestations de retraite), une évolution qui devrait se poursuivre compte tenu du nombre de plus en plus important de cessations de service traitées chaque année. La Caisse enregistre donc, année après année, une augmentation du nombre de nouveaux participants et de nouveaux bénéficiaires (voir fig. I).

Figure I
Nouveaux dossiers traités (participants et bénéficiaires)

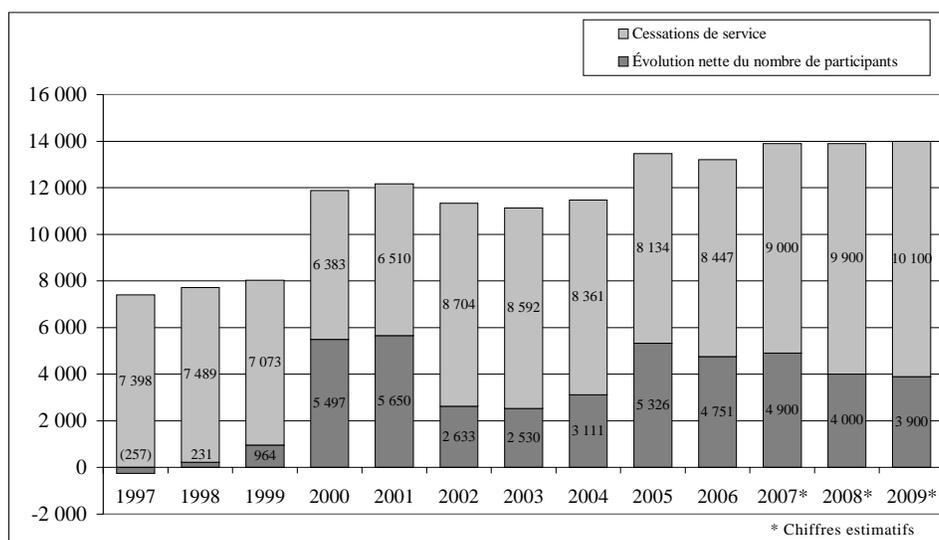
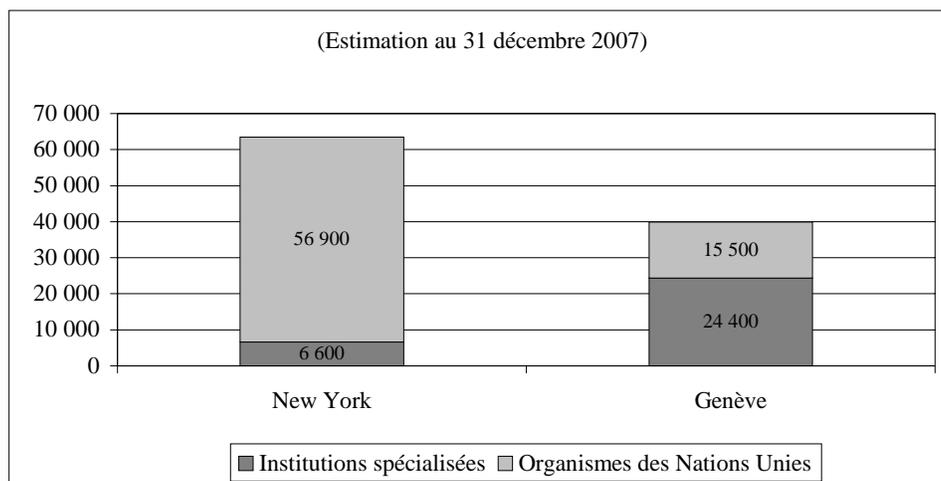


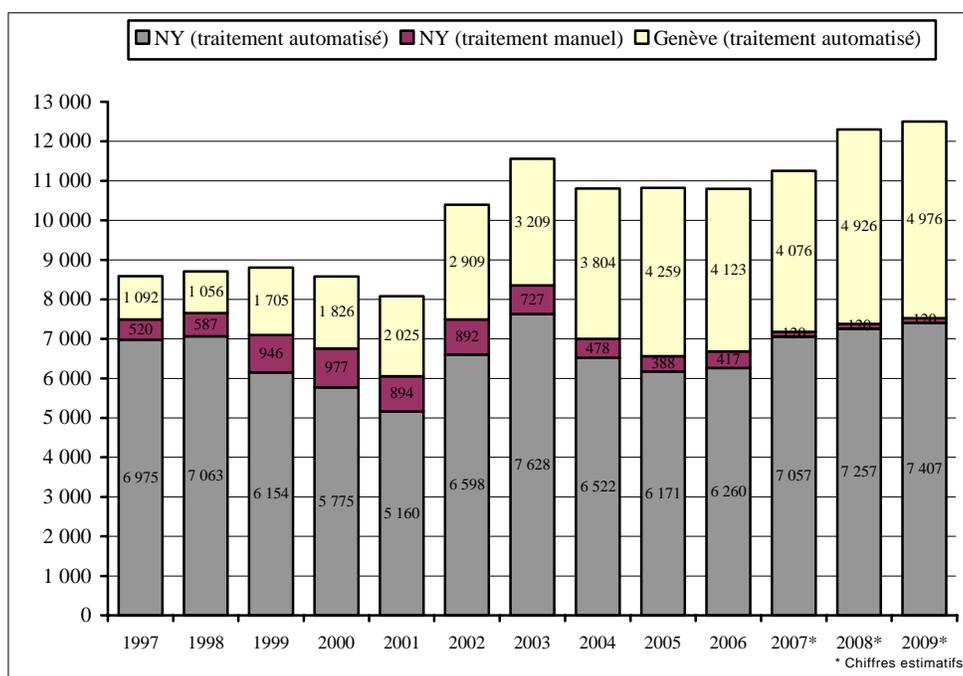
Figure II
Répartition des participants
(système des Nations Unies et institutions spécialisées)



24. Ces dernières années, la plus forte progression du nombre de participants a été enregistrée au Département des opérations de maintien de la paix, dont toutes les missions sont administrées par le bureau de New York. Contrairement aux institutions spécialisées, qui ont chacune leur Comité des pensions du personnel, la Caisse assume les fonctions de comité des pensions du personnel pour l'ensemble des organismes des Nations Unies. À ce titre, elle définit les critères d'admission, tient à jour le registre des participants, traite les demandes de validation et de restitution, réunit les documents nécessaires en cas de cessation de service, règle les anomalies dans les cotisations, et assure le service aux clients. Le bureau de New York administre 79 % des dossiers des participants des organismes des Nations Unies (voir fig. II ci-dessus). Cependant, l'effectif du secteur des prestations n'a pas été augmenté depuis qu'il a été mis en place au début des années 90.

25. Par ailleurs, depuis le début des années 90, les Statuts de la Caisse sont devenus beaucoup plus complexes, si bien que le temps gagné du fait de la diminution du nombre des dossiers traités manuellement (de 587 à 120) a été plus qu'annulé par le temps désormais nécessaire pour étudier les dossiers compliqués (conjointes divorcés survivants, conjoints épousés après la cessation de service, transferts de droits à pension, etc.). En outre, en 2006, la Caisse a traité 1 282 dossiers relatifs au décès après la cessation de service (décès du principal bénéficiaire ou des ayants droit), contre 782 en 1997.

Figure III
Nombre de prestations traitées



26. Les créations de postes suivantes sont demandées dans le secteur des prestations :

Spécialiste des prestations (1 P-3)

27. Pour que le secteur des prestations puisse s'acquitter de ses activités quotidiennes, comme indiqué ci-dessus, un nouveau poste de spécialiste des prestations (P-3) est demandé. Le nombre de postes P-3 dans ce secteur passerait de deux à trois. À l'heure actuelle, le secteur des prestations comprend trois unités mais n'est doté que de deux postes permanents de spécialiste des prestations.

28. Sur le plan de la gestion des risques, il est essentiel que le nombre de dossiers traités par chaque spécialiste des prestations ne dépasse pas un seuil critique; sinon le temps manque pour gérer de manière efficace le service dans son ensemble, ce qui représente un risque important pour la Caisse. L'ajout d'un troisième poste permettra à chaque spécialiste des prestations de s'acquitter de ses fonctions de manière efficace.

Transformation de postes temporaires d'assistant (prestations)

[3 agents des services généraux (G-1/G-6)] en postes permanents

29. Il est demandé de transformer trois postes temporaires d'agents des services généraux (G-1/G-6) en postes permanents. Cela permettra de faire passer de sept à huit le nombre de postes d'agent des services généraux dont est dotée chaque unité chargée des prestations. Grâce à cette transformation, le nombre des agents des services généraux sera augmenté pour la première fois depuis au moins 15 ans, ce qui est nécessaire pour que les unités chargées des prestations continuent d'améliorer leurs résultats et pour réduire le temps qu'il leur faut pour réunir tous les documents voulus préalablement au traitement d'un dossier.

Services aux clients

30. Les chiffres cités ci-dessus pour le secteur des prestations sont également valables pour ce qui est de la charge de travail du Groupe du service clients et de la gestion et de la distribution des dossiers. Celui-ci est en première ligne pour ce qui est des contacts de la Caisse avec les participants et les bénéficiaires, et toutes les communications avec la Caisse (correspondance, courriers électroniques, fac-similés, appels téléphoniques et clients sans rendez-vous) passent par son intermédiaire. C'est lui qui reçoit la charge de travail et la transmet aux autres services de la Caisse.

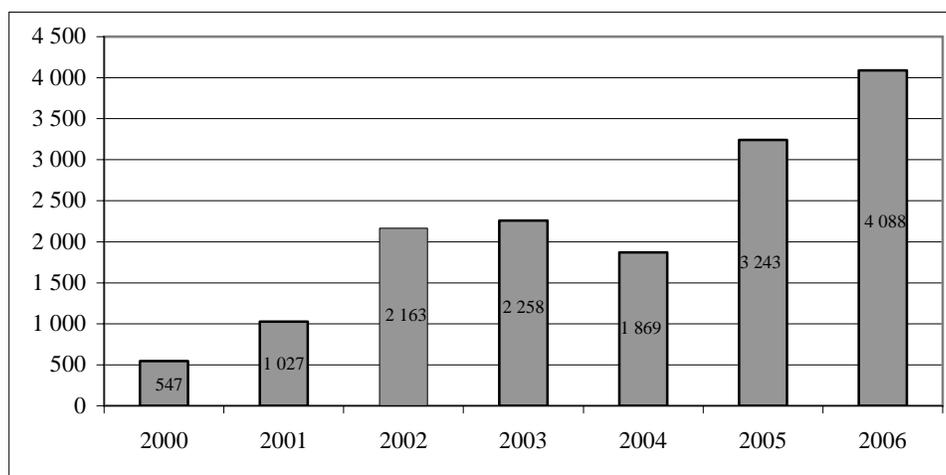
31. Au fil des ans, ce secteur n'a bénéficié que de peu d'attention alors même que la charte sur la gestion de la qualité, présentée au Comité permanent en juillet 2001, établit que la satisfaction des clients est l'un des principaux objectifs de la Caisse.

32. La complexité croissante des Statuts et Règlements fait surgir de nombreuses questions de la part des participants et des bénéficiaires. Pour ne citer qu'un exemple, l'application des modifications apportées à l'article 24 (Restitution), qui ont pris effet au 1^{er} avril 2007, a représenté un travail conséquent puisqu'elle a nécessité de rencontrer individuellement pratiquement chacune des 1 200 personnes concernées.

33. L'informatique, notamment le site Web, permet de répondre plus facilement aux demandes quotidiennes de renseignements, mais cette facilité d'accès signifie aussi que les clients sont mieux informés et que les questions qu'ils posent sont plus pointues. De plus en plus de participants et de bénéficiaires maîtrisent l'outil informatique, notamment le courrier électronique et l'Internet. Auparavant, les

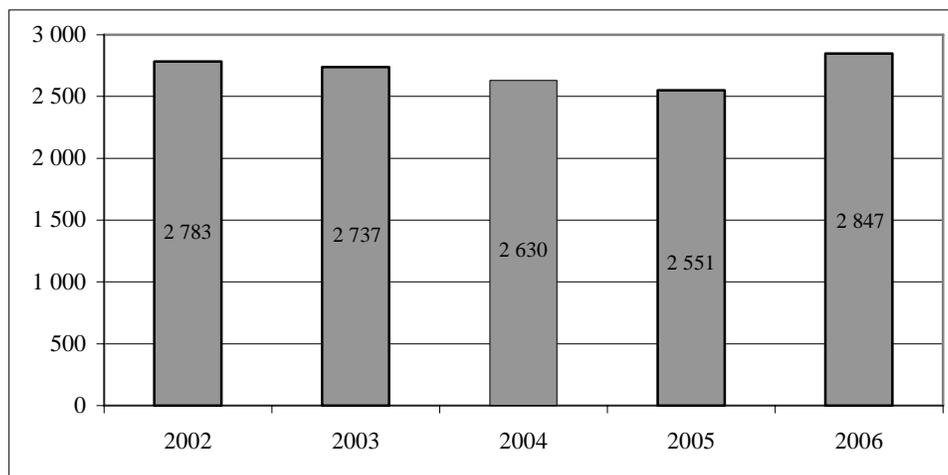
clients communiquaient avec la Caisse principalement par la poste et s'attendaient à ne recevoir de réponse écrite, qu'au bout d'un certain temps. Le courrier électronique permet à la Caisse de répondre aux questions et de régler les problèmes de manière plus efficace, mais du même coup les clients s'attendent à des réponses plus rapides. La figure IV montre clairement l'accroissement exponentiel du volume de la correspondance reçue par la Caisse.

Figure IV
**Demandes de renseignements généraux (poste et courrier électronique)
adressées au bureau de New York**



34. En 2005, lorsque la Caisse a déménagé du Secrétariat de l'ONU au 1 Dag Hammarskjöld Plaza, on a craint que les participants et les bénéficiaires ne soient moins nombreux à s'y rendre en personne. Or, les chiffres de 2006 montrent que le déménagement de la Caisse dans ses nouveaux locaux n'a pas entraîné une réduction du nombre de visites et, qu'en fait, les visites sans rendez-vous ont atteint un niveau record (voir fig. V).

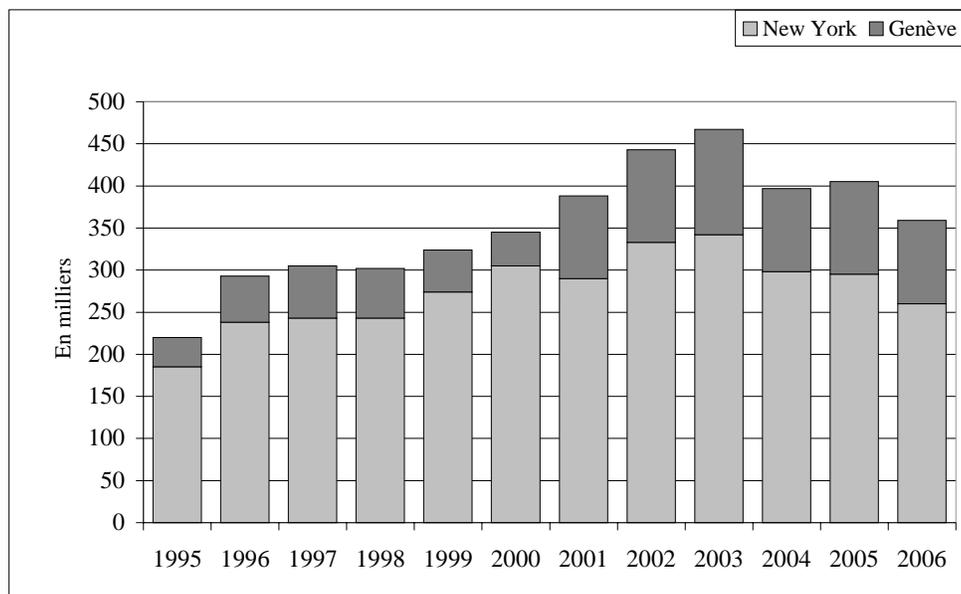
Figure V
Service clients – clients sans rendez-vous



35. Les efforts se poursuivent pour améliorer les outils à la disposition de l'unité chargée du service des clients, notamment le site Web, et on met actuellement en place un système de gestion des relations clients. Ces applications visent d'abord à améliorer la qualité du service, la tenue des dossiers, et l'archivage des réponses. Le système de gestion des relations clients oriente les clients vers la rubrique de la foire aux questions qui correspond à leur interrogation, ce qui permet de libérer les fonctionnaires, qui peuvent ainsi apporter des réponses plus précises au nombre croissant de questions complexes qui leur sont posées. L'élaboration de la foire aux questions, et la traduction de son contenu, est un domaine d'activités clef qui nécessite des effectifs supplémentaires.

36. L'unité chargée de la gestion et de la distribution des dossiers traite toute la correspondance qui est adressée à la Caisse ou envoyée par celle-ci, prépare les documents et les numérise dans la base de données, où ils sont indexés (classés électroniquement), ce qui permet d'accéder aux dossiers selon les besoins (voir fig. VI).

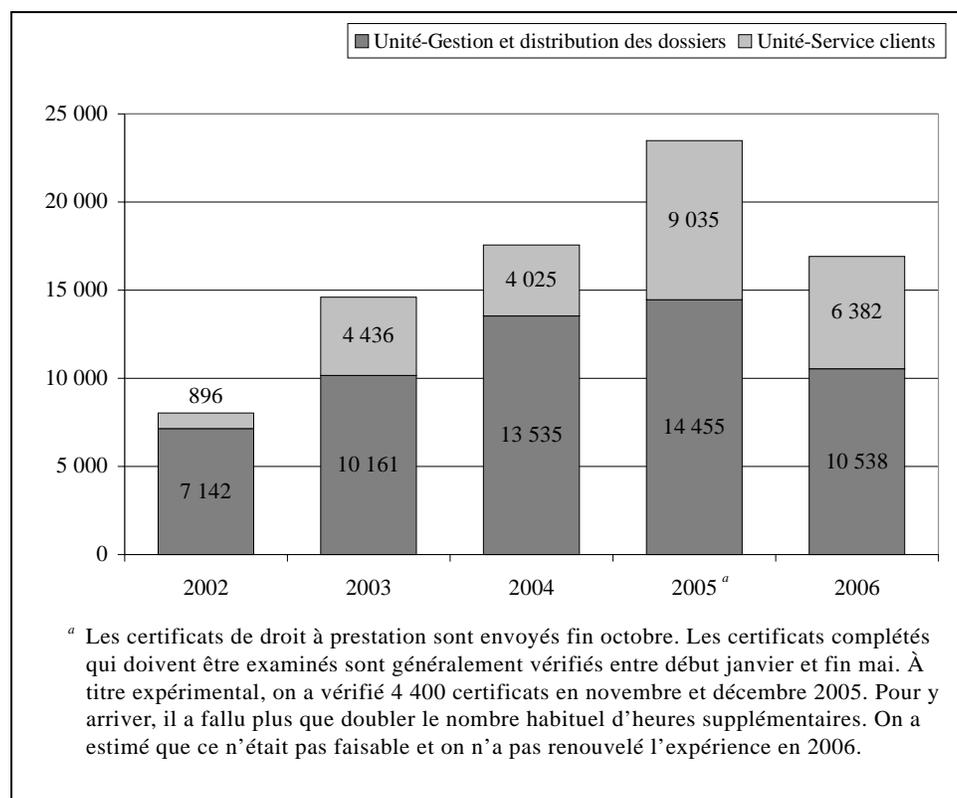
Figure VI
**Documents numérisés par l'unité chargée de la gestion
 et de la distribution des dossiers**



37. Même si l'introduction en 2004 d'une interface système avec les organisations affiliées pour le transfert électronique des formules de notification administrative dans les systèmes de la Caisse a permis de freiner la numérisation des versions papier de ces formules, les fonctionnaires chargés de l'indexation doivent lire chaque courrier reçu et décider soit de classer le document soit d'ouvrir un dossier en vue d'un suivi.

38. Ces dernières années, l'unité chargée de la gestion et de la distribution des dossiers a eu du mal à faire face à la charge de travail que représentent la préparation des dossiers et la numérisation des documents du fait qu'il n'y a que deux opérateurs de scanner alors qu'il en faudrait trois. Il y a trois spécialistes de l'indexation, qui classent les documents et ouvrent les dossiers, mais ils ne sont secondés que par deux opérateurs de scanners, qui doivent traiter, préparer et numériser tous les documents. Si un opérateur est absent, ce sont les activités de la Caisse dans son ensemble qui s'en ressentent puisqu'il n'y a pas de capacité de réserve et que le volume des documents traités est diminué par deux, ce qui a des répercussions immédiates sur les dossiers traités par le Groupe des prestations et la Section des services financiers.

Figure VII
Vérification des certificats de droit à prestation



39. C'est l'unité chargée de la gestion et de la distribution des dossiers qui doit mener à bien chaque année la vérification des certificats; le nombre des dossiers pour lesquels il faut obligatoirement vérifier la signature a considérablement augmenté.

40. Ce travail, qui se déroule sur une période de sept mois, met encore davantage de pression sur le personnel, qui doit par ailleurs continuer de traiter les formulaires à mesure qu'ils sont retournés par les bénéficiaires. Depuis peu, ceux-ci peuvent vérifier sur le Web la date à laquelle leur certificat a été reçu par la Caisse, ce qui a pour conséquence d'augmenter la pression sur le groupe qui s'occupe du traitement des certificats car s'il ne les traite pas rapidement, c'est le service clients qui se trouve confronté à un afflux de messages électroniques de la part des bénéficiaires qui veulent savoir pourquoi leur certificat n'est pas arrivé.

41. Pour améliorer la qualité des services fournis aux divers clients et mandants de la Caisse et faire face à l'augmentation des attentes de sa clientèle, la création des postes suivants est demandée par le Groupe du service clients et de la gestion et de la distribution des dossiers :

Spécialiste des services aux clients (1 P-3)

42. Le Groupe du service clients et de la gestion et de la distribution des dossiers comprend à l'heure actuelle 13 agents des services généraux et un superviseur à la

classe P-4. Celui-ci a de nombreuses responsabilités, notamment en ce qui concerne les activités liées à la participation (échange de données avec les organisations affiliées, traitement des restitutions, etc.), le traitement annuel des certificats de droit à prestation et le Fonds de secours. En raison de l'augmentation du volume de travail, il a peu de temps à y consacrer et guère de temps non plus pour améliorer le service clients. Dans le cadre des efforts déployés par la Caisse pour fournir des renseignements pertinents et actualisés sur toutes les prestations disponibles, le chef du Groupe du service clients et de la gestion et de la distribution des dossiers est appelé à donner régulièrement des formations, des exposés et des séminaires sur les questions relatives à la Caisse. Il n'y a personne pour le remplacer lorsqu'il s'absente, que ce soit pour des séminaires ou pour des congés. Or, le personnel a besoin d'un encadrement constant.

43. Comme indiqué ci-dessus, le site Web permet de répondre à des questions simples mais il invite aussi des questions techniques et détaillées qui appellent des réponses exigeant des connaissances considérables. Par ailleurs, les manipulations étant plus automatisées, elles requièrent aussi davantage de connaissances et d'encadrement. L'une des responsabilités du fonctionnaire spécialiste des services aux clients sera d'élaborer une foire aux questions multilingue, facile à comprendre et juste sur le plan juridique. Afin d'assurer toutes ces fonctions et de faire en sorte qu'il y ait toujours au moins un responsable hiérarchique présent en tout temps, il est demandé un poste à la classe P-3.

Assistant (service aux clients) [2 postes d'agent des services généraux (G-1/G-6)]

44. Si le bureau de New York avait deux fonctionnaires supplémentaires, l'unité chargée du service clients pourrait affecter chacun des membres de son personnel à une ou plusieurs tâches en particulier. Compte tenu de l'évolution des demandes et des attentes, et compte tenu des prévisions de croissance de la Caisse, l'effectif de l'unité chargée du service clients doit être renforcé par deux autres assistants afin de lui permettre de remplir ses obligations et de fournir à ses clients et mandants les services auxquels ils s'attendent. À l'heure actuelle, au bureau de New York, cinq fonctionnaires s'occupent du service à la clientèle, pour quelque 89 000 clients. Chacun d'eux s'occupe donc de près de 18 000 personnes. Il est important de rappeler que le bureau de New York remplit les fonctions de Comité des pensions du personnel pour la majorité des bureaux desservis par la Caisse (à savoir l'ensemble des organismes des Nations Unies). Son service clientèle doit donc faire face à un volume de demandes plus important que le bureau qui s'occupe des institutions spécialisées.

45. Si le bureau de New York avait deux fonctionnaires de plus, l'unité chargée du service clients pourrait affecter chacun à des tâches particulières. Le fait de passer constamment d'une tâche à l'autre est un facteur d'inefficacité, qui pourrait être éliminé grâce à une nouvelle répartition du travail, rendue possible par la création de deux postes.

*Assistant (gestion des dossiers) [1 agent des Services généraux (G-1/G-6)],
unité chargée de la gestion et de la distribution des dossiers*

46. De plus en plus, les documents doivent être traités avec rapidité et précision : les bénéficiaires s'attendent à recevoir confirmation de la réception de leur certificat

de droit à prestation, au moyen du dispositif de suivi virtuel, quelques jours après qu'ils l'ont envoyée à la Caisse. Les participants et les bénéficiaires s'attendant à ce qu'il soit donné suite dans les meilleurs délais à leurs demandes de renseignements, il est essentiel que la documentation nécessaire au traitement des prestations et que toute la correspondance reçue par la poste et par voie électronique soient ouvertes, scannées, et transmises rapidement et correctement aux unités responsables au sein de la Caisse. Quant au personnel chargé des opérations, il s'attend à ce que les dossiers des participants ou bénéficiaires soient complets et que toute la documentation pertinente ait été scannée correctement dès réception.

47. Pour que l'unité chargée de la gestion des dossiers améliore encore ses services, il est demandé de créer un poste supplémentaire d'agent des services généraux (G-1/G-6). Cela permettra à l'unité de rationaliser l'organisation des tâches, de mieux répartir le travail parmi le personnel et de traiter toute la correspondance qu'elle reçoit ou qu'elle envoie de façon plus efficace, plus précise et plus rapide.

Section des services financiers

48. La Section des services financiers est chargée des opérations financières, de la comptabilité et des décaissements. Depuis que le poste a été créé en 1992, l'état des paiements est passé de 614 878 062 dollars (pour des prestations servies à 33 923 bénéficiaires) à 1 milliard 533 millions de dollars (pour des prestations servies à 56 721 bénéficiaires) à la fin de 2006. Par ailleurs, le nombre des organisations affiliées qui cotisent mensuellement à la Caisse est passé de 16 en 1992 à 22 en 2007, ce qui a eu pour effet de faire passer le nombre des participants de 61 968 à 98 433. De 676 395 981 dollars en 1992, le montant des cotisations versées à la Caisse est passé à 1 milliard 464 millions de dollars en 2006; et le travail consistant à veiller au respect des procédures est devenu à la fois plus important et plus complexe à cause des différences entre les états de paiement des organisations affiliées. Les principales fonctions (comptabilité, paiements et trésorerie) sont devenues de plus en plus complexes puisque plus de 55 000 paiements sont effectués tous les mois dans plus de 190 pays; de nouvelles fonctions concernant les mouvements de trésorerie et la gestion de trésorerie sont venues s'ajouter aux activités opérationnelles de trésorerie, les cotisations étant maintenant versées directement sur les comptes bancaires d'« opérations » et non plus sur les comptes du Service de la gestion des investissements.

49. La Section des services financiers assure des fonctions essentielles pour la Caisse et centralise toutes les transactions financières. Celles-ci s'effectuent dans un environnement bancaire en pleine évolution et appellent des réponses rapides et précises dans le monde entier, une grande attention aux détails et des connaissances techniques approfondies. La Section est également chargée de produire en temps voulu des états financiers précis concernant l'ensemble de la Caisse, à l'intention des organes directeurs, et d'assurer la liaison et la coordination avec les auditeurs internes et externes.

Analyste en organisation (1 P-4)

50. La Caisse privilégie les processus. Dans le secteur des opérations, elle ne pourra atteindre ses objectifs qu'en trouvant un moyen de traiter des volumes importants d'opérations de manière précise et efficace. Les services informatiques

devront recevoir les avis des services « métiers » pour bien définir les besoins et étudier les améliorations à apporter. Les auditeurs ont recommandé que la Caisse confie à un analyste en organisation la responsabilité de gérer les besoins des utilisateurs et de servir d'intermédiaire entre les utilisateurs et le Service des systèmes d'information.

51. Du fait de l'augmentation constante du nombre de participants et de bénéficiaires, les fonctionnaires peinent à atteindre les objectifs opérationnels de base, à savoir clôturer l'état des paiements, enregistrer les cotisations et effectuer les paiements dans les délais voulus. Les ressources qui doivent être mobilisées pour respecter les délais opérationnels et faire face à la charge de travail ne permettent pas d'examiner l'organisation des tâches de façon systématique. Le temps consacré à un projet ou à l'examen des méthodes de travail a un coût du point de vue des activités qui doivent être effectuées au quotidien. Il aggrave les difficultés opérationnelles rencontrées pour faire face à la charge de travail quotidienne.

52. Les grands modes d'organisation sur la base desquels fonctionne la Caisse ne sont pas complètement intégrés. Les connaissances propres à un secteur ne sont pas forcément transposables dans un autre. Il faut que la Caisse se dote d'un ensemble de connaissances englobant diverses plates-formes, afin de répondre aux contraintes de différents environnements. Cela suppose que la hiérarchie possède des compétences en matière d'organisation et pas seulement des compétences techniques et financières.

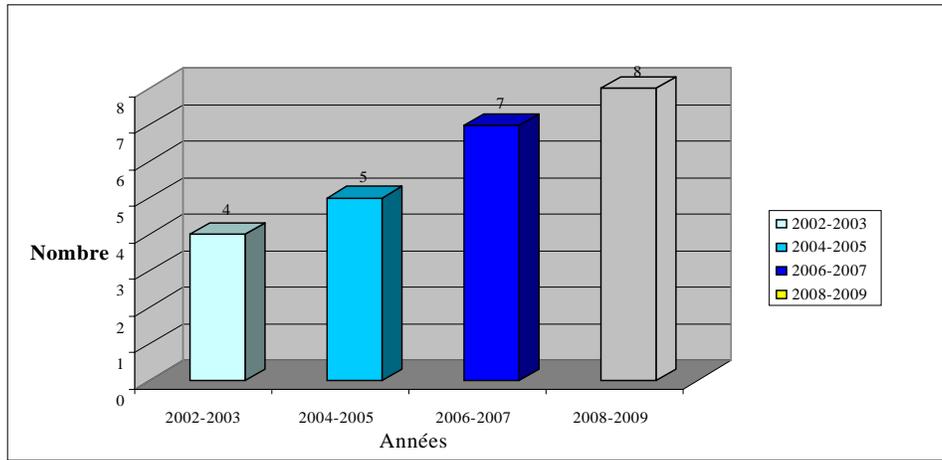
53. Faute d'adopter cette approche, la Caisse ne pourra pas tirer pleinement parti de toutes les améliorations qui pourraient être apportées à ses méthodes et les solutions informatiques qui seront retenues répondront aux problèmes tels que détectés par les services informatiques, mais pas forcément aux besoins des utilisateurs.

54. Toutes les initiatives doivent être passées au banc d'essai et soumises à une phase de test avant d'être mises en œuvre. Ce sont les utilisateurs qui sont les mieux placés pour juger si les solutions satisfont aux besoins et aux critères. Il faut donner du temps aux fonctionnaires, en dehors des tâches qui leur incombent, pour qu'ils réfléchissent de manière utile et constructive aux méthodes de travail et aux améliorations à apporter. Les projets sur lesquels la Section des services financiers a dû intervenir sont récapitulés ci-dessous par exercice biennal et sont également repris dans la figure VIII :

- a) Exercice biennal 2002-2003 :
 1. Projet : en-tête – coût de la vie;
 2. Nettoyage de la base de données sur les instructions de paiement;
 3. Projets de mise à niveau du système Lawson : optimisation du rapport quotidien; vérification des données fournisseurs; optimisation du rapport sur les besoins de trésorerie; instructions de paiement; relevé annuel des revenus pour le fisc français;
 4. Hiérarchisation des documents individuels et collectifs sur le réseau;
- b) Exercice biennal 2004-2005 :
 1. Conversion des données de paiement pour plusieurs banques;

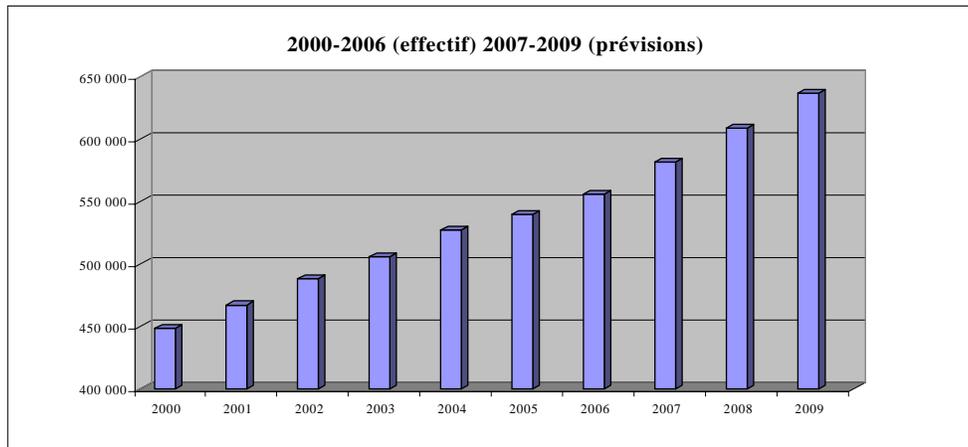
-
2. Mise à niveau du flux des travaux;
 3. À la demande;
 4. Optimisation des procédures bancaires (transition);
 5. Diminution de 0,5 point de l'ajustement au coût de la vie – phase I;
- c) Exercice biennal 2006-2007 :
1. Conversion des numéros de compte en numéros IBAN;
 2. Continuité des activités informatiques – Reprise après sinistre;
 3. Système de gestion des connaissances;
 4. Mise en service du module Comptes débiteurs;
 5. Assurance maladie après la cessation de service;
 6. Diminution de 0,5 point de l'ajustement au coût de la vie – phase II;
 7. Révision du traitement des remboursements;
- d) Activités prévues pour l'exercice biennal 2008-2009 :
1. Automatisation des écritures portées au journal des paiements;
 2. Mise à niveau du système Lawson;
 3. Conversion des paiements pour les banques de type « crédit union » (coopératives d'épargne et de crédit);
 4. Mise en service de la phase II du projet Comptes débiteurs – Cotisations;
 5. Entrepôt de données;
 6. Système de gestion des connaissances – phase II;
 7. Correspondant bancaire pour les paiements de montant élevé effectués en monnaie autre que le dollar des États-Unis;
 8. Amélioration du gestionnaire de contenu.

Figure VIII
Section des services financiers et projets connexes



55. L'analyste en organisation devrait être à l'intersection de réseaux d'interlocuteurs clés issus de chaque unité. Dans chaque unité, un administrateur, du rang de chef adjoint, et un agent des services généraux (G-7) devraient être officiellement chargés d'optimiser les services informatiques. L'analyste devra organiser des réunions de concertation entre les diverses unités.

Figure IX
Pensions servies



Bureau de Genève

56. Ce bureau constitue le point de contact pour 24 400 participants des institutions spécialisées ayant leur siège à Genève, 15 500 participants de la famille des Nations Unies, ainsi que pour les retraités et bénéficiaires vivant dans la région de Genève, ce qui représentait, au 1^{er} janvier 2007, 18 institutions et 8 entités des

Nations Unies. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a adhéré au Fonds le 1^{er} janvier 2007, apportant quelque 1 500 nouveaux participants.

Chef du Groupe du service clients et de la gestion des dossiers (1 P-4)

57. Un poste d'administrateur est demandé pour ce nouveau groupe afin de le doter des compétences et qualifications requises en matière de gestion, de technique, d'orientation et d'encadrement. Les compétences techniques sont importantes car des demandes de renseignements peuvent concerner la pension de réversion des conjoints et ex-conjoints survivants, le calcul des coûts actuariels et la valeur des droits transférés. Le titulaire aura également à donner suite aux demandes d'intervention du fonds de secours. Le volume des demandes ainsi que le nombre des visiteurs demandant des entretiens sont en augmentation. En moyenne, le bureau reçoit 215 visiteurs par mois (dont 76 % de retraités et 24 % de participants). Les services d'un administrateur seront donc nécessaires à plein temps pour relever le fonctionnaire des finances, qui remplissait ces fonctions à titre provisoire. De plus, la création de ce poste devrait permettre d'assurer une bonne répartition des tâches. La définition d'emploi correspondante est analogue à celle du poste actuel du Groupe du service clients à New York.

Assistant principal (prestations) [Services généraux (G-1/G-6)]

58. Un nouveau poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) est demandé pour les raisons suivantes :

- a) Diversité des renseignements et explications à fournir aux participants ainsi qu'aux bénéficiaires et au secrétaire des comités des pensions des organisations affiliées au sujet du règlement de questions complexes d'interprétation et d'application des Statuts et Règlement de la Caisse des pensions ainsi que du système d'ajustement des pensions;
- b) Nécessité d'assurer la formation des assistants (prestations) au bureau de Genève;
- c) Augmentation du nombre de demandes de renseignements et de visites résultant directement de la création de ces nouveaux services;
- d) Nécessité de remplacer le chef de groupe en son absence pour superviser les activités du groupe – répartition du travail, suivi du traitement des dossiers et exécution des tâches administratives.

*Commis d'administration (Groupe de la gestion des dossiers)
[Services généraux (G-1/G-6)]*

59. Le Groupe de la gestion des dossiers a dû recourir à du personnel temporaire pour faire face à l'augmentation du volume de courrier reçu (ordinaire et électronique). Cette augmentation est due à l'intensification des activités de suivi de la Section des prestations et à la création du Groupe des services aux clients. Le bureau de Genève a en outre connu une augmentation du nombre d'appels téléphoniques, ce qui a alourdi considérablement la tâche des deux commis du Groupe de la gestion des dossiers. Le poste demandé serait créé par la conversion d'un poste temporaire en poste permanent.

Assistant (finances) [Services généraux (G-1/G-6)]

60. Les nouvelles tâches attribuées au Groupe des finances se sont conjuguées avec le vieillissement des effectifs des organisations affiliées pour alourdir la tâche du Groupe des finances. Il a donc fallu recourir à du personnel temporaire à partir de novembre 2006. Un appui doit être maintenu en prévision de la charge de travail exceptionnelle que devrait entraîner la modification de l'article 24 (restitution) en 2007 et 2008. Le poste demandé serait créé par la transformation d'un poste temporaire en poste permanent et permettra de renforcer les services fournis par le Groupe des finances à Genève.

Assistant (prestations) [2 agents des services généraux (G-1/G-6)]

61. L'effectif des participants est en augmentation constante et vieillit. Le nombre moyen annuel de départs à la retraite, dont s'occupe le bureau de Genève, devrait augmenter en moyenne de 7 % par an au cours des cinq années à venir, ce qui veut dire qu'en cinq ans, le bureau aura à traiter 40 % de dossiers de plus (par rapport à l'année de référence 2006). En prévision de cette augmentation et étant donné qu'il faut du temps pour former un assistant aux prestations, il faut recruter un assistant (prestations) pour chaque groupe, de façon que du personnel expérimenté soit en poste en cas de mutation ou de départ à la retraite.

62. Les crédits demandés sont indiqués au tableau 7 et la répartition entre croissance réelle et croissance apparente (crédits virés d'un chapitre à l'autre) se trouve au tableau 8.

Tableau 7
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance des ressources		Total avant actualisation des coûts	Actuali- sation des coûts	Répartition		2008- 2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	17 102,3	19 881,0	2 292,8	11,5	22 173,8	1 373,4	7 849,1	15 698,1	23 547,2
Autres dépenses de personnel	855,5	679,4	1 845,2	271,6	2 524,6	183,7	153,6	2 554,7	2 708,3
Voyages	44,5	31,9	(31,9)	(100,0)	–	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	2 868,2	1 525,6	500,1	32,8	2 025,7	131,7	–	2 157,4	2 157,4
Fournitures et accessoires	1,9	76,5	(76,5)	(100,0)	–	–	–	–	–
Mobilier et matériel	86,2	106,0	(106,0)	(100,0)	–	–	–	–	–
Total	20 958,6	22 300,4	4 423,7	19,8	26 724,1	1 688,8	8 002,7	20 410,2	28 412,9

Tableau 8
Croissance réelle des ressources
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire			2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
		Croissance apparente	Croissance réelle	Croissance totale	
Postes	19 881,0	–	2 292,8	2 292,8	22 173,8
Autres dépenses de personnel					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	659,2	–	1 865,4	1 865,4	2 524,6
Heures supplémentaires	20,2	(20,2) ^a	–	(20,2)	–
Total partiel, autres dépenses de personnel	679,4	(20,2)	1 865,4	1 845,2	2 524,6
Frais de voyages du personnel	31,9	(31,9) ^a	–	(31,9)	–
Frais généraux de fonctionnement					
Location de locaux	534,0	(534,0) ^b	–	(534,0)	–
Location de matériel	26,2	(26,2) ^b	–	(26,2)	–
Dépenses de fonctionnement	965,4	–	1 060,3	1 060,3	2 025,7
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	1 525,6	(560,2)	1 060,3	500,1	2 025,7
Fournitures et accessoires	76,5	(76,5) ^b	–	(76,5)	–
Mobilier et matériel	106,0	(106,0) ^b	–	(106,0)	–
Total	22 300,4	(794,8)	5 218,5	4 423,7	26 724,1

^a Ressources pour 2006-2007 demandées antérieurement par le bureau de Genève et qui seront demandées à l'avenir au titre de la direction exécutive et de l'administration.

^b Ressources pour 2006-2007 demandées antérieurement par le bureau de Genève et qui seront demandées à l'avenir au titre de l'appui au programme (Service administratif).

	Dépenses prévues	Variation
Postes	22 173 800 dollars	2 292 800 dollars 11,5 %

63. Le montant estimatif de 22 173 800 dollars couvre les traitements, dépenses communes de personnel et contributions du personnel correspondant à 109 postes stables et aux 12 postes dont la création est demandée [2 P-4, 2 P-3, 1 agent des services généraux (G-7), 7 agents des services généraux (G-1/G-6)]. La variation s'explique par l'augmentation du nombre de postes. Il convient de noter qu'un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6) prévu pour le régime d'assurance maladie après la cessation de service est financé par les organisations affiliées au moyen de ressources extrabudgétaires.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Autres dépenses de personnel	2 524 600 dollars	1 845 200 dollars	271,6 %

64. Un montant de 2 524 600 dollars est prévu au titre de l'assistance temporaire (autre que pour les réunions), qui se décompose comme suit : ressources nécessaires pendant les périodes de pointe (392 900 dollars), ressources temporaires supplémentaires nécessaires au titre du volet opérations de plusieurs projets (2 084 800 dollars), qui doivent pour l'essentiel être exécutés par le Service des systèmes d'information, et versement unique (supposant une modification du Règlement de la Caisse) à certains bénéficiaires pour tenir compte de la dollarisation en Équateur (46 900 dollars), comme indiqué ci-après au tableau 9 :

Tableau 9

Crédits demandés au titre des autres dépenses de personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montants ouverts 2006-2007</i>	<i>Prévisions 2008-2009</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Périodes de pointe	461,4	392,9	(68,5)
Projets financés par le Fonds	–	2 084,8	2 084,8
Ajustements approuvés par le Comité mixte	197,8	46,9	(150,9)
Heures supplémentaires (Genève)	20,2	–	(20,2)
Total	679,4	2 524,6	1 845,2

65. On trouvera aux paragraphes 82 à 93 des précisions au sujet des projets qui doivent être exécutés par le secrétariat, dont les coûts estimatifs figurent au tableau 19. Plusieurs de ces projets auront besoin d'un apport important des opérations du Fonds (Section des prestations et des services aux clients ou Section des services financiers, ou les deux). Afin de pouvoir affecter du personnel expérimenté à l'exécution des projets, il faudra le remplacer par du personnel temporaire pour effectuer les tâches courantes et continuer de verser les prestations aux bénéficiaires et de tenir les registres. Il faudra assurer au total 156 mois de travail à la classe P-3 et 60 mois de travail d'agent de services généraux (G-1/G-6) par la Section des prestations et des services aux clients et la Section des services financiers pour l'exécution des projets suivants :

- a) Partage de données avec les organisations affiliées (collecte de données);
- b) Services aux clients;
- c) Projets sur le Web;
- d) Progiciel de gestion intégré;
- e) Projet bancaire*.

* Le choix d'un partenaire bancaire, d'ici à la fin de 2008, aura pour effet d'augmenter le volume de travail de la Caisse pour ce qui est de la recherche et de la planification. Une connaissance approfondie des différentes fonctions de la Caisse est requise, si bien que le caissier ou le caissier adjoint seront complètement absorbés par cette tâche et devront être remplacés pendant une longue période.

66. Comme suite à la dollarisation, l'Administrateur-Secrétaire de la Caisse a proposé le versement d'une prestation ponctuelle à certains bénéficiaires résidant en Équateur (voir sect. V, par. 131). Si le Comité mixte souscrit à cette proposition et que l'Assemblée générale l'approuve, une assistance temporaire représentant un mois de travail à la classe P-3 et six mois de travail d'agent des services généraux (G-1/G-6) serait nécessaire.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	–	(31 900 dollars)	(100,0 %)

67. Les ressources nécessaires au titre des frais de voyage pour le bureau de Genève figuraient séparément dans les projets de budget précédents. La diminution des crédits demandés s'explique par l'adoption de la budgétisation axée sur les résultats, selon laquelle le bureau de Genève est un élément du programme de travail, de sorte que les ressources nécessaires à ce titre au bureau de Genève sont demandées sous la rubrique direction exécutive et administration.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Frais généraux de fonctionnement	2 025 700 dollars	500 100 dollars	32,8 %

68. Les frais généraux de fonctionnement du bureau de Genève (location de locaux et de matériel) étaient présentés séparément pour l'exercice biennal 2006-2007, alors qu'ils sont inclus dans l'appui au programme dans le projet de budget actuel. L'augmentation s'explique par une modification du traitement des frais bancaires et des intérêts bancaires. Les frais bancaires et les intérêts bancaires étaient présentés séparément au cours de l'exercice biennal 2006-2007, et c'est le montant net qui était demandé. Il en va différemment dans le projet actuel, les frais bancaires bruts étant demandés à ce titre et les intérêts bancaires étant présentés en tant qu'objet de recette. Le montant de 2 025 700 dollars prévu au titre des frais bancaires est fondé sur les frais effectifs engagés en 2006 et au début de 2007, comme indiqué au tableau 10 ci-après.

Tableau 10
Frais généraux de fonctionnement

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Entretien des locaux (Genève)	534 000	–	(534 000)
Location de matériel (Genève)	26 200	–	(26 200)
Dépenses de fonctionnement			
Frais bancaires	2 076 000	2 025 700	(50 300)
Intérêts bancaires	(1 110 600)	–	1 110 000
Total	1 525 600	2 025 700	500 100

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>
Fournitures et accessoires	–	(76 500 dollars) (100,0 %)

69. Dans les précédents projets de budget, les crédits demandés au titre des fournitures et accessoires pour le bureau de Genève figuraient séparément. La diminution des crédits s'explique par l'adoption de la budgétisation axée sur les résultats, en vertu de laquelle le bureau de Genève est un élément du programme de travail, de sorte que les crédits au titre de cette rubrique figurent sous l'appui au programme.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>
Mobilier et matériel	–	(106 000 dollars) (100,0 %)

70. Dans les précédents projets de budget, les crédits demandés au titre du mobilier et du matériel pour le bureau de Genève étaient présentés séparément. La diminution des crédits demandés s'explique par l'application de la budgétisation axée sur les résultats, en vertu de laquelle le bureau de Genève est un élément du programme de travail, de sorte que les crédits demandés à ce titre figurent sous l'appui au programme.

C. Appui au programme

1. Service des systèmes d'information

Tableau 11
Ressources humaines nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>		<i>Postes extrabudgétaires</i>		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4	5	6	–	–	–	–	5	6
P-3	10	10	–	–	–	–	10	10
Total partiel	18	19	–	–	–	–	18	19
Agents des services généraux								
G-7	1	1	–	–	–	–	1	1
G-1/G-6	5	6	–	–	–	–	5	6
Total partiel	6	7	–	–	–	–	6	7
Total	24	26	–	–	–	–	24	26

71. Les crédits demandés sont indiqués au tableau 12, la répartition entre croissance réelle et croissance apparente des ressources (ressources virées d'un chapitre à l'autre) étant indiquée au tableau 13.

Tableau 12
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Croissance budgétaire				Répartition				
	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Montant	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	ONU	Caisse des pensions	2008-2009 (montant estimatif)
Postes	4 798,3	6 021,4	725,4	12,0	6 746,8	430,3	1 873,2	5 303,9	7 177,1
Autres dépenses de personnel	235,4	212,7	(32,7)	(15,4)	180,0	11,7	–	191,7	191,7
Voyages	75,0	56,0	98,0	175,0	154,0	10,0	–	164,0	164,0
Services contractuels	9 247,8	12 323,7	5 391,3	43,7	17 715,0	1 151,4	3 362,9	15 503,3	18 866,4
Frais généraux de fonctionnement	164,1	475,2	469,8	98,9	945,0	61,0	170,4	835,6	1 006,0
Fournitures et accessoires	119,5	109,0	11,0	10,1	120,0	7,8	29,2	98,6	127,8
Mobilier et matériel	4 440,7	4 031,9	106,0	2,6	4 137,9	269,0	460,8	3 946,1	4 406,9
Total	19 080,8	23 229,9	6 768,8	29,1	29 998,7	1 941,2	5 896,5	26 043,4	31 939,9

Tableau 13
Croissance réelle des ressources

Catégorie	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance apparente des ressources	Croissance budgétaire		Croissance totale des ressources	2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
			Croissance réelle des ressources – Service de la gestion des investissements	Croissance réelle des ressources – Service des systèmes d'information		
Postes	6 021,4	313,1	322,3	90,0	725,4	6 746,8
Autres dépenses de personnel – formation	212,7	–	–	(32,7)	(32,7)	180,0
Frais de voyage du personnel	56,0	–	–	98,0	98,0	154,0
Services contractuels	12 323,7	704,8	410,2	4 276,3	5 391,3	17 715,0
Frais généraux de fonctionnement						
Dépenses de fonctionnement	259,5	–	–	(69,5)	(69,5)	190,0
Communications	215,7	–	455,0	84,3	539,3	755,0
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	475,2	–	455,0	14,8	469,8	945,0
Fournitures et accessoires	109,0	10,4	15,7	(15,1)	11,0	120,0
Mobilier et matériel	4 031,9	715,0	–	(609,0)	106,0	4 137,9
Total	23 229,9	1 743,3^a	1 203,2	3 822,3	6 768,8	29 998,7

^a Ressources demandées précédemment pour 2006-2007 au titre de la Section des systèmes d'information du Service de la gestion des investissements.

Postes	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
	6 746 800 dollars	725 400 dollars	12,0 %

72. Le montant estimatif de 6 746 800 dollars couvre les traitements, dépenses communes de personnel et contributions du personnel correspondant à 24 postes et au transfert de deux postes du Service de la gestion des placements au titre du regroupement de l'informatique [1 P-4, 1 agent des services généraux (G-1/G-6)]. La variation s'explique par l'augmentation du nombre de postes.

Autres dépenses de personnel	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
	180 000 dollars	(32 700 dollars)	(15,4 %)

73. Le montant de 180 000 dollars représente les frais de formation du personnel à la technologie et à l'administration de réseaux, à la gestion de bases de données, à la programmation et à l'analyse de systèmes.

Voyages	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
	154 000 dollars	98 000 dollars	175,0 %

74. Le montant estimatif de 154 000 dollars concerne les frais de voyage du personnel appelé à se rendre dans des organisations affiliées, à des conférences et séminaires techniques ainsi qu'à représenter la Caisse aux réseaux technologiques de l'information et des communications et à des réunions avec le Centre international de calcul (CIC). Le budget des voyages a été augmenté pour tenir compte de l'augmentation des voyages à l'appui du bureau de Genève et du plan de continuité d'activités, comme indiqué au tableau 14 ci-après.

Tableau 14
Voyages du Service des systèmes d'information

<i>Type de voyage</i>	<i>Montant (dollars É.-U)</i>	<i>Produits correspondants</i>
Voyages du personnel		
Appui technique (informatique)	92 300	Visites d'informaticiens à Genève et au Système de reprise après sinistre de la Caisse
Conférences	27 300	Service des progiciels d'entreprise et des opérations
Voyages divers	16 700	–
Réunions du réseau Technologies de l'information et des communications et du Centre international de calcul (CIC)	17 700	Service des progiciels d'entreprise et des opérations
Total	154 000	

75. Un crédit de 154 000 dollars est demandé pour permettre au personnel du Service des systèmes d'information d'effectuer certaines tâches à Genève et au Centre de reprise après sinistre de la Caisse (92 300 dollars) de participer à des

conférences techniques (27 300 dollars), d'effectuer des voyages divers (16 700 dollars) et de participer aux réunions du Réseau technologies de l'information et des communications et du Centre international de calcul (17 700 dollars). L'augmentation des crédits demandés tient à l'augmentation de l'appui technique fourni au bureau de Genève et au développement des services de reprise après sinistre de la Caisse des pensions à Genève.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Services contractuels	17 715 000 dollars	5 391 300 dollars	43,7 %

76. Le montant de 17 715 000 dollars demandé au titre des services contractuels liés aux systèmes d'information représente le coût des projets en cours (500 000 dollars), des projets nouveaux (7 376 800 dollars) et de la maintenance de systèmes existants (9 838 200 dollars). La Caisse a actuellement recours au CIC pour la maintenance et le soutien de ses services d'Internet, de messagerie et de mise en réseau, ainsi que l'hébergement du système central. Sur l'ensemble des services contractuels, le CIC exécutera de nouveaux projets représentant 2 902 300 dollars et assurera la maintenance de systèmes existants à hauteur de 7 241 800 dollars.

77. Sur le crédit demandé, les frais de maintenance de 9 838 200 dollars constituent des dépenses récurrentes et les dépenses au titre de projets, soit 7 876 800 dollars, sont non récurrentes. L'augmentation des services contractuels représentant 5 391 300 dollars est indiquée au tableau 15 ci-après.

Tableau 15
Croissance des ressources – services contractuels

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Maintenance			
CIC	6 083 800	7 241 800	1 158 000
Autres prestataires de services	2 042 800	2 596 400	553 600
Total partiel, maintenance^a	8 126 600	9 838 200	1 711 600
Projets			
CIC	–	2 902 300	2 902 300
Autres prestataires de services	4 197 100	4 974 500	777 400
Total partiel, projets^b	4 197 000	7 876 800	3 679 700
Total	12 323 700	17 715 000	5 391 300

^a Dépenses récurrentes.

^b Dépenses non récurrentes.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Frais généraux de fonctionnement	945 000 dollars	469 800 dollars	98,9 %

78. Le montant de 945 000 dollars concerne les communications (755 000 dollars) et le centre de reprise après sinistre (190 000 dollars). Les communications recouvrent l'utilisation d'appareils et de téléphones mobiles (165 000 dollars), l'accès à l'Internet et les frais de location (330 000 dollars), les communications interurbaines pour le Service de la gestion des investissements (250 000 dollars) et les 10 000 dollars versés à l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'accord de participation aux coûts au titre des frais de communications du secrétariat, comme indiqué au tableau 16 ci-après.

Tableau 16
Frais de communications

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Service des systèmes d'information</i>	<i>Service de la gestion des investissements</i>	Total
Appareils mobiles	90,0	75,0	165,0
Accès à l'Internet	200,0	130,0	330,0
Communications interurbaines	10,0	250,0	260,0
Total	300,0	455,0	755,0

79. Un montant de 190 000 dollars a été prévu au titre des services de reprise après sinistre d'IBM qui sous-tendent les infrastructures informatiques de la Caisse. La diminution des dépenses par rapport à l'exercice précédent s'explique par la mise en place d'un nouveau centre de reprise en cas de sinistre à Genève.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures et accessoires	120 000 dollars	11 000 dollars	10,1 %

80. Le montant estimatif de 120 000 dollars au titre des fournitures et accessoires correspond à des disques optiques, cartouches d'imprimante et câbles, ainsi qu'à des articles divers.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Mobilier et matériel	4 137 900 dollars	106 000 dollars	2,6 %

81. Un montant de 4 137 900 dollars est demandé au titre du mobilier et du matériel dans le cadre du programme de remplacement de matériel de la Caisse, qui prévoit le renouvellement du matériel après quatre années d'utilisation (1 617 900 dollars), le matériel nécessaire aux projets (2 125 000 dollars) et du matériel supplémentaire (395 000 dollars). Les crédits supplémentaires demandés, soit 106 000 dollars, sont indiqués au tableau 17 ci-après.

Tableau 17
Mobilier et matériel
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Programme de remplacement ^a	2 345,4	1 617,9	(727,5)
Projets ^b	1 686,5	2 125,0	438,5
Matériel nouveau ^b	–	395,0	395,0
Total	4 031,9	4 137,9	106,0

^a Dépenses récurrentes.

^b Dépenses non récurrentes.

Tableau 18
Récapitulation de la croissance des ressources :
Service des systèmes d'information

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>Croissance</i>		<i>2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)</i>
		<i>Service des systèmes d'information – volume</i>	<i>Service de la gestion des investissements</i>	
Poste	6 021,4	90,0	635,4	6 746,8
Autres dépenses de personnel – formation	212,7	(32,7)	–	180,0
Frais de voyage du personnel	56,0	98,0	–	154,0
Services contractuels	12 323,7	4 276,3	1 115,0	17 715,0
Frais généraux de fonctionnement				
Dépenses de fonctionnement	259,5	(69,5)	–	190,0
Coûts des communications	215,7	84,3	455,0	755,0
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	475,2	14,8	455,0	945,0
Fournitures et accessoires	109,0	(15,1)	26,1	120,0
Mobilier et matériel	4 031,9	(609,0)	715,0	4 137,9
Total	23 229,9	3 822,3	2 946,5	29 998,7

Projets à entreprendre au cours de l'exercice 2008-2009 (10 001 800 dollars)

Tableau 19

Récapitulatif des coûts des projets : Service des systèmes d'information et opérations

(En milliers de dollars des États Unis)

Projet	Service des systèmes d'information			Opérations Assistance temporaire autres que pour les réunions			Total
	Matériel/ logiciel	Services contractuels	Total partiel	Section des prestations et des services aux clients	Section des services financiers	Total partiel	
Partage des informations entre les organisations affiliées	100,0	1 934,9	2 034,9	132,8	409,1	541,9	2 576,8
Services aux clients	300,0	761,2	1 061,2	265,5	–	265,5	1 326,7
Système Web	400,0	1 817,4	2 217,4	265,4	470,1	735,5	2 952,9
Système d'information de la Caisse ^a	–	1 813,3	1 813,3	132,8	–	132,8	1 946,1
Opérations de la Caisse	1 325,0	800,0	2 125,0	–	–	–	2 125,0
Regroupement des services d'information	–	750,0	750,0	–	–	–	750,0
Projet bancaire	–	–	–	–	409,1	409,1	409,1
Total	2 125,0	7 876,8	10 001,8	796,5	1 288,3	2 084,8	12 086,6

^a Y compris un montant de 500 000 dollars destiné à l'achèvement de la mise à niveau du système de comptabilité Lawson.

Partage des informations entre les organisations affiliées (2 034 900 dollars)

82. Le partage des informations entre les organisations affiliées permettrait de développer les interfaces entre les applications des organisations affiliées pour le partage par voie électronique d'un plus grand nombre d'informations concernant les participants et les bénéficiaires, de la manière suivante :

a) Le système de collecte de données est une série d'applications permettant le partage de données relatives aux ressources humaines et aux cotisations entre les organisations affiliées et la Caisse. Chaque sous-système est adapté au contexte informatique de chaque organisation affiliée et prend en compte ses règles particulières. La Caisse devrait saisir par voie électronique 75 % des données relatives aux ressources humaines d'ici à la fin de 2007. Sur la base des résultats de cette opération, le Service des systèmes d'information se propose d'étendre la portée du projet à toutes les autres organisations, y compris celles qui sont en train de passer à un système de progiciel de gestion intégrée (tel que SAP, Oracle et Peoplesoft). Ce projet sera en outre étendu au cours de l'exercice biennal 2008-2009 à la transmission électronique de données financières entre la Caisse et les organisations affiliées, ce qui nécessite la collecte systématique de données stockées dans des systèmes et formats de fichier multiples nécessitant la transposition, la

modification, le transfert d'informations entre différents systèmes de gestion de base de données;

b) La composante Écarts dans les données concernant les participants permettra de déceler les anomalies entre les cotisations prévues des participants et celles qui sont signalées par l'organisation au nom dudit participant. Du fait de l'augmentation du nombre de participants à la Caisse, le nombre de ces anomalies n'a cessé d'augmenter au cours des années, au point que l'examen des écarts dans les données concernant les participants constitue une opération manuelle fastidieuse pour la Caisse. Le projet de refonte des anomalies a pour objet d'aménager les procédures de règlement et de signalisation des erreurs, notamment en concevant et en mettant au point un mécanisme d'information informatisé.

Services aux clients (1 061 200 dollars)

83. Les services aux clients permettront de renforcer plusieurs applications en mettant en place un système de gestion des relations avec la clientèle comportant un module de validation optique des signatures pour aider le Groupe des services aux clients à s'acquitter plus efficacement de sa charge de travail, tout en réduisant les risques de fraude :

a) Tri de toute la correspondance à distribuer aux différents services de la Caisse. Afin de déterminer comme il convient le type de demandes et de correspondance reçues, il conviendrait d'isoler les différents types de courrier, notamment électronique, afin d'améliorer la qualité du service et des communications;

b) Introduction de signatures graphiques dans les dossiers électroniques de chaque participant aux fins de comparaison, ce qui devrait réduire les risques de fraude;

c) Amélioration des communications avec les participants et les bénéficiaires grâce à l'introduction d'un logiciel de gestion en collaboration des relations avec les clients et d'une interface téléphonie-informatique;

d) Amélioration du certificat de droit à prestation, tel qu'il se présente à l'heure actuelle, à l'intention des bénéficiaires.

Systèmes Web (2 217 400 dollars)

84. Le projet Systèmes Web améliorera l'accès des bénéficiaires et des participants à l'information, grâce à la mise en place d'applications spécialisées fondées sur le Web, telles que les états relatifs au coût de la vie et les relevés de prestations, et par l'introduction d'un portail permettant d'assurer l'interface avec les applications connexes, ce qui permettra d'assurer un échange de communications avec le personnel de la Caisse, les organisations affiliées, les participants et bénéficiaires :

a) Les applications en place concernent le système d'estimation des prestations, le suivi du certificat de droit à prestation, l'estimation relative à la double filière et le relevé annuel. Les fonctions actuellement fournies par la Caisse ont également été intégrées dans ce système global fondé sur le Web. Au cours de l'exercice biennal à venir, la caisse étendra ses fonctions Web aux états relatifs au coût de la vie et aux relevés des prestations, de même qu'aux données des

participants et des bénéficiaires, ce qui permettra un accès aux données contenues dans la base de données de la caisse;

b) Intégration et hébergement d'un domaine indépendant de la Caisse des pensions et d'applications Web connexes, à partir du centre de données de la Caisse. La configuration des applications d'importance critique y gagnera en souplesse et en fiabilité. Ce projet supposera en outre la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour assurer l'hébergement des applications Web, notamment pour ce qui est des réseaux, de la sécurité, des coupe-feu, de la détection des intrusions dans la zone démilitarisée et de l'hébergement du domaine;

c) Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, la Caisse a adopté une stratégie en matière de création de portail. Au cours de l'exercice suivant, elle étendra l'utilisation des technologies relatives au portail aux interfaces avec des applications d'importance critique. Les techniques de création de portail serviront à étendre les applications concernant les pensions à des utilisateurs extérieurs dans le cadre d'une interface d'application unifiée et de rôles dynamiques. La Caisse des pensions étudiera plus avant l'utilisation de la gestion du site Web du portail afin d'améliorer l'efficacité de ses applications actuelles. Elle étendra encore l'application de la création de portail afin d'intégrer des formulaires électroniques pour permettre à des organisations affiliées supplémentaires d'utiliser la collecte de données.

Systèmes d'information de la Caisse (1 813 300 dollars)

85. Grâce au projet systèmes d'information de la Caisse, les applications d'une importance vitale, notamment pour ce qui est de la gestion du contenu et du système de comptabilité Lawson, seront à jour et suivront l'évolution des changements apportés au modèle d'activité de la Caisse des pensions :

a) La Caisse utilise le système Lawson pour exécuter de nombreuses opérations financières. Les versements aux bénéficiaires sont acheminés par le système Lawson, qui tient les comptes et dossiers regroupés. Toutefois, une bonne partie des données qui soutiennent et produisent les transactions financières proviennent d'une série d'applications protégées. De ce fait, le système Lawson est entouré de plusieurs interfaces mettant en jeu des applications internes et des entités extérieures telles que des banques. Le système de base Lawson a subi d'importantes modifications avant d'être installé en 1999 pour tenir compte du caractère unique des activités de la Caisse, par rapport aux autres régimes de retraite. Depuis, la Caisse a adapté plus avant le système Lawson et mis en place plusieurs programmes nouveaux, tels que le module « créances » installé depuis peu. Ces modules spécialement adaptés ainsi que leurs interfaces nécessitent un appui et un contrôle quotidiens. Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le Comité mixte avait approuvé le budget de la mise à niveau du système Lawson. À cause d'un retard dans la procédure d'achat, seule la moitié du projet devrait être achevée avant la fin de 2007. Le Règlement financier de l'ONU prévoit que la partie inutilisée du budget de 2006-2007 consacré à ces projets doit être restituée au capital de la Caisse. En conséquence, la Caisse demande des crédits supplémentaires pour achever la mise à niveau du système Lawson en 2008;

b) Le système de gestion des contenus est l'une des applications de base de la Caisse, car il sert au déroulement des opérations et à la gestion des documents. Il permet de lire, d'indexer, de stocker, d'extraire et de traiter les documents entrants

(internes et externes), la correspondance, les télécopies et autres demandes émanant des participants et bénéficiaires. Il utilise le concept de déroulement des opérations en procédant à la lecture optique des documents entrants, en les classant dans une « boîte » avec un type de travail particulier et en acheminant cette boîte dans la file d'attente correspondante. Le système de gestion des contenus a fait l'objet d'une mise à niveau au cours de l'exercice 2002-2003 mais il reste plusieurs améliorations à y apporter : a) importation de signatures provenant d'une source extérieure aux fins de comparaison; b) amélioration des communications avec les participants et les bénéficiaires grâce à l'introduction du logiciel interactif de gestion des relations avec les clients assorti d'une interface téléphonique et informatique.

Opérations de la Caisse (2 125 000 dollars)

86. Le projet opérations de la Caisse permettra à l'infrastructure de calcul de suivre l'évolution des besoins de la Caisse, en tirant parti des techniques disponibles pour apporter les changements, tout en améliorant la sécurité, la performance et la qualité des services et en réduisant les risques de panne du système.

87. Pour faire face à l'accroissement de ses besoins informatiques et afin de continuer de tirer parti au mieux de l'espace disponible au centre de données, la Caisse des pensions utilisera les techniques de la virtualisation de serveurs au cours de l'exercice biennal 2008-2009. La virtualisation a pour objet principal de simplifier l'accès aux ressources et de gérer ces ressources. Elle permettrait aux administrateurs de l'infrastructure informatique de gérer de manière dynamique la configuration des ressources telles que mémoire, disques et processeurs, tout en réduisant les répercussions des changements sur les utilisateurs finals et les applications. Elle permettrait en outre d'économiser de l'espace matériel et d'approvisionner les serveurs plus rapidement et avec davantage de précision, en temps réel ou en cas de reprise après sinistre.

88. Les applications de la Caisse des pensions reposent depuis pas mal de temps sur les réseaux et les communications. Au cours de l'exercice 2008-2009, la Caisse entreprendra un projet de développement de ce fondement. Dans le cadre de ce projet, de nouvelles technologies de communication seront appliquées comme, par exemple, les réseaux Gigabit pour ordinateur de bureau, l'ossature à fibre optique pour batteries de serveurs, la commutation d'étiquettes entre protocoles multiples (MPSL). Ces modifications ouvriront la voie à des technologies de calcul nouvelles telles que la téléphonie du protocole Internet, la messagerie unifiée, la vidéoconférence à partir de l'ordinateur de bureau et les portails axés sur les serveurs.

89. La messagerie fait partie intégrante des communications avec nos participants et bénéficiaires. Ce projet servira à regrouper les serveurs et domaines de messagerie des bureaux de New York et de Genève en un seul domaine de messagerie des pensions. Il permettra en outre de rationaliser des liaisons directes avec les diverses entités des Nations Unies afin de faciliter la synchronisation des répertoires et de transférer plus efficacement le courrier. Le projet regroupera par ailleurs l'infrastructure de messagerie en cas de reprise après sinistre afin de faciliter l'utilisation du courrier électronique en cas de sinistre.

90. Le centre de données actuel travaille déjà presque au maximum de sa capacité pour ce qui est de la puissance disponible et de la capacité du bloc d'alimentation non interruptible. On avait constaté au cours de la phase de planification que le

centre de données actuel n'avait qu'une capacité limitée. Pendant la période 2007-2008, la Caisse entreprendra un projet de mise à niveau progressive de sa capacité actuelle en alimentation électrique non interruptible. L'infrastructure du centre de données devra peut-être faire l'objet de mises à niveau supplémentaires afin de tenir compte de la croissance des environnements technologiques de la Caisse. Par ailleurs, des mises à niveau sont prévues pour ce qui est des baies informatiques, des commutateurs KVM (permettant de partager claviers, écrans et souris entre plusieurs ordinateurs) et d'autres matériels et logiciels d'infrastructure.

91. La Caisse modernisera l'infrastructure de Genève compte tenu de l'accroissement du volume des opérations et pour tenir compte des impératifs de la réinstallation.

Regroupement des services d'information avec la Section des systèmes d'information (750 000 dollars)

92. Le projet de regroupement des services d'information avec la Section des systèmes d'information garantira un regroupement sans heurt entre l'infrastructure de calcul de la Section des systèmes d'information et le secrétariat de la Caisse en un seul service, régi par un accord de prestation de services. Le rapport du Groupe de travail sur le regroupement fait état d'économies nettes de 468 900 dollars après avoir examiné les coûts du projet à hauteur de 750 000 dollars, montant demandé pour l'exercice biennal 2008-2009.

93. L'équipe chargée du projet de regroupement des services d'information appliquera les recommandations formulées dans le rapport du Groupe de travail et établira des plans, procédures et accords de prestation de services détaillés, sur la base des directives en vigueur en matière de qualité et de sécurité. Le projet évaluera les possibilités d'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services en tirant parti des technologies pour mettre à profit des infrastructures ou services existants ou similaires. Le projet réalisera aussi une évaluation des risques et de la vulnérabilité liés à la nouvelle infrastructure regroupée afin d'accéder aux écarts éventuels entre l'infrastructure d'information et les normes du secteur applicables aux institutions financières.

2. Service administratif

Tableau 20
Effectifs nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4	–	1	–	–	–	–	–	1
P-3	2	1	–	–	–	–	2	1
Total partiel	3	3	–	–	–	–	3	3

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Services généraux								
G-1/G-6	3	4	–	–	–	–	3	4
Total partiel	3	4	–	–	–	–	3	4
Total	6	7	–	–	–	–	6	7

Justification des créations et reclassements de postes

Reclassement d'un poste de fonctionnaire d'administration de P-3 à P-4

94. Le tableau d'effectifs actuel du Service administratif se compose d'un P-5, deux P-3 (1 fonctionnaire d'administration et 1 fonctionnaire du budget) et de trois postes d'agent des services généraux (G-1/G-6). L'administration de la Caisse jouant également le rôle de secrétariat, des tâches de secrétariat supplémentaires ont été confiées au Service administratif, telles que la rédaction de documents destinés aux sessions annuelles du Comité mixte et aux réunions du Comité d'actuaire, ainsi que les tâches administratives liées à ces réunions.

95. Les attributions du chef du Service administratif englobent toutes les fonctions liées aux ressources humaines ainsi que toutes celles qui ne concernent pas directement les finances et le budget, de même que celles qui touchent aux diverses fonctions de secrétariat; il est en outre appelé à remplacer l'Administrateur en son absence. Depuis que le poste de chef du Service administratif a été approuvé, en 1992, ses fonctions n'ont cessé de gagner en complexité à cause de la multiplication des systèmes et règlements, et des répercussions de ces changements sur le statut unique de la Caisse des pensions, qui constitue un organisme interinstitutions dans le cadre du système des Nations Unies.

96. Par ailleurs, depuis que la Caisse est installée dans des locaux commerciaux, le chef du Service administratif assume les fonctions de gestion des locaux présentées ci-après et supervisera l'assistant à la gestion des locaux si ce poste est approuvé. De surcroît, depuis la restructuration du bureau de Genève, le chef du Service administratif est chargé en outre de prendre et de coordonner toute mesure liée à l'ensemble des activités de gestion des ressources humaines de son bureau, ce qui suppose la coordination avec tous les niveaux de l'administration de l'Office des Nations Unies à Genève. Le reclassement de P-3 à P-4 du poste de fonctionnaire d'administration est demandé.

Assistant à la gestion des locaux [services généraux (G-1/G-6)]

97. Depuis qu'elle a quitté le complexe du Siège pour s'installer dans un immeuble commercial au 1 Dag Hammarskjöld Plaza, la Caisse assume pour une bonne part la gestion des locaux qui était auparavant assurée par le Service de la gestion des installations. La Caisse sous-loue ses bureaux, si bien que le contrat suppose de nombreux contacts avec le locataire. Toutes les charges – loyer, équipements collectifs, impôt foncier, frais d'exploitation et charges diverses – sont d'abord payées par le locataire qui les porte ensuite au compte de la Caisse.

98. De plus, c'est le Service administratif plutôt que le Service de la gestion des installations qui s'occupe de l'entretien général et des transformations mineures des bureaux de la Caisse, ce qui englobe tous les aspects des arrangements contractuels concernant le nettoyage et l'entretien de l'éclairage et de la climatisation. Alors que, dans le bâtiment du Secrétariat, l'entretien général se limitait à une simple demande adressée par voie électronique au Service de la gestion des installations, dans le cas de la Caisse, le Service administratif doit préciser la nature exacte des travaux, négocier et sélectionner les prestataires de services et contrôler la qualité des travaux. De plus, des transformations mineures nécessitent des négociations approfondies avec la gestion des bâtiments – intervention des architectes, adjudicataires, obtention des autorisations nécessaires auprès de la ville de New York et inspections des travaux. La Caisse étant le seul locataire (ou, pour être plus précis, le seul sous-locataire) des Nations Unies dans un immeuble commercial, son Service administratif traite directement avec le gérant de l'immeuble et son personnel pour régler au jour le jour les innombrables questions de gestion.

99. Ce n'est que maintenant, plus de deux ans après l'installation de la Caisse dans ses nouveaux locaux, que l'ampleur de la tâche que représente la gestion des bâtiments apparaît clairement. Un agent des services généraux (G-1/G-6) est demandé pour assurer la gestion des bâtiments. Cet agent assurerait en outre la gestion du matériel de la Caisse.

100. Les crédits demandés figurent au tableau 21, et la répartition entre croissance réelle et croissance apparente (crédit viré d'un chapitre à un autre), au tableau 22.

Tableau 21
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	Répartition		2008- 2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	816,6	1 195,4	250,6	21,0	1 446,0	99,5	515,2	1 030,3	1 545,5
Frais généraux de fonctionnement	–	–	8 913,2	–	8 913,5	146,2	2 905,6	6 154,1	9 059,7
Fournitures et accessoires	–	212,1	(107,1)	(50,5)	105,0	6,6	37,2	74,4	111,6
Mobilier et matériel	–	51,9	–	–	51,9	2,8	5,1	49,6	54,7
Total	816,6	1 459,4	9 057,0	620,6	10 516,4	255,1	3 463,1	7 308,4	10 771,5

Tableau 22
Croissance réelle des ressources

(En milliers de dollars de États-Unis)

Catégorie	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire			2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
		Croissance apparente	Croissance réelle	Croissance totale	
Postes	1 195,4	–	250,6	250,6	1 446,0
Frais généraux de fonctionnement					
Location de locaux ^a	–	7 088,9 ^a	1 408,3	8 497,2	8 497,2
Location de matériel ^a	–	82,0 ^a	11,5	93,5	93,5
Dépenses de fonctionnement ^b	–	245,9 ^b	25,0	270,9	270,9
Travaux contractuels d'imprimerie ^b	–	51,9 ^b	–	51,9	51,9
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	–	7 468,7	1 444,8	8 913,5	8 913,5
Fournitures et accessoires ^a	212,1	76,5 ^a	(183,6)	(107,1)	105,0
Mobilier et matériel ^a	51,9	106,0 ^a	(106,0)	–	51,9
Total	1 459,4	7 651,2	1 405,8	9 057,0	10 516,4

^a Crédits pour 2006-2007 demandés antérieurement au titre de la Direction exécutive et de l'administration et du bureau de Genève.

^b Crédits pour 2006-2007 demandés antérieurement au titre de la Direction exécutive et de l'administration.

	Dépenses prévues	Variation
Postes	1 446 000 dollars	250 600 dollars 21,0 %

101. Le montant estimatif de 1 446 000 dollars couvre les traitements, dépenses communes de personnel et contributions du personnel correspondant à six postes stables, un poste nouveau d'agent des services généraux (G-1/G-6) et le reclassement d'un poste (P-3 à P-4). La variation tient à la création d'un poste, au reclassement d'un poste et au supplément de coûts du poste P-3 de fonctionnaire du budget, approuvé au cours de l'exercice biennal 2006-2007 et budgétisé en tant que poste stable.

	Dépenses prévues	Variation
Frais généraux de fonctionnement	8 913 500 dollars	8 913 500 dollars –

102. On trouvera au tableau 23 ci-après une comparaison des frais généraux de fonctionnement entre l'exercice biennal 2006-2007 et l'exercice 2008-2009. Il convient de noter que les montants estimatifs correspondant à 2008-2009 sont fondés sur les dépenses effectives; ces renseignements n'étaient pas disponibles pour 2006-2007.

Location de locaux (8 497 200 dollars)

103. Le secrétariat a calculé le montant estimatif de la location des locaux dans l'hypothèse où il occupe les quatre étages entiers du 1 Dag Hammarskjöld Plaza à New York actuellement occupés par l'ensemble de la Caisse.

104. La Caisse est installée dans un immeuble commercial, de sorte qu'elle a assumé nombre des frais qui relèveraient normalement du Service de la gestion des installations. La Caisse a donc à sa charge les dépenses suivantes : impôts fonciers, part des frais d'exploitation du bâtiment revenant aux locataires, contrat de nettoyage et d'entretien (éclairage, dératisation, matériel de lutte contre l'incendie, climatiseurs), électricité, production d'eau rafraîchie pour alimenter les climatiseurs supplémentaires, réparation et entretien du matériel, usage du monte-charge en dehors des heures normales, enlèvement de certains immondices, cartes d'accès au bâtiment et dépenses à la charge du locataire et liées à toute modification de la législation pertinente de la ville de New York.

105. Le montant de 8 497 200 dollars couvre la location de locaux à usage de bureaux au 1 Dag Hammarskjöld Plaza à New York et dans le bâtiment Du Pont de Nemours à Genève (6 214 500 dollars), l'impôt foncier (136 300 dollars), la part revenant au locataire des frais d'exploitation du bâtiment (73 500 dollars), les services collectifs de distribution (608 500 dollars), dont l'électricité et la réfrigération de l'eau destinée aux climatiseurs supplémentaires, les contrats d'entretien (363 600 dollars), les pièces détachées et la main-d'œuvre liées aux pannes, aux grosses réparations et aux transformations mineures futures (396 900 dollars), et des dépenses diverses (10 300 dollars). Un montant est en outre prévu au titre de la présence au 37^e étage du 1 Dag Hammarskjöld Plaza d'agents en tenue de la sécurité et de la sûreté de l'ONU entre 8 heures et 18 heures, du lundi au vendredi. Un service analogue doit également être assuré par le Service de la sécurité et de la sûreté dans les nouveaux locaux de la Caisse à Genève, ces services représentant 692 600 dollars pour New York et Genève (voir le paragraphe 56 du présent rapport). Le tableau 23 ci-après contient des données détaillées à ce sujet. L'augmentation du loyer s'explique par l'augmentation du loyer conformément à l'accord de sous-location, l'usage de locaux supplémentaires occupés antérieurement par le Service de la gestion des investissements, l'application des dépenses effectives au lieu de montants estimatifs; et les services de sécurité supplémentaires nécessaires au bureau de Genève.

Location et entretien du matériel (93 500 dollars)

106. La Caisse loue des photocopieuses par l'intermédiaire de la Division de l'informatique. L'augmentation des dépenses s'explique par l'installation d'une photocopieuse supplémentaire au 4^e étage du 1 Dag Hammarskjöld Plaza.

Dépenses de fonctionnement (270 900 dollars)

107. Il n'est pas prévu d'augmentation au titre des services de fret, de courrier et de la valise diplomatique (178 400 dollars), y compris les frais de mise sous enveloppe et d'expédition d'environ 400 000 documents par exercice biennal, des dépenses diverses pour Genève (25 000 dollars) et d'entreposage hors-site de documents (67 500 dollars).

Travaux contractuels d'imprimerie (51 900 dollars)

108. Aucune augmentation n'est prévue au titre des travaux contractuels d'imprimerie, qui concernent la production de brochures et dépliant et l'impression de formulaires et d'enveloppes (51 900 dollars).

Tableau 23

Frais généraux de fonctionnement : comparaison entre les crédits ouverts pour 2006-2007 et les montants estimatifs pour 2008-2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2006-2007 (crédits ouverts)	2008-2009 (montant estimatif)	Augmentation/ (diminution)
1. Location des locaux			
New York ^a	4 793,0	5 691,6	898,6
Genève ^b	534,0	522,9	(11,1)
Impôt foncier	–	136,3	136,3
Dépenses de fonctionnement	–	73,5	73,5
Équipements collectifs			
Eau réfrigérée	–	266,5	266,5
Électricité	200,3	342,0	141,7
Total partiel, équipements collectifs	200,3	608,5	408,2
Contrats d'entretien			
Nettoyage	187,3	219,4	32,1
Entretien de l'éclairage	16,7	60,0	43,3
Climatiseurs	30,7	51,2	20,5
Extincteurs	5,5	4,3	(1,2)
Matériel audio/vidéo	29,7	11,0	(18,7)
Déchiquetage et enlèvement de papier	21,7	13,7	(8,0)
UPS	10,4	5,0	(5,4)
Total partiel, contrats d'entretien	302,0	364,6	62,6
Rénovations			
Rénovations	208,6	300,0	91,4
Réparations mineures	300,4	36,9	(263,5)
Pièces détachées	300,5	60,0	(240,5)
Total partiel, rénovations	809,5	396,9	(412,6)
Divers	116,3	10,3	(106,0)
Sécurité ^c	333,8	692,6	358,8
Total partiel, location de locaux	7 088,9	8 497,2	1 408,3
2. Location de matériel	82,0	93,5	11,5

	2006-2007 (crédits ouverts)	2008-2009 (montant estimatif)	Augmentation/ (diminution)
3. Dépenses de fonctionnement			
Services de fret, courrier et valise diplomatique	178,4	178,4	–
Entreposage à l'extérieur	67,5	67,5	–
Genève (divers)	–	25,0	25,0
Total partiel, dépenses de fonctionnement	245,9	270,9	25,0
4. Travaux contractuels d'imprimerie	51,9	51,9	–
Total, frais généraux de fonctionnement	7 468,7	8 913,5	1 444,8

^a Les crédits ouverts pour 2006-2007 comprennent la location du 6^e étage du bâtiment du Secrétariat et des 10^e et 11^e étages de la Maison de l'Ouganda (ces deux immeubles ont été évacués au cours de l'exercice 2006-2007).

^b La réduction des frais de location en 2008-2009 s'explique par la réinstallation du bureau de Genève.

^c Y compris les services d'agents de sécurité rendus nécessaires par la réinstallation du bureau de Genève dans un immeuble commercial.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>
Fournitures et accessoires	105 000 dollars	(107 100 dollars) (50,5 %)

109. La diminution de 107 100 dollars au titre des fournitures et accessoires consommables par rapport à l'exercice biennal 2006-2007 s'explique par une forte réduction des besoins.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>
Mobilier et matériel	51 900 dollars	–

110. Aucune augmentation n'est demandée dans le montant de 51 900 dollars au titre de l'acquisition de mobilier et de matériel de bureau.

Annexe III

Budget de l'exercice biennal 2008-2009 : renseignements complémentaires sur les frais de gestion financière

A. Direction exécutive et administration

Tableau 1
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	–	1	–	–	–	–	–	1
P-4	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	2	3	–	–	–	–	2	3
Agents des services généraux								
G-7	–	1	–	–	–	–	–	1
G-1/G-6	4	3	–	–	–	–	4	3
Total partiel	4	4	–	–	–	–	4	4
Total	6	7	–	–	–	–	6	7

Justification des nouveaux postes

Bureau du Directeur

1. Le personnel du Bureau du Directeur assure l'appui administratif du Directeur et de ses collaborateurs du Service de la gestion des investissements chargés d'exécuter le mandat et le programme de travail du Service. Le Bureau fournit à tous les membres de cette unité les services administratifs qui leur sont nécessaires dans différents domaines : administration générale, recrutement, ressources humaines, voyages, prévisions budgétaires et demandes de crédit relatives aux déplacements, aux prestations et aux frais de représentation des membres du Comité des placements, etc. L'une de ses principales fonctions consiste à établir et présenter tous les rapports relatifs aux investissements de la Caisse qui sont remis régulièrement au Comité des placements, au Comité mixte, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à la Cinquième Commission et à l'Assemblée générale, et à prendre les mesures de suivi adoptées à l'issue de leur examen. Il coordonne et organise les réunions trimestrielles que le Comité des placements tient à New York ou dans des États Membres de l'ONU autres que les États-Unis. Il a de nombreux contacts avec le secrétariat de la Caisse et divers départements du Secrétariat de l'ONU dans le cadre des activités du Service de la gestion des investissements.

Gestionnaire de programme (hors classe) (1 P-5)

2. Le dynamisme et l'instabilité qui caractérisent les marchés financiers ont suscité chez les organes délibérants (Comité mixte, Comité administratif pour les questions administratives et budgétaires et Cinquième Commission) des interrogations qui ont conduit à renforcer la planification stratégique, la coordination, les politiques et les infrastructures. Les études effectuées à leur demande et l'obligation de suivre les tendances ont soumis à de fortes pressions le personnel du Service de la gestion des investissements dont la tâche quotidienne, loin d'être limitée à la sélection et à la gestion des placements, comporte plusieurs autres volets : appui informatique, gestion de la trésorerie, contrôle des risques et de la conformité, appui opérationnel, budgétaire et comptable, gestion des ressources humaines et rédaction de divers rapports destinés au Comité des placements, au Comité mixte, au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, à la Cinquième Commission et à l'Assemblée générale. C'est pourquoi il est demandé de créer un poste de gestionnaire de programme (hors classe) dont le titulaire apportera au Directeur une aide technique dans ces différents secteurs, afin d'en décharger les membres du Service de la gestion des investissements, en particulier les gérants de portefeuille qui doivent se concentrer sur l'amélioration de la performance. Le titulaire devra, entre autres choses, mettre au point, exécuter et évaluer les projets ou programmes qui lui seront confiés, en s'appuyant directement sur tous les documents et rapports pertinents, recenser les priorités, problèmes et questions appelant une action et proposer des mesures correctives, assurer la liaison avec les parties intéressées et prendre les mesures de suivi jugées nécessaires. L'intéressé, qui jouera un rôle essentiel dans l'exécution des projets, devra aussi procéder lui-même à des recherches de fond et à l'évaluation des projets ou programmes et présenter des renseignements obtenus de diverses sources. Il devra également superviser l'élaboration de différents documents (notes d'information, analyses, chapitres techniques de rapports et d'études, etc.), fournir un appui technique lors de consultations et réunions pour lesquelles il devra faire des propositions sur le contenu de l'ordre du jour, dresser la liste des participants, rédiger des documents, préparer des exposés, etc. Les projets entrepris au cours de l'exercice biennal 2006-2007 portent, entre autres choses, sur l'établissement des appels d'offres, l'évaluation des candidatures et la formulation de recommandations concernant la sélection de spécialistes des petites valeurs américaines et européennes, le choix d'un dépositaire mondial-comptable centralisateur, la gestion du passage à l'indexation des actions nord-américaines, l'indexation de ces actions, l'étude de la gestion actif-passif, l'entrepôt de données, le système de gestion des ordres de bourse et le plan de continuité des opérations.

Reclassement à la classe G-7 d'un poste d'assistant principal (agent des services généraux)

3. La création d'un poste de gestionnaire de programme (hors classe) s'accompagnerait d'une augmentation considérable du volume d'activité lié aux différentes fonctions d'appui administratif. Le titulaire du poste dont le reclassement est demandé aurait pour fonction non seulement d'appuyer le nouveau gestionnaire, mais également d'apporter un concours diversifié, de niveau plus élevé, à l'actuel spécialiste de la gestion administrative et au Secrétaire du Comité des placements. Les fonctions additionnelles attachées au poste seraient les suivantes :

a) Aider le Directeur et le gestionnaire de programme (hors classe) à évaluer les réponses aux appels d'offres (quatre appels d'offres ont été lancés en 2006; deux portaient sur la gestion des petites valeurs américaines et européennes, le troisième sur l'indexation du portefeuille et le quatrième sur l'étude de la gestion actif-passif); élaborer les rapports requis à l'issue des réunions consacrées à l'audit préalable des soumissionnaires ayant répondu aux appels d'offres du Service de la gestion des investissements et à la gestion de la transition; aider le gestionnaire de programme (hors classe) à assurer la liaison avec les services compétents du secrétariat de la Caisse et les départements du Secrétariat de l'ONU, ainsi qu'avec les consultants, les conseillers en investissements, le dépositaire mondial, etc.; rédiger du courrier et divers documents, notamment des notes administratives ou des directives, aider le gestionnaire de programme (hors classe) dans ses recherches, assister à des réunions et en rédiger le compte rendu, rédiger et éditer les rapports à insérer dans les rapports trimestriels sur les investissements (Livre bleu);

b) Aider le spécialiste du système Galaxy à élaborer des avis de vacance de poste formatés pour ce système mais adaptés aux caractéristiques des postes à pourvoir au Service de la gestion des investissements; participer à l'évaluation des candidats, organiser les entretiens avec les jurys, siéger dans les jurys chargés de sélectionner le personnel auxiliaire, assister aux débats des jurys et rédiger leurs projets de rapport; assurer à la place du responsable du poste à pourvoir la mise à jour du résumé des entretiens dans Galaxy avant la formulation des recommandations devant déboucher sur le recrutement en temps utile du personnel nécessaire au Service de la gestion des investissements, etc. Depuis le début de 2007, plus de 17 avis de vacance de poste ont été traités dans Galaxy, alors que leur nombre était inférieur à 5 les années précédentes;

c) Aider le Secrétaire du Comité des placements à élaborer différents rapports établis par le Service de la gestion des investissements à l'intention du Comité des placements, du Comité mixte, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, de la Cinquième Commission et de l'Assemblée générale; établir pour insertion dans le budget les prévisions relatives aux frais de voyage et de représentation des membres du Comité des placements et aux prestations auxquelles ils ont droit; donner aux nouveaux fonctionnaires du Service de la gestion des investissements des conseils et des directives sur les prestations offertes par le régime commun des Nations Unies ainsi que sur la réglementation et les procédures en vigueur à l'ONU; superviser l'établissement des feuilles de présence destinées au Service administratif et former et superviser trois agents des services généraux subalternes affectés au Bureau du Directeur.

Tableau 2
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	901,8	1 335,4	224,2	16,8	1 559,6	109,4	1 669,0	1 669,0	
Autres dépenses de personnel	193,5	365,8	242,5	66,3	608,3	48,7	657,0	657,0	
Consultants	1 013,8	1 434,0	(134,0)	(9,3)	1 300,0	84,5	1 384,5	1 384,5	

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Voyages	563,8	1 170,1	602,7	51,5	1 772,8	15,2	1 888,0	1 888,0	
Dépenses de représentation	11,7	17,4	3,3	19,0	20,7	1,3	22,0	22,0	
Frais généraux de fonctionnement	2 015,9	1 390,6	(1 390,6)	(100,0)	–	–	–	–	
Fournitures et accessoires	64,1	53,9	(53,9)	(100,0)	–	–	–	–	
Total	4 764,6	5 767,2	(505,8)	(8,8)	5 261,4	359,1	5 620,5	5 620,5	

Tableau 3
Analyse de la croissance réelle

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire			2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
		Croissance apparente	Croissance réelle	Croissance totale	
Postes	1 335,4	–	224,2	224,2	1 559,6
Autres dépenses de personnel					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	65,6	–	–	–	65,6
Heures supplémentaires	21,2	–	–	–	21,2
Formation	279,0	–	242,5	242,5	521,5
Total partiel, autres dépenses de personnel	365,8	–	242,5	242,5	608,3
Consultants	1 434,0	–	(134,0)	(134,0)	1 300,0
Voyages					
Voyages des représentants	723,8	–	49,0	49,0	772,8
Voyages du personnel	446,3	–	553,7	553,7	1 000,0
Total partiel, voyages	1 170,1	–	602,7	602,7	1 772,8
Dépenses de représentation	17,4	–	3,3	3,3	20,7
Frais généraux de fonctionnement					
Location de locaux	1 293,3	(1 293,3)	–	(1 293,3)	–
Location de matériel	17,2	(17,2)	–	(17,2)	–
Dépenses de fonctionnement	59,3	(59,3)	–	(59,3)	–
Travaux contractuels d'imprimerie	20,8	(20,8)	–	(20,8)	–
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	1 390,6	(1 390,6)	–	(1 390,6)	–
Fournitures et accessoires	53,9	(53,9)	–	(53,9)	–
Total	5 767,2	(1 444,5)^a	938,7	(505,8)	5 261,4

^a Crédits désormais demandés au titre de l'appui au programme.

Postes	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
	1 559 600 dollars	224 200 dollars	16,8 %

4. Le montant estimatif de 1 559 600 dollars représente les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel pour six postes existants, le nouveau poste d'administrateur dont la création est demandée (1 P-5) et le poste d'agent des services généraux qu'il est proposé de reclasser à G-7. L'augmentation représente le coût des demandes formulées.

Autres dépenses de personnel	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
	608 300 dollars	242 500 dollars	66,3 %

5. Aucune augmentation n'est prévue en ce qui concerne le personnel temporaire qui serait engagé pour six mois pendant les périodes de pointe (32 800 dollars) ou pour remplacer du personnel en congé de maternité ou congé de maladie de longue durée (32 800 dollars), non plus que pour les heures supplémentaires, estimées à 450 (21 200 dollars). Un crédit de 521 500 dollars est demandé pour financer 125 séminaires, ateliers ou stages de formation portant sur les investissements, le contrôle des risques et de la conformité, la gestion de la trésorerie, les activités d'investissement et la comptabilité (449 500 dollars) et 12 cours, séminaires ou ateliers techniques relatifs à l'informatique (72 000 dollars). L'augmentation de 242 500 dollars (voir tableau 4) s'explique par la demande de postes additionnels qui permettront de dégager davantage de temps pour la formation.

Tableau 4
Autres dépenses de personnel

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>2008-2009 (dépenses prévues)</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	65,6	65,6	–
Heures supplémentaires	21,2	21,2	–
Formation	279,0	521,5	242,5
Total	365,8	608,3	242,5

Consultants	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
	1 300 000 dollars	(134 000 dollars)	(9,3 %)

6. Le montant de 1 300 000 dollars demandé pour financer les services de consultants en 2008-2009 se décompose comme indiqué ci-après.

Principes d'éthique de l'investissement (800 000 dollars)

7. La Caisse doit s'attacher à mettre en œuvre les Principes d'éthique de l'investissement dont elle est devenue signataire lors de la cérémonie inaugurale du 27 avril 2006. Les promoteurs de régimes de retraite ont conçu pour cela différentes

modalités. L'une d'elles consiste à sélectionner des entreprises en fonction d'un ensemble de principes préétablis et à ne pas investir dans celles qui ne répondent pas à ces critères. Une autre approche, dite de « l'activisme actionnarial », repose sur l'idée qu'en dialoguant avec les responsables des entreprises dont ils sont actionnaires, les fonds de pension peuvent espérer les amener à améliorer leur gouvernance. En raison du prestige dont jouit la Caisse, le Service de la gestion des investissements se doit d'élaborer une politique d'investissement et de contrôle de la conformité mûrement réfléchie qui soit conforme aux principes adoptés. Compte tenu des informations officieuses réunies sur le coût des services de consultants dont il aura besoin pour cela, y compris pendant la phase de mise en œuvre, on estime à 800 000 dollars le montant à inscrire au budget.

Provision à valoir sur la rémunération de consultants (500 000 dollars)

8. L'environnement en constante mutation et de plus en plus complexe dans lequel opère la Caisse oblige celle-ci à suivre en permanence l'évolution des marchés de capitaux, des instruments de placement et des stratégies d'investissement, ainsi que leurs incidences pour la gestion de son portefeuille. Le Représentant du Secrétaire général pour les investissements et le Service de la gestion des investissements ont besoin d'accéder constamment et sans délai à des renseignements détaillés et à des avis d'experts sur cette évolution. C'est à partir de ces informations que la Caisse peut élaborer des stratégies et des programmes d'investissement judicieux. Il est donc proposé de constituer une provision à valoir sur les honoraires d'un cabinet de consultants avec lequel elle passera un contrat de service. Le montant demandé permettra également au Représentant du Secrétaire général d'obtenir des avis sur les classes d'actifs de substitution et la budgétisation des risques. Le montant demandé est de 500 000 dollars.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Voyages	1 772 800 dollars	602 700 dollars	51,5 %

9. Les frais de voyage de l'exercice de 2008-2009, dont le montant est estimé à 1 772 800 dollars, se répartissent comme suit :

Tableau 5
Voyages des représentants et du personnel

<i>Motif du déplacement</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Produit</i>
Voyages du personnel		
Gouvernance	96 000	Participation du Représentant du Secrétaire général, de la Directrice du Service de la gestion des investissements et de ses collaborateurs à une session du Comité mixte et à une réunion du Comité des placements qui se tiendront ailleurs qu'à New York
Appui technique (informatique)	18 000	
Divers	886 000	Visites d'entreprises
Total partiel, personnel	1 000 000	

<i>Motif du déplacement</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>	<i>Produit</i>
Voyages des représentants		
Gouvernance (Comité des placements)	772 800	Participation des membres du Comité des placements à 10 réunions (8 à New York et 2 dans une autre ville)
Total partiel, représentants	772 800	
Total	1 772 800	

10. Un montant de 96 000 dollars est demandé pour permettre au Représentant du Secrétaire général, à la Directrice du service de la gestion des investissements et à quatre de ses collaborateurs d'assister à une réunion du Comité des placements ailleurs qu'à New York et à la session que le Comité mixte tiendra à Rome en juillet 2008. Un montant de 886 000 dollars servira à financer 113 visites d'entreprises (867 500 dollars) et 18 voyages à Chicago pour rencontrer les représentants de Northern Trust, le dépositaire mondial-comptable centralisateur (18 500 dollars). Enfin, un montant de 18 000 dollars est demandé pour financer la participation à 12 conférences techniques sur l'appui informatique. L'augmentation de 602 700 dollars s'explique par les demandes de postes additionnels qui permettront de dégager davantage de temps pour les déplacements professionnels.

11. Un montant de 772 800 dollars est demandé pour financer les frais de voyage de 12 membres du Comité des placements qui participeront à 10 réunions, y compris à la session du Comité mixte de la Caisse. L'augmentation de 49 000 dollars s'explique par la tenue d'une réunion supplémentaire avec le Comité mixte.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Dépenses de représentation	20 700 dollars	3 300 dollars	19,0 %

12. Un montant de 20 700 dollars est demandé pour financer les dépenses de représentation associées aux 10 réunions du Comité des placements.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Frais généraux de fonctionnement	–	(1 390 600 dollars)	(100,0 %)

13. La diminution de 1 390 600 dollars tient au fait que dans les budgets précédents les frais généraux de fonctionnement étaient rattachés au Bureau du Directeur alors que dans la nouvelle présentation axée sur les résultats, ils sont inclus dans les dépenses d'appui au programme.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures et accessoires	–	(53 900 dollars)	(100,0 %)

14. La diminution de 53 900 dollars tient également au fait que dans les budgets précédents les frais d'achat des fournitures et accessoires étaient rattachés au Bureau du Directeur alors que dans la nouvelle présentation axée sur les résultats, ils sont inclus dans les dépenses d'appui au programme.

B. Programme de travail

1. Section des investissements

Tableau 6
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	–	1	–	–	–	–	–	1
P-5 ^a	6	7	–	–	–	–	6	7
P-4 ^a	4	3	–	–	–	–	4	3
P-3	1	4	–	–	–	–	1	4
Total partiel	11	15	–	–	–	–	11	15
Agents des services généraux								
G-7	4	4	–	–	–	–	4	4
G-1/G-6	3	4	–	–	–	–	3	4
Total partiel	7	8	–	–	–	–	7	8
Total	18	23	–	–	–	–	18	23

^a Un poste P-4 a été transféré à la Section du contrôle des risques, en échange d'un poste P-5.

15. Le poste P-5 de responsable du contrôle des risques demandé en 2005 sur la recommandation de Deloitte and Touche avait été approuvé. Le Comité permanent avait simultanément demandé que le Service de la gestion des investissements examine dans leur ensemble les recommandations de Deloitte and Touche. En revanche, le reclassement de P-4 à P-5 du poste de spécialiste des investissements immobiliers, auquel le Comité mixte était favorable, n'avait pas été approuvé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui ne l'avait donc pas recommandé à la Cinquième Commission. En conséquence, lorsqu'au début de 2006 le Service de la gestion des investissements a soumis au Bureau de la gestion des ressources humaines un dossier de recrutement au niveau P-4, le Bureau a refusé de le traiter sous prétexte que la définition d'emploi correspondait à un poste P-5. En 2006, la recommandation de Deloitte and Touche a été revue par Mercer, qui a recommandé la création d'un poste D-1 de responsable du contrôle des risques et de la conformité, doté de fonctions plus importantes, ce qui justifiait d'affecter au Service de la gestion des investissements un administrateur d'un rang légèrement inférieur à celui du Responsable du contrôle des risques pour lequel un poste P-5 avait été approuvé. Compte tenu de ce qui précède, on a jugé préférable de disposer, outre du poste D-1 de responsable du contrôle des risques et de la conformité dont la création est demandée, d'un poste P-4 de spécialiste du contrôle des risques plutôt que d'un poste P-5 et d'un poste P-5 de spécialiste des investissements immobiliers plutôt que d'un poste P-4.

Justification des nouveaux postes

Section des investissements

Responsable des investissements (1 D-1)

16. L'importance du portefeuille de la Caisse (37 milliards de dollars) conjuguée à l'évolution rapide et à la complexité croissante des marchés de capitaux justifient pleinement la création d'un poste dont le titulaire s'occupera exclusivement des investissements de la Caisse et de ses stratégies générales d'investissement. Les attributions du Responsable des investissements seront les suivantes :

a) S'assurer que la gestion du portefeuille est conforme à la réglementation de l'ONU et aux instructions du Directeur; aider le Directeur à formuler des recommandations sur la politique et la stratégie d'investissement et à établir le budget; superviser et diriger les activités du Responsable des investissements en actions, du gérant obligataire, et du Responsable des investissements alternatifs, et évaluer la performance des conseillers et les risques de crédit et de marché; rendre compte au Directeur;

b) S'assurer que la gestion du portefeuille est conforme à la réglementation de l'ONU, ce qui suppose de vérifier que sont respectés :

- i) Les objectifs généraux de la Caisse;
- ii) Les critères de sécurité, rentabilité, liquidité et convertibilité;
- iii) Suivre la performance du portefeuille et en rendre compte au Comité des placements;
- iv) Suivre la situation en matière de risque de crédit et de marché et en rendre compte au Comité des placements;
- v) Aider le Directeur à formuler, à l'intention du Comité des placements, des recommandations concernant la politique et la stratégie d'investissement;
- vi) Participer à l'élaboration du budget du Service de la gestion des investissements;

c) Superviser et diriger les activités des gérants de portefeuille :

- i) Examiner leur contribution à la performance et s'assurer qu'ils respectent la politique adoptée;
- ii) Analyser et suivre la contribution de chaque compartiment du portefeuille au risque global;

d) Assurer la liaison avec les conseillers et en rendre compte :

- i) Évaluer la performance des conseillers et en rendre compte;
- ii) Évaluer la contribution respective des conseillers au risque global et en rendre compte;
- iii) Faire des recommandations en vue de la sélection de nouveaux conseillers.

Gérant des actions asiatiques (1 P-3)

17. Un nouveau poste de la classe P-3 est demandé pour un gérant des actions asiatiques qui aidera l'actuel gérant de ce portefeuille dans ses travaux d'analyse et de recherche et la rédaction de rapports. La création de ce poste P-3 permettra de mieux définir les responsabilités fonctionnelles, comme l'a demandé le Bureau des services de contrôle interne. L'actuel gérant des actions asiatiques pourra déléguer à son titulaire des activités de recherche et d'analyse visant à trouver de nouvelles possibilités d'investissement et bénéficier d'un appui lors des réunions auxquelles ses recherches le conduiront à participer. L'univers des investissements sur les marchés asiatiques comporte quelque 600 valeurs réparties dans cinq pays. Le titulaire du nouveau poste facilitera la mise en œuvre des recommandations du Bureau des services de contrôle interne et des auditeurs externes préconisant un suivi plus étroit des services fournis par des conseillers mandatés spécialisés dans les valeurs asiatiques à faible capitalisation et, si besoin est, fera des propositions pour le remplacement de ces prestataires. Sa présence contribuant à augmenter les moyens de recherche, il sera plus facile également de donner suite à la demande de l'Assemblée générale concernant le respect par la Caisse des principes inscrits dans le Pacte mondial.

Gérant des actions européennes (1 P-3)

18. Un nouveau poste de la classe P-3 est demandé pour un gérant des actions européennes qui aidera l'actuel gérant de ce portefeuille dans ses travaux d'analyse et de recherche et la rédaction de rapports. La création de ce poste P-3 permettra de mieux définir les responsabilités fonctionnelles, comme l'a demandé le Bureau des services de contrôle interne. L'actuel gérant des actions européennes pourra déléguer à son titulaire des activités de recherche et d'analyse visant à trouver de nouvelles possibilités d'investissement parmi les sociétés (plus de 600) dont les titres sont inclus dans l'indice MSCI Europe, et bénéficier d'un appui lors des réunions auxquelles il participera dans le cadre de ses recherches. Le titulaire du nouveau poste facilitera la mise en œuvre des recommandations du Bureau des services de contrôle interne et des auditeurs externes préconisant un suivi plus étroit des services fournis par des conseillers mandatés spécialisés dans les valeurs européennes à faible capitalisation et, si besoin est, fera des propositions pour le remplacement de ces prestataires. Sa présence contribuant à augmenter les moyens de recherche, il sera plus facile également de donner suite à la demande de l'Assemblée générale concernant le respect par la Caisse des principes inscrits dans le Pacte mondial.

Adjoint à la gestion obligataire (1 P-3)

19. Il convient de créer un poste supplémentaire pour assurer en interne le suivi de la performance du portefeuille obligataire par rapport à l'indice de référence (Lehman Global Aggregate). L'adjoint à la gestion obligataire devra comparer quotidiennement les caractéristiques du portefeuille obligataire par rapport à celui qui sous-tend l'indice et relever les différences en ce qui concerne notamment la composition par titre, devise et secteur d'activité, la durée des obligations, leur convexité et la cote de crédit des émetteurs. Si cette fonction additionnelle est assumée, le Service de la gestion des investissements pourra analyser en interne les raisons expliquant les écarts de performance du portefeuille obligataire par rapport à l'indice et identifier les écarts par devise et par secteur. L'adjoint à la gestion

obligataire participera également au suivi des liquidités et des placements à court terme détenus par la Caisse dans différentes devises.

Assistant du Responsable des investissements (1 G-1/G6)

20. La création d'un poste d'assistant est demandée pour aider le Responsable des investissements à gérer l'ensemble du portefeuille. Le titulaire de ce poste aidera le Responsable à établir, à partir d'informations puisées dans des bases de données informatisées, des rapports sur les investissements, leur rendement et les risques, et tout autre rapport qui sera jugé nécessaire. Ces documents aideront le Responsable des investissements à superviser et contrôler la gestion du portefeuille, à superviser et diriger l'activité des gestionnaires et à superviser et examiner l'activité des conseillers et des gestionnaires mandatés.

Tableau 7

Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	3 274,2	3 773,7	1 905,0	50,3	5 678,7	345,8	6 024,5	6 024,5	
Services contractuels	32 838,0	34 154,6	10 373,4	30,4	44 528,0	2 894,3	47 422,3	47 422,3	
Total	36 112,2	37 928,3	12 278,4	32,4	50 206,7	3 240,1	53 446,8	53 446,8	

Postes	Dépenses prévues	Variation
		5 678 700 dollars

21. Un montant de 5 678 700 dollars est demandé pour financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel correspondant à 18 postes existants et à 5 nouveaux postes (1 D-1, 3 P-3 et 1 G-1/G-6). La croissance reflète l'augmentation du nombre de postes.

Services contractuels	Dépenses prévues	Variation
		44 528 000 dollars

22. Le montant de 44 528 000 dollars prévu pour les services contractuels représente la rémunération de conseillers juridiques extérieurs (500 000 dollars) et de tiers prestataires de services (44 028 000 dollars), qui se répartit comme indiqué dans le tableau 8.

Conseillers juridiques (500 000 dollars)

23. La rémunération des conseillers juridiques a été estimée sur la base de 25 000 dollars par transaction immobilière et de 10 transactions pendant les deux années de l'exercice. Tout contrat relatif à un investissement immobilier non coté doit être examiné par des juristes qui vérifient que ses clauses sont conformes aux droits,

privilèges et immunités des Nations Unies. L'augmentation des crédits nécessaires s'explique par le grand nombre d'investissements de ce type prévus en 2008 et 2009.

Tiers prestataires de services (44 028 000 dollars)

24. Le montant demandé pour rémunérer le dépositaire mondial découle du contrat d'une durée de trois ans signé par le Service de la gestion des investissements en avril 2006, qui a la faculté de le proroger d'un an. Ce contrat a remplacé ceux précédemment conclus avec le comptable centralisateur et trois banques dépositaires. Il se traduit par une baisse sensible des dépenses par rapport aux exercices biennaux précédents.

25. La rémunération des conseillers repose sur une estimation des honoraires annuels qui seront versés aux quatre conseillers engagés par la Caisse pour l'aider dans ses investissements sur les marchés d'actions nord-américaines, européennes et asiatiques, les marchés obligataires et les marchés immobiliers. On a tenu compte des économies attendues de l'indexation du portefeuille d'actions nord-américaines, lesquelles sont en partie annulées par l'augmentation de la rémunération des autres conseillers régionaux, dont le contrat expire le 31 décembre 2007, à l'exception du contrat du conseiller pour les marchés d'actions nord-américaines, lequel, arrivé à échéance le 30 mai 2007, continuera d'être renouvelé mensuellement jusqu'à ce que l'indexation soit terminée.

a) *Gestion du portefeuille* : Les gestionnaires des valeurs à faible capitalisation sont rémunérés tous les trimestres sur la base de la valeur boursière du portefeuille qui leur est confié. En raison de la croissance rapide des marchés sur lesquels ils interviennent, leurs honoraires devraient sensiblement augmenter par rapport à ceux prévus dans le budget de l'exercice 2006-2007. La Caisse a profité de la hausse des marchés en question et la progression se révélait difficile à estimer pour l'exercice en cours. Les dépenses prévues pour ce qui reste à courir de cet exercice sont supérieures de plus de 4 millions de dollars au montant demandé dans le budget approuvé;

b) *Valeurs immobilières cotées* : En ce qui concerne la gestion des investissements immobiliers, le Service de la gestion des investissements a bénéficié jusque-là des avis compétents du groupe Townsend, son conseiller pour ce secteur. Cependant, depuis qu'il a recruté un spécialiste (hors classe) des investissements immobiliers, il peut envisager de développer ce compartiment en s'appuyant sur un gestionnaire spécialisé. Au 31 mars 2007, la valeur totale des investissements immobiliers cotés s'élevait à 271 millions de dollars, contre 453 millions au 31 décembre 2004. La diminution résulte principalement de ventes et de rachats par des sociétés non cotées. La Caisse se trouve maintenant bien placée pour reconstituer un portefeuille de valeurs immobilières cotées en Bourse. Les services du gestionnaire devraient coûter chaque année entre 50 et 75 points de base;

c) *Indexation* : Les dépenses prévues représentent le coût estimatif sur deux ans des opérations d'indexation, déduction faite des économies attendues de l'élimination des honoraires actuellement versés au conseiller en actions nord-américaines;

d) *Services d'information financière* : Le montant demandé représente le coût des services d'information sur les indices de référence utilisés pour évaluer la

performance du portefeuille, la rémunération des services fournis par les principales bourses et le coût de l'accès aux bases de données financières sur les marchés internationaux qui permet d'obtenir en temps voulu des informations de qualité. Les technologies utilisées pour acheminer ce type d'information ne cessent d'évoluer. Le crédit prévu comprend le coût des systèmes existants et de la maintenance du matériel dont la Caisse est déjà dotée.

Tableau 8
Services contractuels

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>2006-2007 (crédits ouverts)</i>	<i>2008-2009 (dépenses prévues)</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Conseillers juridiques	259 400	500 000	240 600
Tiers prestataires de services			
a) Dépositaire mondial et conseillers			
Dépositaire mondial	7 414 100	1 200 000	(6 214 100)
Conseillers	13 491 400	13 349 400	(142 000)
Total partiel	20 905 500	14 549 400	(6 356 100)
b) Gestion du portefeuille			
Valeurs à faible capitalisation	10 577 200	19 665 000	9 087 800
Valeurs immobilières cotées	–	4 100 000	4 100 000
Indexation	945 000	3 890 000	2 945 000
Total partiel	11 522 200	27 655 000	16 132 800
c) Services d'information financière	1 467 500	1 823 600	356 100
Total partiel, tiers prestataires de services	33 895 200	44 028 000	10 132 800
Total	34 154 600	44 528 000	10 373 400

2. Section du contrôle des risques et de la conformité

Tableau 9
Postes nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>		<i>Postes extrabudgétaires</i>		Total	
	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5 ^a	1	–	–	–	–	–	1	–
P-4 ^a	1	3	–	–	–	–	1	3
Total partiel	3	4	–	–	–	–	3	4

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Agents des services généraux								
G-7	–	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	–	2	–	–	–	–	–	2
Total	3	6	–	–	–	–	3	6

^a 1 poste P-5 a été transféré à la Section des investissements, en échange d'un poste P-4.

Justification des nouveaux postes

Juriste (1 P-4)

26. Déjà importantes et complexes, les activités juridiques relatives aux investissements de la Caisse prennent rapidement de l'ampleur, ce qui justifie la création d'un poste de juriste à temps complet. Les principales attributions attachées au poste seraient les suivantes :

a) En collaboration avec le Bureau des affaires juridiques de l'ONU, préparer, rédiger et réviser les contrats passés avec les prestataires de services, examiner les documents relatifs à la réglementation des marchés financiers sur lesquels s'appuie le Service de la gestion des investissements pour sélectionner des prestataires de services et investir dans différents pays, etc. Cette fonction consiste également à établir ou examiner les délégations de pouvoir et autres documents juridiques relatifs aux investissements immobiliers de la Caisse;

b) Vérifier que les clauses des marchés conclus avec les prestataires du Service de la gestion des investissements sont respectées, en particulier celles concernant la sécurité des actifs de la Caisse et les immunités et privilèges qui s'y rattachent;

c) S'assurer que les opérations du Service de la gestion des investissements sont conformes aux Statuts et règlements de la Caisse, au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU, ainsi qu'aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, et aux avis du Bureau des affaires juridiques;

d) En collaboration avec la Section des opérations du Service de la gestion des investissements, obtenir le remboursement des impôts prélevés à la source dus à la Caisse par ses dépositaires, les autorités nationales et divers tiers.

Assistants principaux (contrôle des risques et contrôle de conformité) (2 G-7)

27. Les nouveaux postes d'assistant principal sont nécessaires compte tenu de l'importance de plus en plus grande accordée au contrôle des risques et au contrôle de conformité. Leurs titulaires seront affectés l'un auprès du Responsable du contrôle des risques, l'autre auprès du spécialiste du contrôle de conformité, avec les attributions suivantes :

a) *Assistant principal (contrôle des risques)*. Sous la direction du Responsable du contrôle des risques, l'intéressé devra procéder à des calculs des risques et de la performance, élaborer les rapports relatifs aux investissements et aux risques, ainsi que réunir, réconcilier et présenter les données émanant des gestionnaires externes;

b) *Assistant principal (contrôle de conformité)*. L'intéressé aidera le spécialiste du contrôle de conformité à s'assurer de la régularité des opérations d'investissement et à établir les rapports sur le contrôle de conformité.

Tableau 10

Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	–	478,2	1 060,1	221,7	1 538,3	83,0		1 621,3	1 621,3
Total	–	478,2	1 060,1	221,7	1 538,3	83,0		1 621,3	1 621,3

Postes	Dépenses prévues	Variation	
		1 538 300 dollars	1 060 100 dollars

28. Un montant de 1 538 300 dollars est demandé pour financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel correspondant à trois postes existants et à trois nouveaux postes (1 P-4 et 2 G-7). La croissance reflète l'augmentation du nombre de postes.

2. Section des opérations

29. La Section des opérations est chargée du suivi administratif et de la comptabilisation des opérations d'investissement. En liaison étroite avec le dépositaire mondial-comptable centralisateur, elle s'assure que toutes les transactions sont réglées rapidement et sans erreur, et qu'elles sont correctement comptabilisées de manière à faciliter l'établissement des états financiers et des rapports sur la performance du portefeuille. La Section est également chargée d'établir les prévisions de trésorerie journalières dont se servent les spécialistes des investissements pour gérer les liquidités. Enfin, elle gère le budget du Service de la gestion des investissements, vérifie les dépenses par rapport aux crédits alloués et en effectue le paiement.

Tableau 11
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents		Postes temporaires		Postes extrabudgétaires		Total	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-3	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	2	2	–	–	–	–	2	2
Agents des services généraux								
G-7	1	2	–	–	–	–	1	2
G-1/G-6	7	7	–	–	–	–	7	7
Total partiel	8	9	–	–	–	–	8	9
Total	10	11	–	–	–	–	10	11

Justification des nouveaux postes

Assistant principal (opérations) (1 G-7)

30. La décision prise par la Caisse de confier à une seule banque les fonctions de dépositaire et de comptable centralisateur suppose de renforcer les fonctions de supervision. La création d'un poste supplémentaire d'assistant principal (opérations) se traduira par une coordination plus étroite avec le nouveau dépositaire mondial, avec pour objectif la production d'informations exactes et fiables. La croissance du portefeuille et du volume des transactions oblige à mettre en place des méthodes de réconciliation de plus en plus perfectionnées. La création du poste en question permettra d'améliorer la supervision et la formation des assistants. Le titulaire sera également chargé de tâches de vérification des opérations particulièrement complexes effectuées sur certains marchés.

Tableau 12
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	1 547,3	1 801,6	121,4	6,7	1 923,0	152,1	2 075,1	2 075,1	
Total	1 547,3	1 801,6	121,4	6,7	1 923,0	152,1	2 075,1	2 075,1	

Postes	<i>Dépenses prévues</i>		<i>Variation</i>
	1 923 000 dollars	121 400 dollars	6,7 %

31. Un montant de 1 923 000 dollars est demandé pour financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel correspondant à 10 postes existants et à 1 nouveau poste (1 G-7). La variation reflète l'augmentation du nombre de postes.

C. Appui au programme

1. Section des systèmes d'information

Tableau 13

Postes nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>		<i>Postes extrabudgétaires</i>		Total	
	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	<i>2006-2007</i>	<i>2008-2009</i>	2006-2007	2008-2009
	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4 ^a	2	1	–	–	–	–	2	1
Total partiel	3	2	–	–	–	–	3	2
Agents des services généraux								
G-1/G-6 ^a	1	–	–	–	–	–	1	–
Total partiel	1	–	–	–	–	–	1	–
Total	4	2	–	–	–	–	4	2

^a 1 poste P-4 et 1 poste G-1/G-6 ont été transférés au Service des systèmes d'information dans le cadre du regroupement des services informatiques.

32. On trouvera dans le tableau 14 la ventilation des crédits demandés et dans le tableau 15 la répartition de la croissance budgétaire entre croissance réelle et croissance apparente (celle découlant du transfert de crédits d'une section à l'autre).

Tableau 14
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Postes	387,3	1 001,1	(313,1)	(31,3)	688,0	44,6	–	732,6	732,6
Services contractuels	864,3	704,8	1 978,2	280,7	2 683,0	174,4	–	2 857,4	2 857,4
Frais généraux de fonctionnement	193,5	340,4	(40,4)	(11,9)	300,0	19,5	–	319,5	319,5
Fournitures et accessoires	8,7	10,4	(10,4)	(100,0)	–	–	–	–	–
Mobilier et matériel	291,2	3 113,4	(3 113,4)	(100,0)	–	–	–	–	–
Total	1 745,0	5 170,1	(1 499,1)	(29,0)	3 671,0	238,5	–	3 909,5	3 909,5

Tableau 15
Analyse de la croissance réelle

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire			2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
		Croissance apparente	Croissance réelle	Croissance totale	
Postes	1 001,1	(313,1)	–	(313,1)	688,0
Services contractuels	704,8	(704,8)	2 683,0	1 978,2	2 683,0
Frais généraux de fonctionnement	340,4	–	(40,4)	(40,4)	300,0
Fournitures et accessoires	10,4	(10,4)	–	(10,4)	–
Mobilier et matériel	3 113,4	(715,0)	(2 398,4)	(3 113,4)	–
Total	5 170,1	(1 743,3)^a	244,2	(1 499,1)	3 671,0

^a Crédits qui, à la suite du regroupement des services informatiques, seront dorénavant demandés par le Service des systèmes d'information.

33. Comme indiqué plus haut (sect. III, par. 50), certaines des fonctions de la Section des systèmes d'information ont été regroupées avec celles du Service des systèmes d'information, à la demande du Comité mixte (A/61/9, par. 131) et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/60/7/Add.7, par. 18). En conséquence, deux postes de la Section (1 P-4 et 1 G-1/G-6) ont été transférés au Service, dont le budget, inclus dans la partie des frais de gestion administrative relative à l'appui au programme, comprend de ce fait certains des crédits destinés à financer les services informatiques dont le Service de la gestion des investissements aura besoin en 2008-2009.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Postes	688 000 dollars	(313 100 dollars)	(31,3 %)

34. Un montant de 688 000 dollars est demandé pour financer les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel correspondant à deux postes existants. La diminution des besoins s'explique par le transfert de deux postes (1 P-4 et 1 G-1/G-6) au Service des systèmes d'information dans le cadre du regroupement opéré dans ce secteur.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Services contractuels	2 683 000 dollars	1 978 200 dollars	280,7 %

35. Des crédits sont demandés pour financer la poursuite des projets entrepris en 2006-2007 (350 000 dollars de dépenses non récurrentes) et les frais d'utilisation et de maintenance à prévoir après leur achèvement (2 333 000 dollars de dépenses récurrentes). L'usage dans le secteur de la finance n'est plus de se procurer des logiciels ou des systèmes sous licence mais de conclure un accord de prestation de services avec des fournisseurs spécialisés. Les projets lancés en 2006-2007 se poursuivront jusqu'à leur terme en 2008-2009. Après son adaptation aux besoins de la Caisse, chacun des services souscrits fera l'objet d'une maintenance. Les frais récurrents d'appui technique et de maintenance prévus pour les deux années de l'exercice concernent : a) le système d'analyse des risques et d'attribution de la performance; b) le système automatisé de gestion des ordres de bourse; c) le système de contrôle de conformité avant et après transaction; et d) l'entrepôt de données et le système d'aide à la décision.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Frais généraux de fonctionnement	300 000 dollars	(40 400 dollars)	(11,9 %)

36. Le montant de 300 000 dollars qui est prévu pour les services de reprise après sinistre représente le coût du site de secours totalement équipé sur lequel le personnel chargé des investissements et des opérations pourrait se replier immédiatement en cas de sinistre pour poursuivre ses activités.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures et accessoires	–	(10 400 dollars)	100 %

37. La diminution de 10 400 dollars tient au fait que le crédit demandé dans le budget précédent pour financer les achats de fournitures et d'accessoires effectués par la Section des systèmes d'information est désormais inclus dans la partie du budget du secrétariat relative au Service des systèmes d'information.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Mobilier et matériel	–	(3 113 400 dollars)	(100,0 %)

38. La diminution de 3 113 400 dollars s'explique par le regroupement des services informatiques : les achats de mobilier et de matériel sont désormais inclus dans le budget du Service des systèmes d'information.

Projets de l'exercice 2008-2009 (350 000 dollars)

39. Il est prévu de poursuivre les projets entrepris en 2006-2007, indiqués ci-après.

Système d'analyse des risques et d'attribution de la performance (80 000 dollars)

40. Ce projet consiste à adapter aux besoins de la Caisse un service automatisé grâce auquel on pourra suivre efficacement la performance du portefeuille et l'exposition au risque et dresser rapidement la liste des revenus et des avoirs. En utilisant un service de pointe, il sera possible de traiter rapidement et sans erreur des données complexes sur les investissements, d'analyser les risques et la performance du portefeuille et d'établir des rapports périodiques à l'intention de la direction et du Comité des placements. Avec ce type de solution, on peut déterminer l'exposition aux différents facteurs de risque. L'analyse de la performance comporte un volet attribution qui consiste à identifier les facteurs expliquant la performance du portefeuille confié à chaque gestionnaire, ainsi que des analyses des rendements et des études statistiques des risques par gestionnaire, secteur, entreprise, activité, devise et région. Un cabinet de consultants spécialisé a lancé un appel à manifestation d'intérêt afin d'établir une liste des services correspondant le mieux à la composition du portefeuille de la Caisse. L'adaptation du service électronique d'évaluation des risques de la performance devrait être terminée au milieu de 2008. Cette phase achevée, le projet entrera dans la phase de maintenance.

Système de gestion des ordres de bourse et de contrôle de la conformité avant et après transaction (50 000 dollars)

41. Ce projet consiste à mettre en place un système informatique de gestion des ordres de bourse adapté aux besoins de la Caisse. La gestion automatisée des ordres satisfait aux exigences de transparence, de sécurité et de contrôle et accélère l'exécution de toutes les transactions. Le système retenu comportera des fonctionnalités de contrôle de conformité et de contrôle des risques, et couvrira toutes les catégories d'actifs, la gestion des liquidités et l'exécution automatisée des ordres, l'objectif étant de parvenir à automatiser entièrement la chaîne des opérations. Ce système complet d'exécution électronique des ordres sera intégré avec les systèmes du comptable centralisateur-dépositaire. Il entraînera une rationalisation et une réorganisation des tâches journalières qui se traduiront par une amélioration sensible de la performance du portefeuille. Les ordres seront exécutés en temps réel, des liaisons seront établies avec les trésoreries de plus de 300 courtiers et les accords financiers relatifs à l'exécution des transactions seront pris en compte, ce qui aidera le Service de la gestion des investissements à exécuter au mieux les ordres. Les modules de contrôle de conformité avant et après transaction intégrés au système réduiront les risques liés aux systèmes d'information. L'application comporte également des liens avec divers utilitaires facilitant les opérations comptables, de garde et de rapprochement qui simplifient le traitement des ordres en aval. L'adaptation du service électronique dont on a passé commande devrait être terminée fin 2008, après quoi le projet entrera dans la phase de maintenance.

**Système de contrôle de conformité avant et après transaction
(20 000 dollars)**

42. Ce projet consiste à compléter le système d'exécution des ordres par un module intégral d'audit qui permettra de définir plus d'un millier de règles de transaction. Grâce à ce module, on pourra vérifier avant règlement que tous les ordres ont été validés et confirmés avec la contrepartie, que les instructions relatives aux ordres et à leur règlement sont claires pour tous les intéressés, que les ordres d'achat et de vente passés chaque jour sont tous correctement enregistrés et que leur suivi est assuré. Ce projet fait partie intégrante du projet de mise en place du système informatique de gestion des ordres décrit ci-dessus.

Entrepôt de données (200 000 dollars)

43. Ce projet consiste à adapter un système automatisé de réconciliation qui permettra de regrouper toutes les informations financières dans une seule base de données, de garantir la qualité des données et de procéder à leur réconciliation avec le comptable centralisateur, ce qui est essentiel pour améliorer les processus. Il s'agit d'un service externe de consolidation de l'information financière qui offre la possibilité de stocker dans un entrepôt géré centralement toutes les données importées des différentes sources d'information sur les investissements. Il offre également des fonctionnalités perfectionnées de conversion des données et d'établissement de rapports, lesquelles sont indispensables étant donné la diversité des bases de données utilisées. La Caisse pourra exploiter sans difficulté les données chronologiques provenant de diverses sources et il lui sera plus facile de procéder à des vérifications des informations, à des analyses approfondies et à des audits internes. Les outils d'analyse l'aideront à améliorer la gestion de son portefeuille. La phase d'adaptation devrait être achevée à la fin de 2008, après quoi le projet entrera dans la phase de maintenance.

2. Appui administratif

44. À la suite de l'adoption du mode de présentation axée sur les résultats, et pour que le budget du Bureau du Directeur soit plus conforme à sa fonction (direction exécutive et administration), certains des crédits demandés précédemment pour le Bureau figurent désormais dans le budget d'appui au programme. Afin de faciliter la transition, on a créé dans le présent document une nouvelle rubrique intitulée Appui administratif.

45. Le tableau 16 fait apparaître les crédits demandés et le tableau 17 la ventilation de la croissance budgétaire entre croissance réelle et croissance apparente (due au transfert de crédits d'une section à l'autre).

Tableau 16
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Frais généraux de fonctionnement	–	–	5 334,1	–	5 334,1	212,8	–	5 546,9	5 546,9
Fournitures et accessoires	–	–	95,0	–	95,0	6,2	–	101,2	101,2
Mobilier et matériel	–	–	25,0	–	25,0	1,6	–	26,6	26,6
Total	–	–	5 454,1	–	5 454,1	220,6	–	5 674,7	5 674,7

Tableau 17
Analyse de la croissance réelle

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire			2008-2009 Montant estimatif (avant actualisation des coûts)
		Croissance apparente	Croissance réelle	Croissance totale	
Frais généraux de fonctionnement					
Loyers	–	1 293,3	3 934,3	5 227,6	5 227,6
Location de matériel	–	17,2	9,2	26,4	26,4
Dépenses de fonctionnement	–	59,3	–	59,3	59,3
Travaux contractuels d'imprimerie	–	20,8	–	20,8	20,8
Total partiel, frais généraux de fonctionnement	–	1 390,6	3 943,5	5 334,1	5 334,1
Fournitures et accessoires	–	53,9	41,1	95,0	95,0
Mobilier et matériel	–	–	25,0	25,0	25,0
Total	–	1 444,5^a	4 009,6	5 454,1	5 454,1

^a Crédits qui figurent à la rubrique Direction exécutive et administration dans le budget de l'exercice 2006-2007.

	Dépenses prévues	Variation
Frais généraux de fonctionnement	5 334 100 dollars	5 334 100 dollars –

46. On trouvera dans le tableau 18 une comparaison des frais généraux de fonctionnement des exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009. On notera que les montants estimatifs pour 2008-2009 sont fondés sur les dépenses effectives, une information dont on ne disposait pas pour établir le budget de 2006-2007.

Location de locaux (5 227 600 dollars)

47. Le montant estimatif des loyers repose sur l'hypothèse que la Caisse occupera un étage complet de l'immeuble situé au 1 Dag Hammarskjöld Plaza. Les prévisions de dépenses pour la location et la rénovation de ces locaux ont été calculées à partir du loyer effectif et du coût des travaux de rénovation effectués juste avant l'installation de la Caisse, ramenés par interpolation au coût pour un étage. Toutes les autres prévisions résultent de projections établies à partir des dépenses effectives.

48. Installée dans un immeuble à usage commercial, la Caisse doit prendre en charge nombre de dépenses qui dans un autre contexte relèveraient du Service de la gestion des installations. La Caisse doit notamment payer des taxes foncières, sa quote-part des frais d'exploitation incombant aux locataires, le coût des services de nettoyage et d'entretien (éclairage, lutte contre les rongeurs, matériel de lutte contre l'incendie, climatiseurs), la consommation d'électricité, la consommation d'eau réfrigérée pour les climatiseurs supplémentaires, les frais de réparation et d'entretien du matériel, les frais d'utilisation des monte-charges en dehors des heures normales, certaines dépenses d'enlèvement des ordures, le coût des cartes d'accès à l'immeuble et sa quote-part en tant que locataire des dépenses que pourrait entraîner une modification de la réglementation régissant les immeubles commerciaux à New York.

Tableau 18

Frais généraux de fonctionnement : tableau comparatif des crédits ouverts pour 2006-2007 et des crédits demandés pour 2008-2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2006-2007 (crédits ouverts)	2008-2009 (crédits demandés)	Augmentation (diminution)
1. Location de locaux			
New York ^a	937,1	2 062,4	1 125,3
Taxe foncière	–	31,3	31,3
Frais de fonctionnement	–	16,8	16,8
Éclairage, chauffage, eau, énergie			
Eau réfrigérée	–	44,4	44,4
Électricité	48,8	78,4	29,6
Total partiel, éclairage, chauffage, eau, énergie	48,8	122,8	74,0
Services contractuels			
Nettoyage	45,7	50,3	4,6
Petits travaux d'entretien	4,0	13,8	9,8
Climatiseurs	5,8	8,5	2,7
Extincteurs	3,5	3,3	(0,2)
Matériel audio et vidéo	11,8	3,1	(8,7)
Destruction et élimination de documents	6,3	9,1	2,8
UPS	–	5,0	5,0
Total partiel, services contractuels	77,1	93,1	16,0

	2006-2007 (crédits ouverts)	2008-2009 (crédits demandés)	Augmentation (diminution)
Travaux de rénovation			
Travaux de rénovation ^b	50,8	2 875,0	2 824,2
Petits travaux de réparation	73,2	8,5	(64,7)
Pièces de rechange	73,2	13,8	(59,4)
Total partiel, travaux de rénovation	197,2	2 897,3	2 700,1
Divers			
	33,1	3,9	(29,2)
Total, location de locaux	1 293,3	5 227,6	3 934,3
2. Location de matériel	17,2	26,4	9,2
3. Dépenses de fonctionnement			
Courrier	59,3	59,3	–
4. Travaux contractuels d'imprimerie	20,8	20,8	–
Total, frais généraux de fonctionnement	1 390,6	5 334,1	3 943,5

^a Frais de location d'un étage entier au 1 Dag Hammarskjöld Plaza, au tarif actuel.

^b Les prévisions de dépenses pour 2008-2009 comprennent les frais de rénovation des nouveaux locaux.

49. Les frais de location des locaux, estimés à 5 227 600 dollars, comprennent le loyer (2 062 400 dollars), la taxe foncière (31 300 dollars), la part de la Caisse dans les frais d'exploitation de l'immeuble incombant aux locataires (16 800 dollars), le coût de l'éclairage, du chauffage, de l'eau et de l'énergie (122 800 dollars), y compris la consommation d'électricité et d'eau réfrigérée pour les climatiseurs supplémentaires, le coût des services contractuels d'entretien (96 100 dollars), le coût des pièces de rechange et de la main-d'œuvre nécessaire en cas de panne et pour les petits travaux de réparation ou d'aménagement (22 300 dollars), ainsi que les dépenses diverses (3 900 dollars). Un crédit de 2 875 000 dollars est également prévu pour la rénovation et l'équipement des nouveaux locaux.

Location et entretien du matériel (26 400 dollars)

50. La Caisse loue des photocopieuses par l'intermédiaire de la Division de l'informatique. L'augmentation représente le coût de la photocopieuse supplémentaire qu'il faudra installer dans les nouveaux locaux.

Dépenses de fonctionnement (59 300 dollars)

51. Aucune augmentation n'est prévue au titre du coût des services de courrier à New York.

Travaux contractuels d'imprimerie (20 800 dollars)

52. Il n'est pas demandé d'augmentation au titre des travaux contractuels d'imprimerie. Les frais de production de brochures et de plaquettes et d'impression de formulaires et d'enveloppes sont estimés à 20 800 dollars.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures et accessoires	95 000 dollars	–	–

53. Un montant de 95 000 dollars est demandé pour couvrir les abonnements et les achats de livres, de fournitures et d'accessoires.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Mobilier et matériel	25 000 dollars	–	–

54. Un montant de 25 000 dollars est demandé pour financer l'acquisition de mobilier et de matériel de bureau.

Annexe IV

Budget de l'exercice 2008-2009 : renseignements complémentaires

Frais d'audit

Tableau 1
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Audit externe	378,8	565,8	74,7	13,2	640,5	41,6	113,7	568,4	682,1
Audit interne	989,1	1 373,1	375,0	27,3	1 748,1	159,5	317,9	1 589,7	1 907,6
Total	1 367,9	1 938,9	449,7	23,2	2 388,6	201,1	431,6	2 158,1	2 589,7

A. Audit externe

1. Le montant de 640 500 dollars demandé par le Comité des commissaires aux comptes correspond au coût estimatif de l'audit externe de la Caisse dans son ensemble. En vertu de l'accord de participation aux coûts, la moitié environ du coût de l'audit externe devrait se rapporter à l'audit des frais de gestion administrative et la moitié à celui des opérations d'investissement, le tiers du coût de l'audit des frais de gestion administrative (soit le sixième du total) étant imputé à l'Organisation des Nations Unies.

B. Audit interne

Justification de la demande de crédits supplémentaires

2. Pour l'exercice biennal 2006-2007, un crédit d'un montant de 1 240 700 dollars avait initialement été alloué au Bureau des services de contrôle interne pour couvrir le coût des activités régulières d'audit interne de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies. Un montant supplémentaire de 132 400 dollars a été demandé et approuvé dans le cadre du budget additionnel, ce qui a porté à 1 373 100 dollars le montant total pour l'exercice.

3. Le montant total de 1 240 700 dollars (après actualisation des coûts) correspondait à la reconduction des crédits au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), et a servi à financer trois postes à la classe actuelle [1 P-5, 1 P-4 et 1 agent des services généraux (G-1/G-6)], ainsi qu'un poste de spécialiste de l'audit des systèmes d'information (P-4) pendant 12 mois. En outre, des crédits ont été approuvés au titre de services de consultants pour financer des conseils d'expert pour les trois projets d'audit réalisés en 2006-2007, dont un audit des méthodes actuarielles de la Caisse et de la méthode de calcul de l'excédent ou du

déficit et un audit du plan de continuité des opérations et de reprise après sinistre des systèmes informatiques.

4. En décembre 2005, le cabinet PricewaterhouseCoopers a réalisé une évaluation des risques auxquels était exposée la Caisse. Il a recensé 44 domaines de risque au total et a fait des recommandations en vue de l'élaboration d'un plan d'audit interne axé sur le risque pour les années 2006 à 2008 et les années suivantes. Les audits proposés alors ont été répartis en fonction de la disponibilité des auditeurs du BSCI, 8 audits étant programmés pour 2006, 6 pour 2007 et 30 reportés à 2008 et aux années suivantes.

5. Compte tenu des résultats de l'évaluation des risques, le BSCI a estimé que le personnel disponible n'était pas suffisant pour mener à bien les activités d'audit interne nécessaires en 2006 et 2007. Actuellement, la fonction d'audit interne est exercée par deux administrateurs (1 P-5 et 1 P-4) et un agent des services généraux (G-1/G-7), et il est fait appel, le cas échéant, à des consultants externes et à des services contractuels pour achever le programme de travail. Un poste d'auditeur supplémentaire (P-4) a en outre été approuvé pour une période de 12 mois dans le cadre du budget 2006-2007. Un montant supplémentaire de 132 400 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) a été demandé et approuvé dans le cadre du budget additionnel pour 2006-2007, afin de financer un poste d'auditeur (P-3) pendant 12 mois. Les titulaires de ces deux derniers postes sont en cours de recrutement.

6. Le BSCI a continué de procéder à des audits internes des activités de gestion administrative et d'investissement de la Caisse, conformément aux normes généralement admises pour l'audit interne des fonds de pension. Huit audits ont été réalisés en 2006, et un rapport biennal sur les audits internes a été soumis au Comité mixte. En 2007, le BSCI prévoit de réaliser 11 audits, dont 4 ont été commencés en 2006 et 1 a été reporté de 2006. Suite à la mise en place du Comité d'audit de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Comité mixte sera désormais saisi d'un rapport annuel et non plus biennal. Au total, 14 audits (dont 6 concernant les secteurs à haut risque et 8 concernant les secteurs à risque moyen) auront été réalisés au cours de l'exercice biennal 2006-2007, dont l'audit du mécanisme de gouvernance et l'audit des services actuariels, pour lesquels des crédits destinés à des services de consultants ont été alloués. À partir de 2007, en vue d'accroître l'étendue de ses audits, le BSCI a adopté une nouvelle méthode qui consiste à procéder à des audits horizontaux portant sur l'ensemble de la Caisse, et à prendre en compte le bureau de Genève et le secteur des technologies de l'information dans tous ses audits, selon qu'il convient. Les crédits prévus au titre des frais de voyage seront utilisés aux fins des deux audits en cours, qui portent respectivement sur les activités d'achat et sur le dépositaire mondial-comptable centralisateur.

7. Le montant demandé, à savoir 1 586 600 dollars avant actualisation des coûts, représente une augmentation de 213 500 dollars, soit 15,5 %, par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par le financement d'un poste P-4 et d'un poste P-3 pendant toute la durée de l'exercice, alors que ces postes n'étaient financés que pour une période de 12 mois chacun au cours de l'exercice biennal précédent. L'allocation des crédits demandés par la Caisse permettra au BSCI d'effectuer des audits réguliers de celle-ci. En 2008, une évaluation globale des risques sera réalisée dans le cadre du cycle triennal établi sur le plan interne.

Afin d'utiliser au mieux les ressources limitées dont il dispose au titre de la Caisse, le BSCI procédera à des audits horizontaux portant sur l'ensemble du secrétariat, les systèmes informatiques et le bureau de Genève, selon le cas, et prendra en compte les technologies de l'information dans tous ses audits selon qu'il conviendra. Cette méthode renforcera l'intérêt des audits et, par contrecoup, la capacité de la Caisse d'atteindre ses objectifs généraux consistant à promouvoir l'efficacité, la responsabilisation et l'établissement de mécanismes de contrôle interne performants. Le BSCI s'efforcera également d'accroître l'utilité de ses interventions en fournissant des services consultatifs selon que de besoin, notamment en participant à des projets cruciaux, comme le progiciel de gestion intégré et les initiatives de collaboration et de synchronisation des systèmes d'information, ainsi qu'en suivant de près la suite donnée aux recommandations d'audit et en présentant des rapports à ce sujet.

Tableau 2
Crédits demandés

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2004-2005 (dépenses effectives)	2006-2007 (crédits ouverts)	Croissance budgétaire		Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	Répartition		2008-2009 (montant estimatif)
			Montant	Pourcentage			ONU	Caisse des pensions	
Autres dépenses de personnel	757,1	1 087,5	310,0	28,5	1 397,5	136,6	255,6	1 278,5	1 534,1
Frais de voyage	19,7	10,4	61,0	586,5	71,4	4,6	12,7	63,3	76,0
Services contractuels	212,3	259,5	(9,5)	(3,7)	250,0	16,3	44,4	221,9	266,3
Dépenses générales de fonctionnement	–	9,9	11,1	112,1	21,0	1,4	3,7	18,7	22,4
Fournitures et accessoires	–	3,5	0,7	20,0	4,2	0,3	0,8	3,7	4,5
Mobilier et matériel	–	2,3	1,7	73,9	4,0	0,3	0,7	3,6	4,3
Total	989,1	1 373,1	375,0	27,3	1 748,1	159,5	317,9	1 589,7	1 907,6

Analyse des crédits demandés

	Dépenses prévues	Variation
Autres dépenses de personnel	1 397 500 dollars	310 000 dollars 28,5 %

8. Un crédit d'un montant de 1 368 600 dollars est demandé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour continuer de financer cinq postes [1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 agent des services généraux (G-1/G-6)]. Grâce au maintien de cet effectif renforcé, le BSCI sera en mesure d'étendre la portée des audits internes visant à améliorer les mécanismes de contrôle interne, la responsabilisation et l'efficacité de la Caisse, ainsi que sa capacité à faire face aux difficultés et à atteindre ses objectifs, comme indiqué dans sa Charte de management. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, les crédits seront utilisés de façon à fournir des services de contrôle interne étendus permettant à la Caisse d'accomplir sa mission de la manière la plus économique et la plus efficace possible.

9. Le montant de 28 900 dollars servira à financer des cours de formation destinés au personnel de la Caisse chargé de l'audit, conformément aux normes de l'Institut des auditeurs internes.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Frais de voyage	71 400 dollars	61 000 dollars	586,5 %

10. Le montant prévu servira à couvrir les frais de voyage liés à la formation. L'augmentation est imputable en partie à l'augmentation des effectifs proposée et à la nécessité de voyages plus fréquents à Genève du fait de l'augmentation du nombre d'audits horizontaux.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Services contractuels	250 000 dollars	(9 500 dollars)	(3,7 %)

11. Le montant prévu correspond au coût des services d'experts extérieurs requis par la Division de l'audit interne, comme indiqué ci-après.

Évaluation globale des risques liés aux opérations de la Caisse en 2008 (175 500 dollars)

12. Le montant demandé servira à recruter un consultant qui sera chargé de procéder à une évaluation globale des risques liés aux opérations de la Caisse en 2008. Cette évaluation a pour objet d'actualiser l'évaluation des risques effectuée en 2005, compte tenu du cycle triennal établi. Dans l'intervalle, la Division de l'audit interne actualise la cotation des risques dans le cadre du processus annuel de planification des audits. Depuis la dernière évaluation globale, tous les fonctionnaires chargés des audits de la Caisse des pensions ont changé.

13. L'évaluation, qui aura lieu au cours du quatrième trimestre 2008, servira de base à l'établissement du plan d'audit triennal pour 2009-2012, de telle sorte que le plan soit axé sur les risques et que les ressources allouées aux audits soient adéquates.

14. Le consultant présentera, dans un délai spécifié qui ne devra pas dépasser quatre semaines, un rapport d'ensemble sur les résultats de l'évaluation des risques. Ce rapport constituera une source de référence tant pour la fonction d'audit interne que pour la direction de la Caisse aux fins de la mise en place d'un dispositif global de gestion des risques.

Appui aux audits des systèmes d'information (75 000 dollars)

15. Le montant demandé servira à financer les services spécialisés nécessaires pour appuyer le personnel chargé de l'audit des systèmes d'information, et viendra compléter le poste d'auditeur des systèmes d'information (P-4), dont le titulaire devrait être recruté en juillet 2007. Compte tenu des résultats de l'évaluation des risques de 2005, le BSCI a prévu d'effectuer un certain nombre d'audits des systèmes d'information présentant un risque moyen à élevé en 2008-2009, notamment l'audit du système Pensys, l'audit du projet d'intégration des données avec d'autres organisations, l'audit du système Lawson et l'audit du projet de numérisation des documents.

16. Le résultat de ces audits des systèmes d'information permettront au BSCI d'avoir l'assurance que les principaux systèmes utilisés dans le cadre de l'infrastructure informatique de la Caisse fournissent à celle-ci l'appui nécessaire à ses opérations avec l'efficacité et l'efficience voulues.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Dépenses générales de fonctionnement	21 000 dollars	11 100 dollars	112,1 %

17. Le montant de 21 000 dollars doit permettre de couvrir les frais de communications (8 400 dollars), l'entretien du matériel (4 200 dollars) et les dépenses de fonctionnement (8 400 dollars). Les dépenses prévues, qui ont été calculées sur la base des dépenses des exercices précédents, tiennent compte des nouveaux postes proposés.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Fournitures et accessoires	4 200 dollars	700 dollars	20,0 %

18. Le montant demandé correspond au coût des fournitures de bureau, sur la base des dépenses des exercices précédents.

	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
Mobilier et matériel	4 000 dollars	1 700 dollars	73,9 %

19. Le montant prévu doit permettre de remplacer le matériel de bureautique existant et d'acheter du matériel supplémentaire pour les titulaires des nouveaux postes proposés.

Annexe V

Examen par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies du budget révisé de l'exercice biennal 2006-2007 et du projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009

Questions d'administration (point 10 de l'ordre du jour)

1. Le Comité mixte a examiné le budget révisé de l'exercice biennal 2006-2007, tel qu'il figurait dans le rapport sur l'exécution du budget présenté par l'Administrateur-Secrétaire, et le projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009.

2. Le Comité mixte a décidé de constituer un groupe de travail spécial composé de deux membres de chacun des groupes constitutifs et de deux représentants de la FAFICS, qui serait chargé d'examiner le budget révisé de l'exercice biennal 2006-2007 et le projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009 et de lui faire des recommandations.

a) Budget révisé de l'exercice biennal 2006-2007

3. Le groupe de travail a examiné les modifications apportées au budget de l'exercice biennal 2006-2007, qui font apparaître une réduction globale de 3 804 700 dollars par rapport aux crédits approuvés.

4. Le groupe de travail s'est félicité des économies substantielles (plus de 5,6 millions de dollars), qui avaient été réalisées au titre des services de garde des titres grâce au remplacement du comptable centralisateur et des dépositaires régionaux par un dépositaire unique.

5. Le groupe de travail a également noté les économies considérables réalisées au titre des projets informatiques à l'appui du Service de la gestion des investissements. Le Directeur du Service a assuré le groupe de travail que la plupart des initiatives dans ce domaine étaient prêtes à être mises en œuvre à la fin de 2007 et en 2008.

6. Le groupe de travail s'est déclaré préoccupé par le fait que les remboursements d'impôts au titre du personnel de la Caisse étaient actuellement imputés sur le budget approuvé de la Caisse. Il a recommandé que le Comité mixte demande à l'Assemblée générale d'approuver, à compter de l'exercice biennal 2006-2007, l'imputation des sommes correspondantes sur le Fonds de péréquation des impôts tenu par le Secrétaire général dans le cadre des activités financées au moyen du Fonds général des Nations Unies.

7. Le groupe de travail a recommandé qu'une réduction des crédits ouverts de 6 127 800 dollars (3 804 700 dollars plus l'ajustement relatif aux remboursements d'impôts mentionné au paragraphe précédent) soit approuvée au titre du budget révisé de l'exercice biennal 2006-2007 et qu'un montant révisé de 144 000 dollars soit approuvé au titre des ressources extrabudgétaires. Le groupe de travail a noté que les économies résultant des vacances de postes avaient été utilisées pour compenser des dépassements de crédits enregistrés par ailleurs.

Recommandations du Comité mixte

8. Le Comité mixte a recommandé que le montant révisé du crédit ouvert pour l'exercice biennal 2006-2007 s'établisse à 104 537 700 dollars, dont 56 032 000 dollars au titre des frais de gestion administrative, 46 566 800 dollars au titre des frais de gestion financière et 1 938 900 dollars au titre des frais d'audit. Sur ce total, un montant de 88 297 600 dollars est imputable au budget de la Caisse, tandis qu'un montant de 16 240 100 dollars représente la part revenant à l'Organisation des Nations Unies en vertu de l'accord relatif à la participation aux coûts. En outre, le Comité mixte a recommandé qu'un crédit révisé de 144 100 dollars au titre des dépenses extrabudgétaires soit approuvé et financé par les organisations affiliées à la Caisse.

9. Le Comité mixte a recommandé que l'Assemblée générale approuve, à compter du budget de l'exercice biennal 2006-2007, l'imputation des sommes dues au titre des remboursements d'impôts afférents au personnel de la Caisse au Fonds de péréquation des impôts tenu par le Secrétaire général dans le cadre des activités financées au moyen du Fonds général des Nations Unies.

b) Projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009

10. Le Comité mixte était saisi du projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009 présenté par l'Administrateur-Secrétaire, qui prévoyait des dépenses d'un montant de 158 228 600 dollars, contre 110 665 500 dollars pour l'exercice biennal 2006-2007. Le projet de budget était présenté en chiffres bruts, y compris la part revenant à l'Organisation des Nations Unies et, par souci de clarté, les prévisions au titre de chaque catégorie de dépenses avaient été réparties entre la Caisse et l'Organisation conformément à l'accord relatif à la participation aux coûts. Les crédits demandés par l'Administrateur-Secrétaire pour l'exercice biennal 2008-2009 se répartissaient comme suit : 82 234 600 dollars au titre des frais de gestion administrative, 73 341 600 dollars au titre des frais de gestion financière, 2 589 700 dollars au titre des frais d'audit et 62 700 dollars au titre des dépenses du Comité mixte. Un montant de 20 293 100 dollars représentait la part revenant à l'ONU en vertu de l'accord relatif à la participation aux coûts. En outre, des dépenses extrabudgétaires d'un montant de 153 600 dollars étaient prévues au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service.

11. L'Administrateur-Secrétaire a présenté le document et a examiné les trois principales composantes du budget, à savoir les frais de gestion administrative, les frais de gestion financière et les frais d'audit. En ce qui concerne les frais de gestion administrative, la demande de crédits supplémentaires s'expliquait essentiellement par les propositions relatives à la création de 22 postes permanents et de 7 postes temporaires supplémentaires, et au reclassement de 4 postes. La proposition tendant à transformer trois postes temporaires en postes permanents n'aurait pas d'incidence financière. Ces demandes étaient justifiées par la croissance constante tant du nombre de participants que des prestations périodiques servies.

12. Au titre des frais de gestion financière, l'Administrateur-Secrétaire a notamment mis l'accent sur les crédits supplémentaires demandés pour financer 14 postes supplémentaires et un poste reclassé. Des crédits supplémentaires étaient également demandés au titre de dépenses autres que le coût des postes pour financer les services de tiers prestataires et la location de bureaux supplémentaires.

13. En outre, l'Administrateur-Secrétaire a informé le Comité mixte que le regroupement partiel du secrétariat et des services informatiques du Service de la gestion des investissements aurait lieu au cours de l'exercice biennal 2008-2009.

14. Le montant prévu au titre des frais d'audit s'explique par l'augmentation des coûts afférents au personnel temporaire (autre que pour les réunions) employé par le Comité des commissaires aux comptes et par le Bureau des services de contrôle interne.

15. L'Administrateur-Secrétaire a par ailleurs informé le Comité mixte qu'un montant avait été prévu pour couvrir les dépenses de ce dernier, conformément à la résolution 61/240 de l'Assemblée générale. Comme lors des exercices précédents, des ressources extrabudgétaires étaient également demandées pour couvrir le coût des opérations relatives au régime d'assurance maladie après la cessation de service, financé par les organisations affiliées participant au régime.

Observations générales

16. Le groupe de travail a examiné le projet de budget de la Caisse pour l'exercice biennal 2008-2009, d'un montant de 149 088 200 dollars (avant actualisation des coûts), dont 77 651 300 dollars au titre des frais de gestion administrative, 68 989 400 dollars au titre des frais de gestion financière, 2 388 600 dollars au titre des frais d'audit et 58 900 dollars au titre des dépenses du Comité mixte. Il a noté que, suite aux observations formulées par le Comité mixte lors de son examen du projet de budget pour l'exercice biennal 2006-2007, des informations sur les dépenses renouvelables et non renouvelables étaient fournies dans le projet de budget à l'examen. Le montant des dépenses non renouvelables était de 16,2 millions de dollars dans le projet de budget.

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Budget (2006-2007)</i>	<i>Projet de budget (2008-2009)</i>	<i>Croissance budgétaire (2008-2009)</i>	<i>Actualisation des coûts</i>	<i>Croissance budgétaire après actualisation des coûts</i>
Gestion administrative	57 581	77 651	20 070	4 583	24 653
Gestion financière	51 145	68 989	17 844	4 352	22 196
Audit	1 939	2 389	450	201	651
Comité mixte		59	59	4	63

17. Le groupe de travail a accueilli avec satisfaction les changements et améliorations apportés à la présentation du budget, notamment l'application, pour la première fois, du cadre de budgétisation axée sur les résultats. Le groupe a apprécié les premières mesures prises et compte que des efforts continueront d'être faits afin d'affiner encore les indicateurs de résultats, notamment pour ce qui est des aspects qualitatifs.

18. De l'avis du groupe de travail, le présent budget, tel que modifié, devait permettre à la Caisse de s'acquitter pleinement de son programme de travail. Toutefois, le groupe de travail a également recommandé que le Comité mixte

envisage de donner à la Caisse, les années où il n'est pas établi de budget, des orientations sur les priorités à respecter lors de la formulation du projet de budget suivant.

19. Le groupe de travail a pris note des demandes relatives à la création de 43 nouveaux postes, au reclassement de 5 postes et à la transformation de 3 postes temporaires en postes permanents. Il a noté qu'au fil des années, la Caisse avait progressivement formulé de nouvelles demandes de postes, tant dans le cadre de l'exercice budgétaire qu'en dehors de celui-ci, en ne fournissant que des justifications minimales sur les plans de la charge de travail, des besoins opérationnels ou de la structure organisationnelle, par exemple. De l'avis du groupe de travail, cette pratique ne témoignait pas d'une bonne discipline budgétaire de la part de la Caisse et le moment était venu d'envisager une approche plus stratégique des besoins en personnel de celle-ci. Le groupe de travail a donc proposé que l'Administrateur de la Caisse et le Représentant du Secrétaire général pour les investissements procèdent à un examen d'ensemble des effectifs et de l'organigramme de la Caisse dans leurs domaines de responsabilité respectifs, en s'inspirant notamment des normes et des meilleures pratiques de la profession et fassent rapport sur les résultats de cet examen au Comité mixte à sa cinquante-cinquième session. Le rapport, qui devrait être présenté sous la forme d'un plan à moyen terme (d'une durée de quatre à six ans) dans le domaine des ressources humaines, éviterait l'examen au cas par cas des postes demandés dans le cadre de chaque projet de budget.

20. Reconnaissant que les demandes de postes sont généralement fondées sur l'augmentation du nombre d'opérations effectuées par le personnel en place du fait de la croissance prévisible des investissements et de l'augmentation du nombre de participants, le plan devrait proposer plusieurs hypothèses de croissance et prévoir les effectifs nécessaires dans chaque hypothèse.

21. Le groupe de travail a recommandé que, dans le cadre de ce travail de planification, la Caisse fasse appel à un expert organisationnel qui fournirait des orientations concernant l'établissement du plan relatif aux ressources humaines et examinerait les moyens d'intégrer au mieux les nouveaux postes approuvés. En outre, l'expert organisationnel devrait conseiller la Caisse sur les chevauchements de responsabilités évoqués à propos du reclassement du poste de directeur des opérations à la classe D-2.

Frais de gestion administrative (hors systèmes d'information)

22. Le groupe de travail a approuvé les postes demandés par la Caisse au titre de la gestion administrative. Toutefois, les créations de postes et les mesures relatives aux postes énumérées ci-après ont été reportées dans l'attente de l'examen du plan relatif aux ressources humaines recommandé plus haut :

- P-5 : responsable des politiques et de l'analyse
- P-3 : spécialiste de la gestion documentaire
- Reclassement de D-1 à D-2 : directeur des opérations
- D-1 : chef, Section des prestations et des services aux clients
- Reclassement de P-5 à D-1 : chef des services financiers et comptables
- P-3 : comptable
- D-1 : chef du service juridique – poste recommandé à la classe P-5.

23. *Locaux (Genève)*. Le groupe de travail a noté que la Caisse prévoyait de quitter les bureaux qu'elle occupe actuellement au Palais des Nations à Genève pour emménager dans de nouveaux locaux. Bien que la Caisse ait suivi toutes les procédures en vigueur à cet effet, le groupe de travail a recommandé que l'Administrateur-Secrétaire fournisse des justifications au Comité mixte, notamment en ce qui concerne les coûts. Si le loyer semblait être moins élevé dans ces nouveaux locaux, il se pourrait que la Caisse ait à supporter des frais importants au titre de la sécurité et d'autres équipements.

24. *Locaux (New York)*. Le secrétariat a indiqué au groupe de travail, à sa demande, qu'il n'avait pas fini d'explorer les possibilités de location de bureaux supplémentaires et que les montants inscrits au budget à ce titre étaient approximatifs. En conséquence, le groupe de travail comptait que le secrétariat veillerait à ce que l'espace existant soit utilisé de façon optimale et aurait le souci de l'économie dans sa recherche de locaux supplémentaires.

25. Le groupe de travail s'est déclaré préoccupé par l'accroissement sensible des services contractuels, en particulier l'augmentation de quelque 6 millions de dollars du coût des services fournis par le Centre international de calcul. Le groupe de travail espérait que le secrétariat conclurait des accords de prestation de services avec le Centre. Le groupe de travail a prié le secrétariat de faire rapport au Comité mixte, à sa cinquante-cinquième session, sur l'efficacité des services du Centre par rapport à leur coût.

26. En ce qui concerne le mobilier et le matériel, compte tenu du manque d'information et de la sous-utilisation notable des crédits correspondants pendant l'exercice biennal en cours, le groupe de travail a recommandé qu'un crédit de 4 189 000 dollars soit ouvert. Il a recommandé par ailleurs que toutes les dépenses autres que le coût des postes, hors systèmes d'information, soient approuvées.

Systèmes d'information

27. Le groupe de travail a salué la proposition du secrétariat tendant à regrouper les ressources informatiques dans le budget de l'exercice biennal 2008-2009. Le groupe s'est également félicité de l'approche prudente adoptée par la Caisse en ce qui concerne le passage de l'ancien système Lawson à un progiciel de gestion intégré. La direction a confirmé qu'il était urgent de procéder à ce changement. Le groupe de travail a toutefois déploré le report de la mise en service du progiciel de gestion intégré, et l'accroissement des coûts qui en résulterait pour l'organisation.

28. En reportant la mise en place du progiciel de gestion intégré à 2010 (voir par. 29 du présent rapport), la Caisse devrait en effet dépenser plus de 2 millions de dollars pour mettre à niveau le système Lawson, qui ne serait utilisé que pendant trois ans au plus. Parallèlement, la Caisse dépenserait plus de 700 000 dollars en 2007 pour se préparer à la mise en place du progiciel de gestion intégré. Enfin, outre les plus de 2 millions de dollars qu'elle prévoyait de consacrer au système Lawson, la Caisse demandait que 10 nouveaux postes d'informaticien soient créés en 2008 au titre du progiciel de gestion intégré, alors que le projet ne démarrerait pas avant 2009.

29. Le groupe de travail a donc recommandé que la Caisse poursuive la mise à niveau du système Lawson comme prévu, mais que l'inscription au budget de tous les frais informatiques liés au nouveau progiciel de gestion intégré (1,9 million de

dollars destinés à répertorier et décrire les processus et, le cas échéant, à les réaménager) et la création de tous les nouveaux postes d'informaticien (voir par. 22 ci-dessus) soient reportés à la session de 2008 du Comité mixte, lorsque la Caisse présenterait une stratégie de mise en œuvre du progiciel de gestion intégré, accompagnée d'un budget et d'un plan de travail. Le groupe de travail a recommandé que tous les crédits demandés au titre de dépenses autres que le coût des postes soient approuvés.

Frais de gestion financière

30. Le groupe de travail a déploré que les postes approuvés pour l'exercice biennal 2006-2007 n'aient, dans une large mesure, pas été pourvus. Il a rappelé que le Comité mixte avait appelé l'attention de la Caisse sur les retards enregistrés à cet égard et souligné qu'il fallait consentir davantage d'efforts pour faire en sorte que le Service de la gestion des investissements fonctionne de façon optimale.

31. Le groupe de travail a approuvé les postes demandés par la Caisse au titre de la gestion administrative. Toutefois, les créations de postes et mesures relatives aux postes énumérées ci-après ont été reportées en attendant que le plan relatif aux ressources humaines recommandé plus haut ait été examiné :

G-6 : assistant (opérations)

P-4 : spécialiste des finances

G-5 : assistant (gestion obligataire)

G-4 : assistant administratif (contrôle des risques et de la conformité).

32. En ce qui concerne la régularisation du redéploiement d'un poste P-5 de la Section du contrôle des risques et de la conformité à la Section des investissements, en échange d'un poste P-4, le groupe de travail a rappelé que l'Assemblée générale avait déjà approuvé, au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le poste P-5 pour le Chef de la Section du contrôle des risques et de la conformité. Compte tenu des explications fournies par le représentant du Service de la gestion des investissements et, en particulier, des conclusions des études de consultant réalisées en 2005 et 2006, selon lesquelles il fallait renforcer d'urgence la Section des investissements, le groupe de travail a souscrit aux redéploiements proposés. Il a toutefois souligné qu'il convenait de pourvoir sans tarder les postes encore vacants à la Section du contrôle des risques et de la conformité.

33. Le groupe de travail a approuvé les demandes de crédits relatives aux dépenses autres que le coût des postes, à l'exception de ce qui suit :

a) Le montant de 1,5 million de dollars demandé pour les consultants. Il ressortait des décisions prises précédemment par le Comité mixte lors de sa session en cours au sujet de la fréquence des études de la gestion actif-passif qu'il était possible de supprimer un montant de 200 000 dollars. Le groupe de travail a donc recommandé que le montant inscrit au budget de l'exercice biennal 2008-2009 au titre des consultants soit ramené à 1,3 million de dollars;

b) Le groupe de travail a noté l'augmentation sensible du crédit demandé au titre des frais de voyage des représentants et du personnel, et proposé que le montant prévu pour les membres du personnel s'établisse à 1 million de dollars, soit un total de 1 772 800 dollars à cette rubrique (frais de voyage des représentants et du personnel) pour l'exercice biennal.

34. Le groupe de travail a noté que les dépenses prévues au titre de la gestion du portefeuille indexé pour l'exercice biennal se rapportaient encore en partie à la gestion active du portefeuille d'actions nord-américaines. La Directrice du Service de la gestion des investissements a déclaré que l'écart entre les prévisions de dépenses fournies à l'Assemblée générale et le projet de budget à l'examen s'expliquait par le calendrier d'indexation. Le facteur temps en était la principale raison.

Frais d'audit

35. Le groupe de travail a souscrit à la demande de crédits au titre de l'audit interne (1 748 100 dollars). Il a toutefois souligné que la fonction d'audit interne devait s'exercer de telle façon que ce montant soit pleinement justifié et qu'il fallait, notamment, que les rapports d'audit soient établis en temps voulu et que les auditeurs chargés de la Caisse soient présents en permanence dans ses bureaux.

36. Le groupe de travail, tout en approuvant la demande de crédits au titre de l'audit externe (640 500 dollars), a rappelé que le Comité d'audit du Comité mixte avait considéré que, du fait de l'absence d'un représentant du Comité des commissaires aux comptes à la deuxième séance, il n'était pas en mesure d'arriver à des conclusions étayées sur le coût de l'audit externe sans avoir examiné le plan de travail pertinent. Le groupe de travail a souscrit à l'observation du Comité d'audit selon laquelle des échanges réguliers avec le Comité des commissaires aux comptes étaient indispensables et a estimé comme lui qu'un représentant du Comité des commissaires aux comptes devrait participer aux réunions du Comité d'audit à l'avenir.

37. Le montant des frais de voyage des membres du Comité d'audit a été ajusté compte tenu de la décision prise par le Comité mixte sur le rapport du Comité d'audit.

Fonds de réserve

38. Au chapitre IV du projet de budget pour 2008-2009, la Caisse demande un crédit d'un montant de 12,4 millions de dollars pour alimenter un fonds de réserve qui servirait à financer la reprise après sinistre et la continuité des opérations dans l'éventualité d'un sinistre. Ce montant doit permettre de couvrir les frais d'établissement d'un bureau temporaire qui serait chargé de suivre les investissements et de transférer les autres activités essentielles au bureau de Genève de la Caisse. La demande relative au fonds de réserve fait suite à une recommandation des auditeurs internes.

39. En réponse à sa demande, le groupe de travail a appris que la Caisse n'avait pas l'intention de demander une ouverture de crédit, mais souhaitait être autorisée à engager des dépenses pouvant aller jusqu'à 12,4 millions de dollars en cas de nécessité. Il a également été informé que le montant demandé représentait une estimation grossière, correspondant à trois mois de frais de gestion administrative de la Caisse, mais ne reposait pas sur un plan détaillé de reprise après sinistre et de continuité des opérations.

40. Tout en reconnaissant l'utilité du concept de plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations, le groupe de travail a estimé que, compte tenu de l'insuffisance des données concernant les besoins de financement d'un tel plan, il

n'était pas en mesure d'appuyer cette demande. Le groupe de travail a donc recommandé que l'Administrateur-Secrétaire, conformément à la décision du Comité mixte, fournisse à celui-ci, à sa session suivante, un plan détaillé et les modalités d'utilisation d'un tel fonds. Il a aussi recommandé que le fonds, s'il venait à être créé, soit nommé Fonds pour la reprise après sinistre et la continuité des opérations, afin d'éviter qu'on ne le confonde avec d'autres types de fonds de réserve du système des Nations Unies.

Dépenses du Comité mixte

41. Le Groupe de travail a pleinement approuvé le montant demandé pour financer les dépenses du Comité mixte.

Ressources extrabudgétaires

42. Le groupe de travail a approuvé les crédits demandés pour financer un poste d'agent des services généraux (G-1/G-6), qui doivent être versées par les organisations affiliées participant au régime d'assurance maladie après la cessation de service.

Recommandations du Comité mixte

43. Compte tenu des recommandations du groupe de travail, le Comité mixte a approuvé, pour soumission à l'Assemblée générale, le projet de budget de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, d'un montant de 150 995 100 dollars, dont 75 994 800 dollars au titre des frais de gestion administrative, 72 347 900 dollars au titre des frais de gestion financière, 2 589 700 dollars au titre des frais d'audit et 62 700 dollars au titre des dépenses du Comité mixte. Sur ce montant, 131 996 500 dollars seraient imputés à la Caisse et 18 998 600 dollars seraient à la charge de l'Organisation des Nations Unies, conformément à l'accord relatif à la participation aux coûts. Le Comité mixte a par ailleurs approuvé des dépenses d'un montant de 153 600 dollars, financées au moyen de ressources extrabudgétaires, au titre des opérations relatives au paiement des primes d'assurance maladie après la cessation de service.

Tableau 3

Récapitulatif des postes demandés : recommandations du Comité mixte

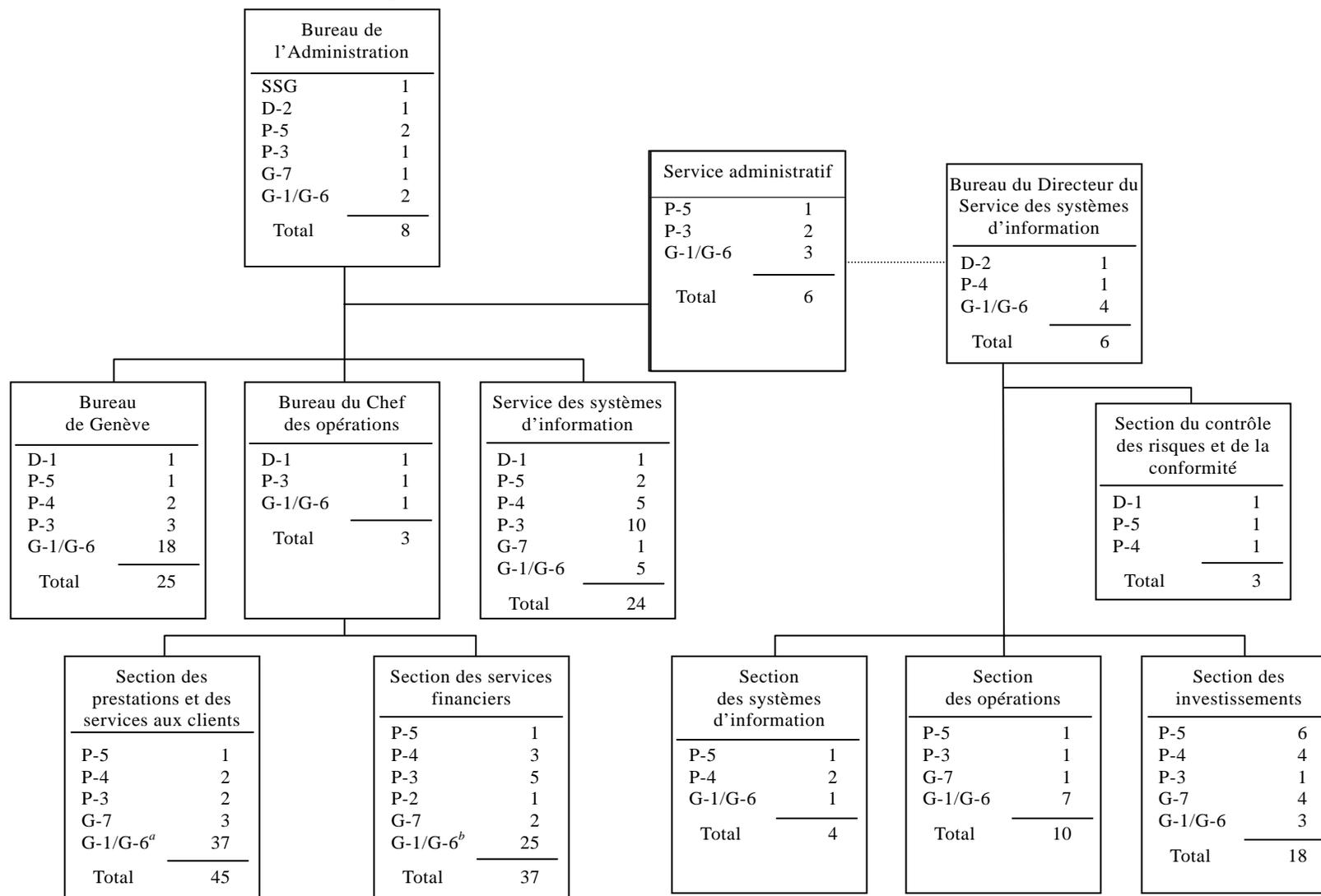
	<i>Nature de la demande</i>	<i>Poste</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Observations</i>
Administration					
Direction exécutive et administration					
Bureau de l'Administrateur					
Service juridique	Création	Chef du Service juridique	1	D-1	Recommandée à la classe P-5
Politiques et analyse	Création	Responsable (hors classe) des politiques et de l'analyse	1	P-5	Reportée
	Création	Spécialiste des politiques et de l'analyse	1	P-4	Recommandée

	<i>Nature de la demande</i>	<i>Poste</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Observations</i>
Programme de travail					
Opérations					
Bureau du Directeur	Reclassement	Directeur des opérations	1	D-1 à D-2	Reporté
	Création	Spécialiste de la gestion documentaire	1	P-3	Reportée
Section des prestations et des services aux clients	Création	Chef de la Section des prestations et des services aux clients	1	D-1	Reportée
	Création	Spécialiste des prestations	1	P-3	Recommandée
	Création	Spécialiste des services aux clients	1	P-3	Recommandée
	Création	Assistant (services aux clients)	2	G-1/G-6	Recommandée
	Création	Assistant (gestion des dossiers)	1	G-1/G-6	Recommandée
	Transformation de postes temporaires en postes permanents	Assistant (prestations)	3	G-1/G-6	Recommandée
	Section des services financiers et comptables	Reclassement	Chef des services financiers et comptables	1	P-5 à D-1
Création		Analyste en organisation	1	P-4	Recommandée
Création		Comptable	1	P-3	Reportée
Bureau de Genève	Création	Chef du Groupe du service clients et de la gestion des dossiers	1	P-4	Recommandée
	Création	Assistant principal (prestations)	1	G-7	Recommandée
	Création	Assistant administratif (Groupe de la gestion des dossiers)	1	G-1/G-6	Recommandée
	Création	Assistant (finances)	1	G-1/G-6	Recommandée
	Création	Assistant (prestations)	2	G-1/G-6	Recommandée
	Appui au programme				
Service des systèmes d'information	Création	Spécialiste des systèmes d'information – gestionnaire du centre informatique	1	P-4	Reportée
	Création	Spécialiste des systèmes d'information – contrôle qualité	1	P-4	Reportée
	Création	Analyste sécurité	1	P-3	Reportée
	Reclassement	Assistant principal (systèmes informatiques)	1	G-1/G-6 à G-7	Reporté
	Poste temporaire	Spécialiste des systèmes d'information – administrateur de réseau	1	P-3	Reporté
	Poste temporaire	Spécialiste des systèmes d'information – administrateur JAVA et UNIX	1	P-3	Reporté
	Poste temporaire	Analyste programmeur – paiement des prestations	1	P-3	Reporté

	<i>Nature de la demande</i>	<i>Poste</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Observations</i>
	Poste temporaire	Analyste programmeur – comptabilité et interface bancaire	1	P-3	Reporté
	Poste temporaire	Assistant (systèmes d'information)	1	G-1/G-6	Reporté
	Poste temporaire	Informaticien	2	G-1/G-6	Reporté
Service administratif	Reclassement	Spécialiste de la gestion administrative	1	P-3 à P-4	Recommandé
	Création	Assistant (gestion et maintenance des locaux)	1	G-1/G-6	Recommandé
Investissements					
Direction exécutive et administration					
Bureau du Directeur	Création	Gestionnaire de programme (hors classe)	1	P-5	Recommandée
	Reclassement	Assistant administratif principal	1	G-1/G-6 à G-7	Recommandé
Programme de travail					
Investissements	Création	Chef de la Section des investissements	1	D-1	Recommandée
	Création	Gérant des actions asiatiques	1	P-3	Recommandée
	Création	Gérant des actions européennes	1	P-3	Recommandée
	Création	Gérant obligataire	1	P-3	Recommandée
	Création	Assistant (gestion obligataire)	1	G-1/G-6	Reportée
	Création	Assistant du Chef de la Section des investissements	1	G-1/G-6	Recommandée
Contrôle des risques et de la conformité	Création	Juriste	1	P-4	Recommandée
	Création	Assistant principal (gestion des risques)	1	G-7	Recommandée
	Création	Assistant principal (contrôle de conformité)	1	G-7	Recommandée
	Création	Assistant administratif	1	G-1/G-6	Reportée
Opérations	Création	Spécialiste des finances	1	P-4	Reportée
	Création	Assistant principal (opérations)	1	G-7	Recommandée
	Création	Assistant (opérations)	1	G-1/G-6	Reportée

Annexe VI

Organigramme de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice biennal 2006-2007



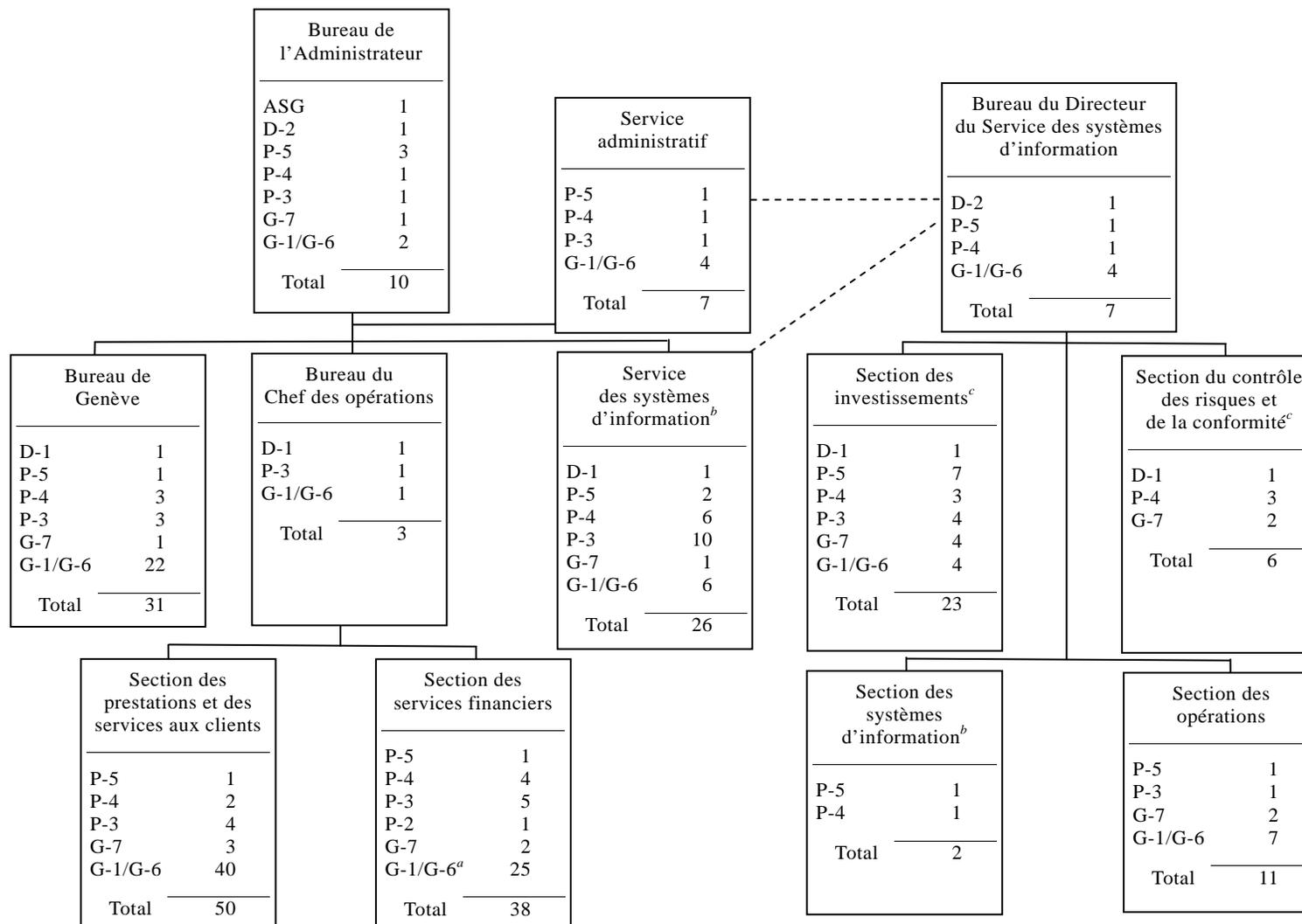
Abréviations : G-7 : agent des services généraux (1^{re} classe); G-1/G-6 : agent des services généraux (Autres classes).

^a Dont trois postes temporaires.

^b Un poste d'agent des services généraux est financé au moyen de ressources extrabudgétaires par les organisations affiliées.

Annexe VII

Organigramme de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour l'exercice biennal 2008-2009



Abbreviations : G-7 : agent des services généraux (1^{re} classe); G-1/G-6 : agent des services généraux (Autres classes).

^a Un poste d'agent des services généraux est financé au moyen de ressources extrabudgétaires par les organisations affiliées.

^b Deux postes (1 P-4, 1 G-1/G-6) redéployés de la Section des systèmes d'information.

^c Un poste P-5 redéployé de la Section des investissements à la Section du contrôle des risques et de la conformité en échange d'un poste P-4.

Annexe VIII

Organisations affiliées au 31 décembre 2006

Organisation	Nombre de participants											
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Organisation des Nations Unies	44 059	43 869	43 864	43 751	44 958	50 126	54 953	56 287	57 541	59 542	64 092	68 855
Organisation internationale du Travail	2 823	2 632	2 599	2 620	2 612	2 650	2 747	2 863	3 044	3 221	3 330	3 261
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	5 735	5 540	5 435	5 387	5 340	5 315	5 344	5 447	5 648	5 822	5 918	5 774
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	2 561	2 667	2 588	2 650	2 629	2 452	2 414	2 437	2 517	2 528	2 508	2 469
Organisation mondiale de la santé	6 125	5 965	5 935	6 180	6 409	6 817	7 375	8 181	8 966	9 498	9 932	10 072
Organisation de l'aviation civile internationale	820	826	852	852	841	867	873	883	863	863	826	806
Organisation météorologique mondiale	333	316	312	314	327	329	322	310	303	287	302	334
Accord général sur les tarifs et le commerce ^d	476	538	529	542	7	4	3	1	–	–	–	–
Agence internationale de l'énergie atomique	2 146	2 057	2 053	2 075	2 068	2 076	2 125	2 168	2 207	2 217	2 261	2 278
Organisation maritime internationale	315	324	323	310	315	325	330	340	344	351	343	338
Union internationale des télécommunications	908	885	905	921	965	953	967	1 006	971	875	871	854
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	611	672	712	807	955	1 033	1 106	1 189	1 240	1 206	1 166	1 130
Fonds international pour le développement agricole	302	295	298	332	338	344	383	435	462	488	506	502
Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels	29	31	29	32	35	37	33	36	34	39	39	40
Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes	10	11	11	12	12	12	12	11	11	11	11	12
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	1 455	1 163	1 064	921	851	810	813	821	786	791	783	753
Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie	n.a.	136	138	141	142	145	145	150	152	162	171	173
Organisation mondiale du tourisme	n.a.	70	72	74	78	79	79	83	88	95	90	99
Tribunal international du droit de la mer	n.a.	n.a.	18	20	25	27	30	33	34	34	36	36
Autorité internationale des fonds marins	n.a.	n.a.	3	30	28	31	28	34	34	28	30	29

<i>Organisation</i>	<i>Nombre de participants</i>											
	<i>1995</i>	<i>1996</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
Cour pénale internationale ^b	-	-	-	-	-	-	-	-	-	298	431	578
Union interparlementaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37	40
Nombre total de participants	68 708	67 997	67 740	67 971	68 935	74 432	80 082	82 715	85 245	88 356	93 683	98 433
Nombre total d'organisations affiliées	16	18	20	20	19	19	19	19	19	20	21	21

^a L'Accord général sur les tarifs et le commerce s'est retiré de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies le 31 décembre 1998.

^b La Cour pénale internationale est devenue la vingtième organisation affiliée à la Caisse à compter du 1^{er} janvier 2004.

Annexe IX

Statistiques de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies au 31 décembre 1995-2006

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre total de participants	68 708	67 997	67 740	67 971	68 935	74 432	80 082	82 715	85 245	88 356	93 683	98 433
Nombre de bénéficiaires	38 914	41 433	43 149	44 633	46 199	48 069	49 416	51 028	52 496	53 879	55 140	56 718
Total partiel	107 622	109 430	110 889	112 604	115 134	122 501	129 498	133 743	137 741	142 235	148 823	156 151
Ratio participants/bénéficiaires	1,8:1	1,6:1	1,6:1	1,5:1	1,5:1	1,5:1	1,6:1	1,6:1	1,6:1	1,6:1	1,7:1	1,7:1
<i>Montants exprimés en milliers de dollars des États-Unis</i>												
Cotisations employés	260 032	264 955	263 027	267 907	272 834	285 314	310 247	337 544	379 532	413 615	459 156	488 360
Cotisations employeurs	517 518	535 782	524 463	533 885	543 823	569 233	618 387	672 139	756 900	825 215	913 615	975 192
Montant total des cotisations	777 550	800 737	787 490	801 792	816 657	854 547	928 634	1 009 683	1 136 432	1 238 830	1 372 771	1 463 552
Montant total des prestations servies	788 780	915 073	883 717	927 980	1 069 584	1 029 116	1 064 801	1 140 698	1 215 205	1 306 913	1 399 913	1 532 826
Cotisations moins prestations servies	-11 230	-114 336	-96 227	-126 188	-252 927	-174 569	-136 167	-131 015	-78 773	-68 083	-27 142	-69 274
Valeur de réalisation des actifs	15 187 804	16 913 379	18 526 325	21 795 940	25 577 614	23 848 302	21 527 878	20 573 815	25 749 260	29 245 673	31 428 274	36 308 791